

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

La guerre cognitive selon l'OTAN

**Analyse d'un concept émergent à l'aune de la
théorie des rôles**

Auteur : Loïc Fierens
Promoteur : Tanguy Struye de Swielande
Lecteur : Fanny Hockers
Année académique 2023-2024
Master en sciences politiques, orientation relations internationales, à
finalité spécialisée : diplomatie et résolution des conflits

Déclaration de déontologie

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au **Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses** et savoir que le plagiat constitue une faute grave

Loïc Fierens

Avant-propos

Ce mémoire est le fruit d'un travail de recherche, d'analyse et de rédaction de plus d'un an, débuté en 2023. La méthode, la question de recherche et les hypothèses ont évolué continuellement depuis la découverte du concept qui sous-tend ce mémoire : la guerre cognitive. Mon intérêt pour ce dernier réside dans le lien qu'il tire entre mon bachelier en psychologie et mon master en relations internationales. Je dois cette découverte à Dorothee Vandamme, lors de son cours de Stratégie et Sécurité Internationale.

La réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible sans les conseils avisés, les retours diligents et la confiance de mon promoteur, Tanguy Struye de Swielande. Merci à Marion Jacques pour ses commentaires détaillés et les réponses apportées à mes questions. Je salue aussi Murat Caliskan, par lequel j'ai pu obtenir des entretiens dans l'institution otanienne. Merci aussi aux officiers de l'ACT, aux membres du staff civil de l'OTAN et aux expert·es que j'ai pu interviewés pour leur accessibilité, leur ouverture et l'intérêt qu'ils ont portés à cette recherche.

Tout particulièrement, je tiens à remercier mes parents pour leurs relectures attentives et leur soutien continu, William pour toutes les discussions qui ont affiné la portée de ce travail, et l'ensemble de mes proches qui par leur présence, leurs remarques et leur bienveillance m'ont permis de surmonter sereinement les différents obstacles rencontrés.

Table des matières

Déclaration de déontologie	3
Avant-propos	4
Lexique des abréviations	7
Liste des Figures et Tableaux	8
Introduction générale	9
Chapitre 1 : Cadre théorique et hypothèses de recherche	14
1.1. Cadre théorique	14
1.2. Hypothèses de recherche	21
1.3. En conclusion	23
Chapitre 2 : Concept Stratégique de 2022 et rôles de l'OTAN	24
2.1. Méthodologie	24
2.2. Concept Stratégique de 2022 et représentation des rôles de l'OTAN	24
2.3. En conclusion	29
Chapitre 3 : L'ACT et le concept de guerre cognitive	30
3.1. L'ACT : courroie de transmission des pressions ou source d'innovation ?	30
3.2. Le concept de guerre cognitive : état des lieux	32
3.3. Le concept de guerre cognitive selon l'ACT	36
3.4. En conclusion	41
Chapitre 4 : Débats entourant le concept de guerre cognitive	42
4.1. Méthodologie	42
4.2. La guerre cognitive : débat conceptuel	43
4.3. La guerre et la paix	51
4.4. Comment répondre à la guerre cognitive ?	52
4.5. Les rôles de l'OTAN face à la guerre cognitive selon les expert·es interrogé·es	55
4.6. En conclusion	58
Chapitre 5 : Discussion	59
5.1. Retour sur les trois hypothèses de recherche	59

5.2. Apports théoriques.....	69
5.3. Liens avec la littérature existante	70
Chapitre 6 : Limites & recommandations	73
6.1. Limites	73
6.2. Recommandations	74
Conclusion générale	77
Bibliographie	81
Annexes	93
Annexe 1 : Évolution historique des rôles de l'OTAN.....	93
Annexe 2 : Tableau récapitulatif des entretiens	101
Annexe 3 : Guide de l'entretien.....	102
Annexe 4 : Traduction des citations en anglais	104
Annexe 5 : Formulaire de consentement éclairé	117

Lexique des abréviations

ACT	<i>Allied Command Transformation</i> , Commandement Allié Transformation
FIAS	Force Internationale d'Assistance et de Sécurité en Afghanistan
FPA	<i>Foreign Policy Analysis</i> , Analyse de la politique étrangère
Infoops	Opérations informationnelles
KFOR	<i>Kosovo Force</i> , Force pour le Kosovo
NAC	<i>North Atlantic Council</i> , Conseil de l'Atlantique Nord
NBIC	Nanotechnologie, Biotechnologie, Informatique, et sciences Cognitives
NDPP	<i>NATO Defence Planning Process</i> , Processus de planification défensive de l'OTAN
NRC	<i>National Role Conception</i> , Représentation du rôle national
NWCC	<i>NATO Warfighting Capstone Concept</i> , Concept de base de l'OTAN pour la conduite de la guerre
OI(s)	Organisation(s) internationale(s)
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
Psyops	Opérations psychologiques
RI	Relations internationales
TAN	Traité de l'Atlantique Nord
UE	Union européenne

Liste des Figures et Tableaux

Figures

<u>1.1</u>	Contestation des rôles d'une organisation internationale	p.17
<u>1.2</u>	Représentation, mise en œuvre et dialectique des rôles	p.20
<u>1.3</u>	Lien structure – agent et représentation du rôle	p.21
<u>1.4</u>	Résumé des hypothèses	p.23
<u>2.1</u>	Typologie des rôles de l'OTAN	p.28
<u>3.1</u>	La guerre cognitive selon l'ACT	p.37
<u>4.1</u>	La guerre cognitive selon F. du Cluzel	p.46
<u>4.2</u>	Guerre cognitive, psyops, et influence sociale selon B. Claverie	p.47
<u>4.3</u>	Guerre cognitive et psyops, deux noms pour un même procédé	p.49

Tableaux

<u>3.1</u>	Caractéristiques de la guerre cognitive selon l'ACT	p.38
------------	---	------

Introduction générale

“The Brain Is The Battlefield Of The Future”

Le cerveau est le champ de bataille du futur. C’est en tout cas la mise en garde que le Dr James Giordano, expert en neurosciences et neuro-éthique a faite dans le cadre d’une adresse aux cadets de West Point en 2018 (Giordano, 2018). C’est aussi l’impression donnée par l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord (OTAN) qui s’emploie à développer un nouveau concept militaire intitulé ‘guerre cognitive’. De fait, depuis 2021, l’*Allied Command Transformation* (ACT) travaille sur la formalisation de ce concept au sein d’un groupe de travail : l’*Exploratory Cognitive Warfare Concept*. Cela soulève différentes interrogations. Tout d’abord, comment expliquer que cette organisation de sécurité collective, traditionnellement associée à des questions de planification, de standardisation et d’opérations militaires (Flockhart, 2011; Mayer, 2022) s’empare de la question épineuse de la cognition humaine ? Ensuite, si guerre cognitive il doit y avoir, quelle place l’OTAN se donne-t-elle dans la réponse à y apporter ? Enfin, est-ce que ce développement se fait de manière consensuelle, ou bien suscite-t-il des tensions au sein de l’Organisation ?

Afin de répondre à ces trois interrogations centrales, la perspective analytique de la théorie des rôles a été sélectionnée. Son intérêt réside dans sa capacité à mettre en relation les changements au niveau des acteurs, et ceux survenant sur la scène internationale (Grossman et al., 2022). En effet, au-delà du concept développé par l’OTAN, les questions entourant la militarisation de la cognition apparaissent dans un environnement en plein changement. Comme le montrent les principales approches des relations internationales (RI), le monde est entré dans une phase de transition (Hosli & Selleslags, 2020). Cette dernière est caractérisée par un retour de la compétition entre grandes puissances (Allisson, 2017; Mearsheimer, 2021), par une fragilisation de l’ordre international libéral (Colgan & Keohane, 2017; Lake et al., 2021) –bien que cette thèse soit remise en question (Ikenberry, 2018, 2022; Way, 2022)– et par une montée en puissance des mouvements illibéraux, nationalistes et populistes (Cooley & Nexon, 2022, Flockhart, 2020).

Chacun de ces phénomènes a un impact sur l’OTAN. Ainsi, les USA, le *primus inter pares* de l’Organisation, semblent accorder toujours plus d’importance à leur rivalité avec la Chine (Mayer, 2023a). La Russie en lançant son invasion contre l’Ukraine en

février 2022 a rompu de manière éclatante l'un des acquis de l'ordre international basé sur les règles, c'est-à-dire le principe de souveraineté territoriale, et la paix en résultant sur le continent européen (Randazzo, 2022). Enfin la présence au sein des dirigeants de l'Alliance de personnalités nationalistes-populistes tels que Robert Fico, Viktor Orban, Recep Tayyip Erdogan ou Donald Trump mettent en difficulté le socle de valeurs partagées sur laquelle l'Alliance repose (Risse et al., 2016; Ostermann, 2023).

La perspective analytique de la théorie des rôles offre différents concepts et mécanismes explicatifs afin de démêler les influences respectives de la structure internationale et des acteurs qui la composent. De fait pour le cas qui intéresse ce mémoire, il est permis de penser d'une part que l'Organisation possède une certaine agentivité dans sa création conceptuelle (Morgan-Owen et al., 2023; Olsen, 2020; Pavlov, 2022). D'autre part, il est aussi probable que les changements survenus dernièrement au sein du système international ne sont pas neutres dans l'apparition du concept de guerre cognitive (Larsen, 2019). L'application des mécanismes explicatifs issus de la théorie des rôles devrait permettre de donner du sens à l'apparition de ce concept, à son contenu, et aux débats qui l'entourent. Dès lors, la question de recherche posée pour ce mémoire est la suivante. Comment les mécanismes de la théorie des rôles permettent-ils d'expliquer le concept de guerre cognitive (son apparition, son contenu et les débats qui l'entourent) développé par l'ACT depuis 2021 ?

Différents éléments tant pratiques que théoriques justifient cette question de recherche. Tout d'abord, comme annoncé par le Dr Giordano, le cerveau humain peut aujourd'hui être ciblé de manière toujours plus fine, à des fins politiques voire géopolitiques. S'ajoute aux avancées dans les neurosciences, l'apparition de techniques de manipulation personnalisée toujours plus perfectionnées au moyen du développement d'algorithmes et de la récolte massive de données comportementales (voir p. ex. Zuboff, 2019 ; Yu, 2023). Dès lors, la cognition humaine semble être devenue une proie de choix pour des puissances cherchant à déstabiliser les sociétés démocratiques ouvertes ou à influencer des processus électoraux (Danyk & Briggs, 2023; Struye de Swielande & Vandamme, 2023; Hung & Hung, 2022; Pocheptsov, 2018; Wigell, 2019). Le défi posé par ces nouvelles formes d'ingérence ou de subversion est aussi d'ordre éthique, puisque les sociétés démocratiques libérales possèdent certains standards, comme l'absence de censure, qui les rendent plus vulnérables à ces ingérences que des sociétés fermées (Miller, 2023). Enfin, comme l'ACT est un commandement militaire international expert

dans le développement doctrinal et conceptuel (Debre & Dijkstra, 2021; Soare, 2021; Weaver, 2021), étudier sa conception de la guerre cognitive permet de mieux saisir les éléments en jeu et les leviers potentiels que des États démocratiques libéraux peuvent actionner pour y répondre.

Le choix d'étudier le développement conceptuel de l'OTAN, plutôt qu'une doctrine nationale s'explique de deux façons. D'une part, pour la guerre cognitive, il semble que l'OTAN soit en avance par rapport à ses États membres. En effet, c'est l'*Innovation Hub*, un forum scientifique organisé par l'ACT qui semble avoir amené dans le débat stratégique la question de la guerre cognitive (Innovation Hub, 2020). D'autre part, de même qu'il existe une Européanisation des politiques au niveau de l'Union européenne (Keukeleire & Delreux, 2022), il semble exister une 'Atlantisation' de l'analyse de l'environnement sécuritaire, de la planification défensive, et des doctrines militaires (Dycka, 2015). En pratique, les États membres se reposent toujours plus sur les concepts développés par l'Alliance pour leur propre doctrine militaire nationale. Dans certains cas, comme le Danemark, les pays ne développent plus de doctrine militaire en propre, ils se reposent exclusivement sur la doctrine OTAN (Rasmussen, 2013). Malgré des preuves de son existence, ce phénomène est sous-étudié. Dès lors, étudier un concept émergeant qui pourrait être approuvé par le Comité militaire dans les prochains mois permet aussi d'enquêter sur ses répercussions possibles sur l'ensemble des États membres de l'OTAN.

Enfin, plus généralement ce mémoire propose une première approche pour combler les vides laissés par la recherche quant à l'application de la théorie des rôles aux organisations internationales (OIs) en général, et à l'OTAN en particulier. Parmi toutes les OIs, seule l'Union européenne (UE) a été étudiée en profondeur (Aggestam, 2006, 2012, 2021; Bengtsson & Elgstrom, 2012; Elgstrom & Smith, 2006; Koenig, 2016). Les rôles de l'OTAN ont été principalement étudiés de manière superficielle pour illustrer la transformation de l'organisation à travers le temps (Flockhart, 2011; Irondelle & Lachmann, 2011; Mayer, 2022; Thies, 2009; Wagnsson, 2011). Ces études se sont limitées à réduire les rôles de l'OTAN à ses « tâches fondamentales¹ ». De plus, ces recherches n'étudient pas la compréhension du processus interne qui mène à l'évolution de ces rôles (Cantir & Kaarbo, 2012, 2016; Kaarbo & Cantir, 2016; Walker, 2017; Wehner & Thies, 2014). Par ailleurs, l'étude des acteurs réels, c'est-à-dire des décideurs humains, et de

¹ Les tâches fondamentales de l'OTAN correspondent aux missions formellement attribuées à l'Alliance dans ses Concepts Stratégiques. Aujourd'hui, trois tâches s'y retrouvent : dissuasion et défense; prévention et gestion de crise; et sécurité coopérative (OTAN, 2022a).

leurs croyances permet de faire progresser la connaissance concernant les rôles de l'OTAN en leur donnant un fondement solide (Hudson, 2005; Thies & Breuning, 2012; Thies, 2017). Pour finir, ce mémoire répond à une absence de recherches sur l'influence de la bureaucratie otanienne sur la transformation de l'Alliance, et à une absence de recherche sur la bureaucratie otanienne en dehors du QG bruxellois de l'Alliance (Mayer, 2014, 2023a).

*

Pour répondre à la question de recherche posée, ce mémoire déploie une logique hypothético-déductive. C'est-à-dire que sur base de la théorie existante, différentes hypothèses spécifiques sont développées et testées par la récolte et l'analyse de données. Le **Chapitre 1** de ce mémoire présente un cadre théorique adéquat basé sur la théorie des rôles. Différents concepts sont définis et opérationnalisés pour être applicables au cas de l'OTAN : rôle, contestation des rôles, mise en œuvre des rôles, pression sur les rôles, conflits inter-rôles, et dialectique des rôles. Cela permet de définir les trois hypothèses de recherche de ce mémoire. Chacune d'elles repose sur un mécanisme explicatif distinct. Mises ensemble, elles doivent permettre de distinguer les effets des rôles de l'OTAN, des pressions sur ces derniers, et de l'agentivité de la bureaucratie otanienne, sur le développement du concept de guerre cognitive.

La suite de ce mémoire est structurée telle une pyramide inversée allant du général vers le particulier : depuis l'OTAN, vers l'ACT, pour finir avec le concept de guerre cognitive comme développé et débattu au sein de ce commandement. Le **Chapitre 2** définit les rôles institutionnalisés actuels de l'OTAN. Pour ce faire, le Concept Stratégique de 2022 est analysé en suivant une méthode qualitative interprétative et en se référant à la littérature existante sur les rôles de l'OTAN. Le **Chapitre 3** poursuit en analysant la place jouée par l'ACT dans l'évolution des rôles de l'OTAN. Cela est réalisé à partir d'une analyse de la littérature, limitée, existant sur l'ACT et de documents officiels de l'OTAN. Plus spécifiquement, ce chapitre décrit l'apparition du concept de guerre cognitive et son état d'avancement actuel au sein de l'ACT. Pour ce faire, les données récoltées lors d'entretiens réalisés avec la personne en charge du développement actuel, ainsi qu'avec le précurseur de ce concept sont utilisées. Elles sont complétées par des documents officiels accessibles en source ouverte.

Le **Chapitre 4** propose une analyse des débats entourant spécifiquement le concept de guerre cognitive. Pour ce faire, le contenu du concept tel que décrit au précédent

chapitre est mis en perspective avec les propos tenus par différents membres de la communauté d'intérêts entourant le concept de guerre cognitive : académiques, employés civils de l'OTAN, et officiers travaillant à l'ACT. Cela permet de faire ressortir différents débats existant quant à la définition et l'utilité du concept, à la réponse à y donner, au rapport entre le concept et la pensée stratégique occidentale binaire, et du rôle que l'OTAN en tant que telle peut jouer dans ce domaine. Les données analysées précédemment sont ensuite discutées dans le *Chapitre 5* afin de proposer une réponse à la question de recherche en testant successivement les hypothèses proposées. Sur cette base, les apports théoriques de ce mémoire sont soulignés, ainsi que les liens entre les résultats obtenus et la littérature existante. Dans le *Chapitre 6*, les limites de ce mémoire dues aux données, à la méthodologie et à aux interprétations proposées sont d'abord mises en évidence. Ensuite, différentes recommandations sont proposées au niveau méthodologique, théorique et pratique pour de futures recherches. Enfin, l'ensemble des résultats de ce mémoire sont repris et synthétisés dans la *Conclusion générale*.

*

Ce mémoire repose principalement sur deux types de sources. D'une part, la littérature scientifique concernant l'OTAN a été extensivement consultée et utilisée. Celle-ci, bien que vaste en général, est assez limitée concernant les rôles de l'OTAN, avec deux auteurs principaux qui appliquent la théorie des rôles à l'organisation : Flockhart (2011, 2012) et Mayer (2022). De plus, aucun article analysant les rôles de l'OTAN comme décrits dans le Concept Stratégique de 2022 n'existe à ce jour. D'autre part, des sources primaires ont été récoltées (entretiens et documents officiels). Le contenu des entretiens présentés dans ce mémoire représente la vision individuelle des personnes interviewées plutôt que la vision de l'OTAN ou de sa bureaucratie en général. De plus, le secret entourant le développement conceptuel en cours a probablement limité la portée des entretiens. Ainsi, à plusieurs reprises, les personnes interviewées se sont arrêtées pour réfléchir à leur manière de formuler leur réponse. Par ailleurs, l'un des entretiens n'a pas pu être enregistré (interview 6), mais des notes manuscrites ont pu être prises. Pour des raisons de confidentialité, l'ensemble des employés de l'OTAN interviewés ont préféré rester anonymes. Pour ces mêmes raisons, les retranscriptions complètes des interviews ne sont pas disponibles en Annexe. Elles sont uniquement accessibles aux membres du jury, sur demande, pour en vérifier l'existence.

Chapitre 1 : Cadre théorique et hypothèses de recherche

Ce chapitre expose le cadre théorique de ce mémoire. Pour ce faire, la théorie des rôles est d'abord décrite de manière générale. Ensuite, les concepts d'acteur, de rôle, de représentation du rôle, de contestation du rôle, de mise en œuvre des rôles, de conflits inter-rôles, et de dialectique des rôles sont successivement définis. Enfin, sur base de ces concepts, trois hypothèses de recherche sont développées successivement. Ce faisant, ce mémoire suit une logique hypothético-déductive.

1.1. Cadre théorique

Pour répondre à la question posée pour ce mémoire, l'analyse sera réalisée sur base de la théorie des rôles² (Harnisch et al., 2011; Holsti, 1970; Le Prestre, 1997; Thies & Breuning, 2012; Thies, 2017; Vandamme, 2022; Walker, 1987, 2017). Ce champ théorique est issu de la sociologie et de la psychologie sociale. Il s'intéresse à la manière dont les rôles des individus se forment, évoluent et influencent leur comportement vis-à-vis d'autrui (Harnisch et al., 2011; Walker, 2017). Appliquée aux RI, la théorie des rôles permet d'analyser les évolutions conjointes du système international et des acteurs qui le composent (Cantir & Kaarbo, 2012, 2016; Grossman et al., 2022; Walker, 2017). En effet, en fusionnant les acquis des RI et de l'analyse de la politique étrangère (FPA), la théorie des rôles permet de dépasser la tension entre l'agentivité et la structure qui caractérise ces deux champs d'études (Carlsnaes, 1992; Thies & Breuning, 2012; Thies, 2017; Wendt, 1987). Enfin, la théorie des rôles permet d'étudier et d'expliquer différents phénomènes propres aux RI, en les reliant à d'autres théories, ou en se référant à des théories et concepts plus spécifiques (Walker, 1987).

Acteur plutôt qu'État

Il est nécessaire de préciser d'emblée que les théories et concepts développés dans le champ de la théorie des rôles sont originellement centrés sur les États (Harnisch et al., 2011; Vandamme, 2022). Ainsi, le précurseur du domaine, Holsti (1970) a développé le concept de *National Role Conception* (NRC) pour analyser la politique étrangère de différents États. Les NRCs correspondent aux représentations partagées et tenues par les décideurs d'un État concernant le rôle de ce dernier sur la scène internationale (Walker, 1987). Par exemple, les leaders des États-Unis ont pu percevoir leur pays comme « leader régional », « médiateurs » ou « protecteur régional » (Holsti, 1970). Cependant, la théorie

² Les différentes théories des rôles ne forment pas encore un tout cohérent, ou une théorie unifiée (Thies, 2017; Walker, 2017). Toutefois, pour plus de clarté, ce mémoire fait référence à 'la théorie des rôles'.

des rôles n'est pas réservée à l'étude des acteurs étatiques. De fait, d'autres acteurs sont présents sur la scène internationale, et possèdent *de facto* des rôles à y jouer qu'il est aussi possible d'analyser (Harnisch et al., 2011; Walker, 2017). Pour cette raison, dans les prochaines sections, il sera fait référence au terme d'acteur, qui est plus inclusif que celui d'État.

Les OIs peuvent être considérées comme des acteurs du système international, possédant des rôles à part entière (Aggestam, 2021; Elgström & Smith, 2006; Walker, 2017). En effet, la constitution même d'une OI consiste à lui donner une certaine fonction (Haas, 2004). Par exemple, la Communauté Charbon-Acier était initialement responsable d'intégrer le marché lié à ces deux ressources. Le comportement d'une OI peut alors être étudié selon la logique de son adéquation avec cette fonction (March & Olsen, 1996). Au-delà de jouer strictement la partition qui leur est attribuée, les OIs sont aussi capables de développer leur propre agentivité (Kassim & Menon, 2003; March & Olsen, 1983). De fait, les organes et postes créés peuvent progressivement s'autonomiser et développer des compétences non prévues initialement : guider l'apparition d'un consensus entre les États membres, définir de manière informelle l'agenda, voire lancer des réformes institutionnelles depuis l'intérieur de l'OI (Pollack, 2003; Mayer, 2014). De ce fait, les OIs, agissent doublement sur la scène internationale. D'une part, elles mettent en œuvre les fonctions qui leur sont spécifiquement dédiées. D'autre part, elles savent s'en détacher pour poursuivre leurs objectifs propres et éventuellement augmenter la portée de leurs compétences envers leurs États membres et les autres acteurs de la scène internationale (Pollack, 1994).

Appliquer la théorie des rôles aux OIs est donc possible. D'ailleurs, différentes études se sont penchées sur les rôles que l'UE possède sur la scène internationale (Aggestam, 2006, 2012, 2021; Elgström & Smith, 2006; Koenig, 2016). D'autres ont tenté de décrire les rôles associés à l'OTAN (Flockhart, 2011; Larsen, 2022; Mayer, 2022, 2023b). Cependant, ces différentes études ne semblent pas préciser comment la théorie des rôles devrait prendre en considération l'autonomisation progressive des structures de l'OTAN par rapport à ses États membres (Mayer, 2014; Johnston, 2023). Dès lors, ce cadre théorique définit l'OTAN comme un acteur de la scène internationale influencé à la fois par ses États membres (Flockhart, 2011), et par une bureaucratie dont l'ampleur et la spécificité des compétences lui donnent une autonomie *de facto*, sinon *de jure* (Mayer, 2023a).

Le concept de rôle

« Le concept de rôle est une métaphore empruntée au théâtre. Cependant, cette métaphore *a priori* assez simple a été appliquée de différentes manières, donnant lieu à des traditions théoriques différentes » (Thies, 2017, p. 2). Deux approches principales du concept peuvent être soulignées. En premier lieu, *une vision structurelle* a été développée. Celle-ci met l'accent sur le fait que différents comportements sont prescrits aux acteurs sur base d'un 'script' qu'ils se doivent de suivre. Au sein des RI, les rôles joués par les acteurs sont définis en fonction de leur place dans la structure, principalement décrite en termes de puissance matérielle (Sarbin & Allen, 1968; Thies & Breuning, 2012; Wehner & Thies, 2014). La théorie des rôles peut alors être reliée aux théories structurelles réalistes en attribuant des comportements spécifiques aux différentes catégories de puissance (grandes, moyennes, petites) présentes dans le système international (Thies, 2017). En suivant cette vision, les rôles et donc les comportements des acteurs évoluent selon les changements dans la répartition de la puissance au sein du système (Waltz, 1993).

Cependant, cette approche structurelle se heurte à une limite. En effet, les acteurs de la scène internationale tendent à dévier des rôles 'attendus' de leur part. Différentes raisons peuvent être avancées pour cela. Par exemple, Kaplan & Johnson (2001) proposent comme variable explicative l'évaluation coût-bénéfice entre continuer d'exercer le rôle attendu, ou en dévier et accepter les conséquences que cela entraîne (coût réputationnel, dénonciation, rupture des relations). Pour véritablement comprendre l'action des acteurs sur la scène internationale, il est donc nécessaire de leur reconnaître une certaine agentivité (Bevir, 2013; Thies, 2017). C'est l'étude de cette dernière qui a fait apparaître la deuxième *vision du rôle, centrée sur l'acteur*. Le rôle y est défini comme un « répertoire de comportements, déduits des attentes des autres et de ses propres conceptions, sélectionnés au moins en partie en réponse à des indices et à des demandes » (traduction libre) (Walker, 1992, p.23).

Afin de dépasser l'opposition entre ces deux visions, l'opinion de Thies (2017) est suivie. Selon cet auteur il est nécessaire de combiner ces deux visions pour parvenir à une définition plus complète de la notion de rôle. Pour ce mémoire, le rôle sera donc à la fois compris comme l'ensemble des positions sociales potentielles au sein d'un système, et l'ensemble des comportements attribués à un agent au travers d'un procédé interactif d'attentes et demandes concernant la raison d'être d'un acteur au sein d'un groupe

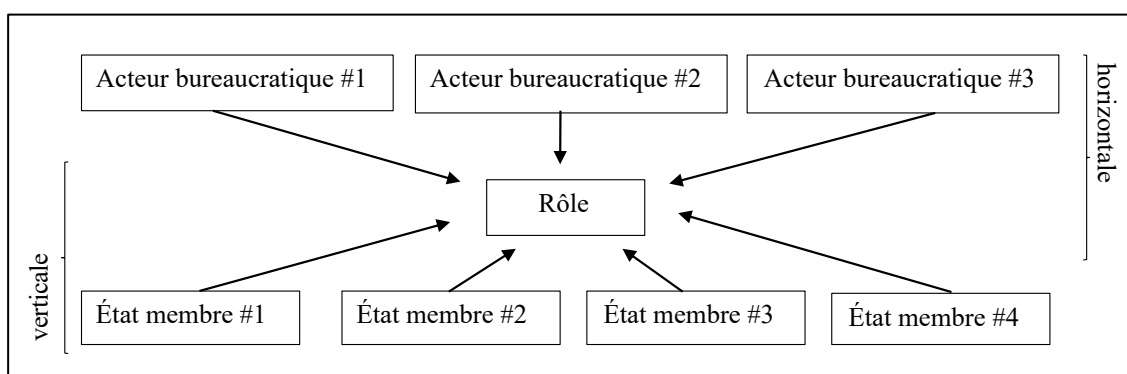
organisé (Thies, 2017). Notons que la notion de rôle présuppose l'existence d'une structure sociale dans laquelle différentes règles, valeurs et normes encouragent certains comportements et en rejettent d'autres (Vandamme, 2021).

Représentation et contestation du rôle

Comme cité plus haut, le premier concept développé dans le champ de la théorie des rôles est celui de NRC (Holsti, 1970). L'idée de cet auteur est de considérer que les dirigeants d'un État possèdent nécessairement des *représentations du rôle* de leur pays sur la scène internationale. Ces croyances influencent la conduite de la politique étrangère du pays, et finalement le comportement observable de cet État dans ses relations extérieures. Malgré la possibilité d'avoir des représentations divergentes au sein des preneurs de décision d'un État, la littérature a longtemps supposé la présence de NRCs unifiées et consensuelles au sein de chaque pays (Cantir & Kaarbo, 2016; Thies, 2017).

Cependant, comme l'ont démontré Cantir & Kaarbo (2012, 2016), les NRCs sont sujettes à différentes sortes de *contestations* : horizontales et verticales. Le niveau horizontal de contestation correspond à des débats entre les élites au sein d'un État. Le niveau vertical correspond à des demandes en provenance de l'extérieur : opinion publique, groupes de pression. Au-delà des États, il est possible d'établir le même type de raisonnement pour des OIs, où des représentations différentes coexistent et aboutissent à des phénomènes similaires de contestation : autant horizontales que verticales (Koenig, 2016). Ainsi, au niveau vertical, ce sont les États membres, et indirectement leurs opinions publiques, qui contestent les rôles d'une OI. Au niveau horizontal, ce sont les acteurs internes à l'OI (chefs de l'exécutif, organes bureaucratiques) qui contestent les rôles de leur organisation (voir Figure 1.1). Différentes stratégies peuvent être mises en place en cas pour contester les rôles d'un acteur : créer de nouveaux rôles, redéfinir, élargir, ou fusionner différents rôles (Sarbin & Allen, 1968; Walker, 2017).

Figure 1.1 : Contestation des rôles d'une organisation internationale



Mise en œuvre du rôle et stress lié au rôle

Un concept adjacent à celui de représentation du rôle est celui de mise en œuvre des rôles (Thies, 2017; Walker, 2017). Il part de l'idée qu'il existe une représentation consensuelle, bien que potentiellement contestée, des rôles d'un acteur (Holsti, 1970). Ces rôles sont ensuite mis en œuvre par l'acteur. Holsti (1970) prévoyait une corrélation forte entre les rôles perçus par les décideurs politiques, et les choix politiques effectués. La tendance à corréler de manière simple les rôles et la ***mise en œuvre*** de ces derniers s'explique par la tendance pour les études centrées sur la structure à considérer les rôles d'un acteur comme institutionnalisés (Harnisch et al., 2011).

Le concept d'institution peut être défini de manière plus ou moins large. Pour Young (1989, p.33), il s'agit de « pratiques sociales constituées de rôles facilement reconnaissables, couplées avec des règles ou conventions gouvernant les relations entre les occupants de ces rôles ». Dès lors, les agents importent peu, « il y a des similitudes significatives dans la mise en œuvre des rôles des acteurs possédant le même rôle, quels que soient ces acteurs » (Biddle & Thomas, 1966, p.4). Ainsi, « cette perspective laisse peu de place pour l'interprétation et l'innovation propres à l'agentivité, et risque d'aboutir à une analyse statique et déterministe » (Aggestam, 2006). Selon cet auteur, les rôles institutionnalisés d'un acteur contraignent son action. Cette stabilité permet l'apparition de relations sociales de longue durée entre les différents acteurs d'un même système. Cependant, cette structure est médiée au travers de l'agentivité humaine, et le niveau de consensus autour d'un rôle varie fortement (Aggestam, 2006).

Cette corrélation entre la représentation du rôle et la mise en œuvre du rôle ne peut s'appliquer qu'à des rôles plus généraux. Comme indiqué précédemment, les décideurs politiques conçoivent généralement des rôles multiples et il est difficile de prévoir avec plus de précision quel rôle est choisi et quels objectifs particuliers y sont attachés (Aggestam, 2006, p.21).

Au sein d'une organisation internationale, ce constat s'applique aussi bien aux représentants nationaux chargés de décider de la politique générale de l'organisation qu'aux membres de sa bureaucratie chargés d'appliquer en pratique ces décisions politiques et à qui une certaine marge de manœuvre est dévolue. Lors de l'analyse de la mise en œuvre des rôles, il faut donc déterminer quels rôles généraux ont orienté le choix du décideur politique, et quelle marge de manœuvre ce dernier peut avoir dans son application. Enfin, il est nécessaire de noter que certaines situations peuvent provoquer des tensions au moment de la mise en œuvre d'un rôle. Lorsqu'un acteur éprouve des difficultés à mettre en œuvre un rôle, par exemple quand l'OTAN ne parvient pas à mettre

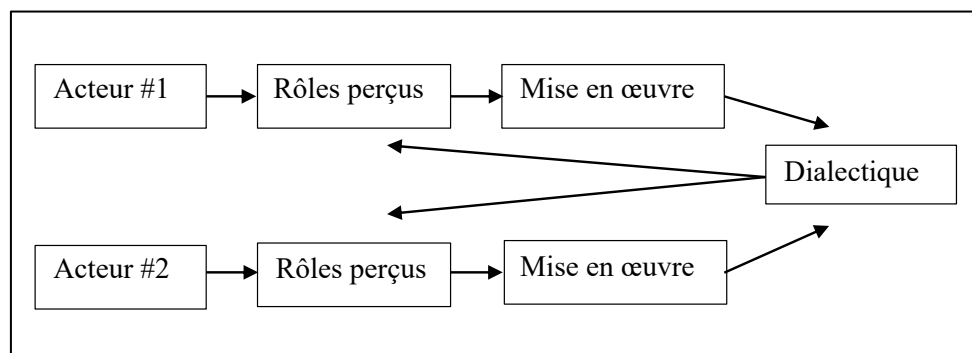
en place des opérations de gestion de crise réussie, le preneur de décision peut faire face à de la dissonance cognitive. Ce type de tension peut être décrit conceptuellement comme un ***stress sur le rôle*** ou '*role strain*'. « Elles proviennent d'un problème au niveau de la congruence entre le soi et son rôle, c'est-à-dire 'à quel point un individu est adapté à un rôle particulier' » (Vandamme, 2022, p.19).

Conflits inter-rôles et dialectique des rôles

Différents rôles peuvent coexister pour un même acteur (Thies, 2017; Vandamme, 2022). Dès lors, il est nécessaire d'étudier le nombre de rôles possédés par un acteur, les efforts alloués à chacun de ces rôles, ainsi que le temps passé à mettre en œuvre un rôle par rapport aux autres (Sarbin & Allen, 1968). En fonction du nombre de rôles présents pour un acteur, différents mécanismes peuvent être observés. Ainsi, le nombre de rôles d'un acteur permet de différencier les acteurs débutants (possédant peu de rôles et étant peu adapté à la structure sociale) et les acteurs établis (possédant de nombreux rôles et étant mieux préparés pour faire face aux turbulences de la vie internationale) (Thies, 2017). Toutefois, l'augmentation du nombre de rôles possédés par un acteur peut aussi engendrer de la friction et mener à des ***conflits inter-rôles*** (Vandamme, 2022). C'est-à-dire une situation dans laquelle un même acteur se trouve dans une position où différents rôles lui dictent des conduites contradictoires (Thies, 2017). Ce type de conflits inter-rôles est vécu spécifiquement par les décideurs politiques (Rosenau, 1987, p.46). Puisque ces individus sont à la recherche d'une certaine consistance cognitive, les dissonances perçues entre leurs rôles appellent à être résolues (Aggestam, 2006).

De la friction peut aussi apparaître au niveau de l'interaction entre les différents acteurs d'une même dyade (Vandamme, 2022). En effet, pour chaque rôle, il existe nécessairement un rôle contraire ou complémentaire. Par exemple, le rôle de 'meneur' implique l'existence d'autres acteurs possédant le rôle complémentaire de 'suiveurs'. Le rôle de 'défenseur' implique celui de 'protégé' (Thies, 2017). La définition d'un rôle par un acteur implique donc les autres acteurs du système. Ainsi, l'établissement et la mise en œuvre d'un rôle par un acteur ne seront pas forcément validés par l'acteur visé par ce rôle. Vandamme (2022) décrit ce phénomène comme un rejet du rôle. Pour reprendre les exemples cités, les 'suiveurs' peuvent refuser de suivre le leader, le 'défenseur' peut refuser de continuer à défendre ses 'protégés'. Cette ***dialectique des rôles*** au niveau de la scène internationale a été décrite conceptuellement comme le « lieu du rôle » (*role location*) (Walker, 1987, voir Figure 1.2).

Figure 1.2 : Représentation, mise en œuvre et dialectique des rôles



Théorie des rôles et débat agent-structure

Plus généralement, le concept de rôle permet de résoudre partiellement la tension entre l'agent et la structure (Thies, 2017). Ce problème théorique réside dans la manière de déterminer qui, de l'agent ou de la structure, explique le mieux les évolutions de l'un et de l'autre. Ainsi, est-ce le changement dans la structure du système international qui détermine le comportement des acteurs, comme l'avancent les néoréalistes (Waltz, 1993) et les néolibéraux (Keohane, 1984) ? Ou bien, est-ce plutôt l'action volontaire des acteurs, basée sur leurs perceptions du système qui le transforme, comme semblent l'indiquer les tenants de la FPA (Hudson, 2005) ?

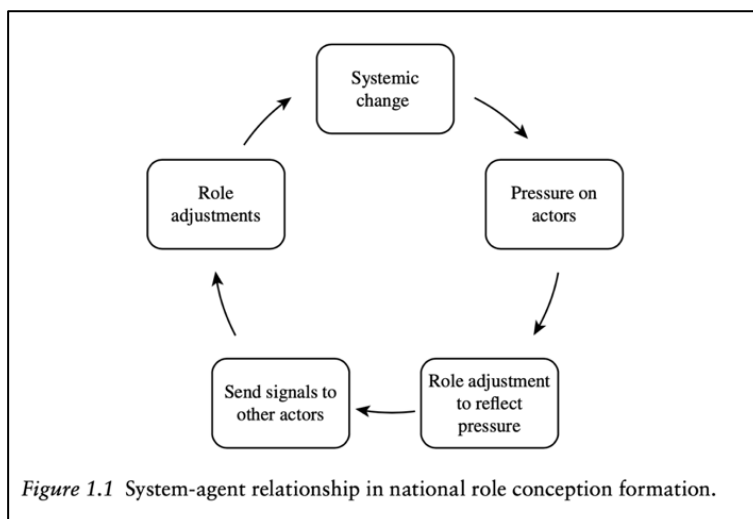
La théorie des rôles permet de faire coïncider ces deux traditions (Thies & Breuning, 2014). En pratique, selon la théorie des rôles, les changements dans le système international impliquent des pressions sur les acteurs de ce dernier qui les contraignent potentiellement à adapter leurs rôles. Réciproquement, un changement unilatéral dans le rôle d'un agent envoie certains signaux aux autres agents, qui peuvent aussi adapter leur rôle, aboutissant à un potentiel changement dans la structure du système (Grossman et al., 2022). Une seconde représentation des changements des rôles d'un acteur peut alors être basée sur la forme d'un cercle (voir Figure 1.3).

Sources des changements dans les rôles d'un acteur

En résumé, différents concepts peuvent être mobilisés pour expliquer les changements dans les rôles d'un acteur. Pour un acteur, les rôles qui lui sont dévolus peuvent être contestés. Dans le cas d'une OI, ces contestations peuvent être horizontales (au sein de sa bureaucratie) ou verticales (en provenance de ses États membres) (Cantir & Kaarbo, 2016; Koenig, 2016). À ces contestations s'ajoutent de potentiels conflits inter-rôles (Thies, 2017) et stress sur un rôle particulier (Vandamme, 2022). De plus, le rôle d'un acteur entre dans une dialectique continue avec les autres acteurs du système

international (Walker, 1987). De fait, un changement dans le rôle ou la posture d'un acteur peut entraîner un changement dans le rôle des autres acteurs impliqués (Flockhart, 2011; Thies, 2017). Enfin, plus généralement, les changements au niveau de la structure du système peuvent entraîner des changements dans les opportunités perçues par les acteurs, et par ce fait dans les rôles qu'ils se donnent (Grossman et al., 2022).

Figure 1.3 : Lien structure – agent et représentation du rôle (Grossman et al., 2022b).



1.2. Hypothèses de recherche

En se basant sur le cadre théorique élaboré ci-avant, trois hypothèses complémentaires sont posées pour répondre à la question suivante. Comment les mécanismes de la théorie des rôles permettent-ils d'expliquer le concept de guerre cognitive (son apparition, son contenu et les débats qui l'entourent) développé par l'ACT depuis 2021 ? Premièrement, l'étude de la représentation des rôles de l'OTAN devrait éclairer les principaux axes de la construction de ce concept et des débats qui l'entourent. Puisque l'OTAN est un acteur du système international, dès lors, différents rôles peuvent lui être attribués. Ces rôles devraient aussi transparaître dans le développement du concept de 'guerre cognitive'. Cela correspond au mécanisme de la mise en œuvre des rôles. Ce dernier équivaut pour rappel à la manière dont les décideurs agissent sur base des représentations des rôles de l'organisation ou État qu'ils représentent (Holsti, 1970; Thies, 2017).

H1 : Selon le mécanisme de la mise en œuvre des rôles, les rôles institutionnalisés de l'OTAN expliquent l'apparition, le contenu ainsi que dans les débats qui entourent le concept de guerre cognitive développé par l'ACT.

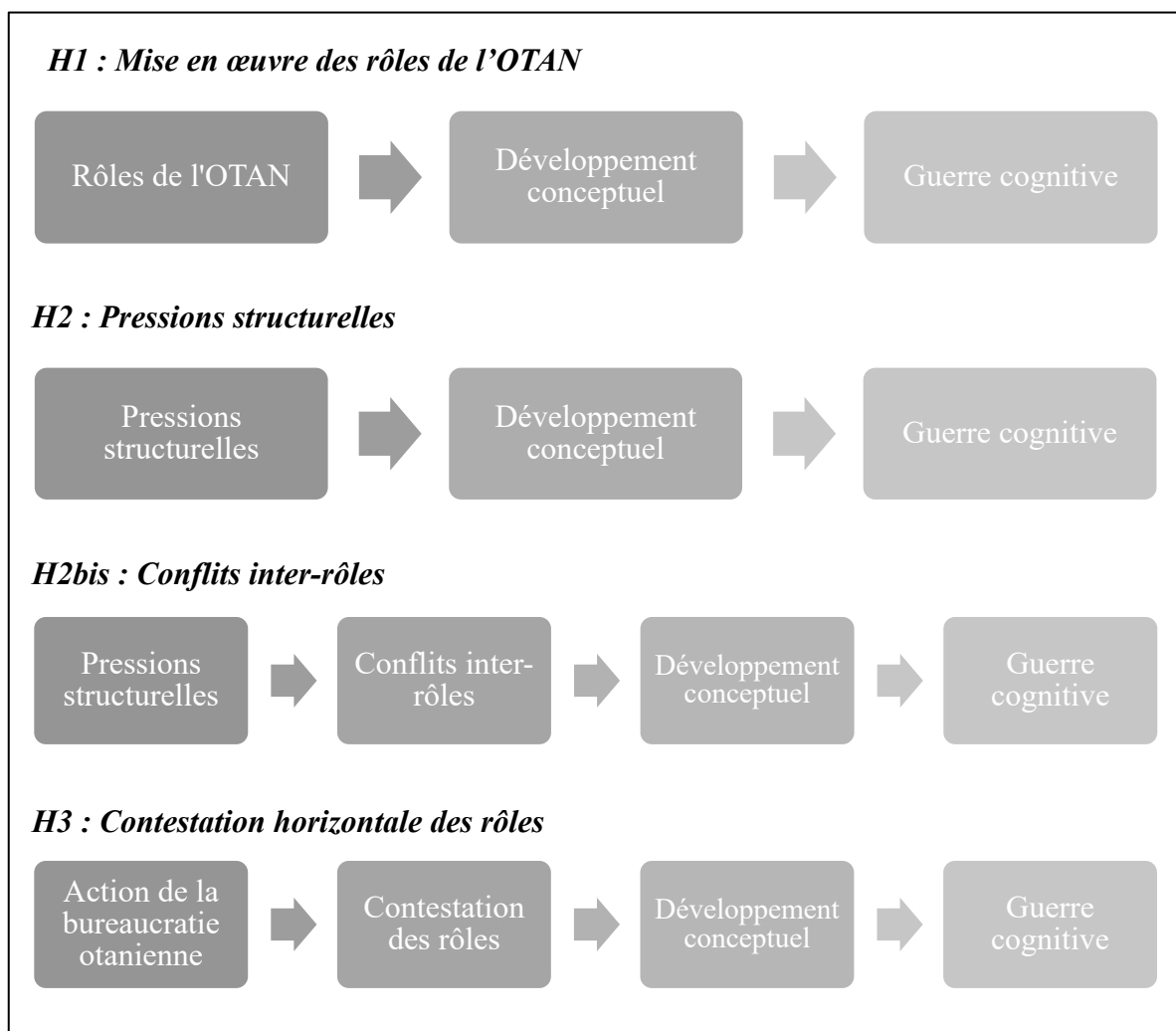
Deuxièmement, comme décrit dans le cadre théorique, différentes pressions peuvent s'exercer sur les rôles d'un acteur, les amenant à évoluer. Ces pressions peuvent provenir d'un changement dans la répartition de la puissance au niveau systémique, ainsi que d'un changement unilatéral par un des acteurs du système des rôles qu'il s'attribue et met en œuvre. Il s'agit donc de 'pressions structurelles'. Ces dernières peuvent trouver leur source dans des évolutions technologiques soudaines, ou dans des dynamiques de plus longue durée (Thies & Wehner, 2023). Sur base de ces pressions structurelles, s'ajoute la possibilité de conflits inter-rôles, c'est-à-dire le cas où différents rôles poussent un même acteur à des comportements contradictoires. Ces conflits peuvent être considérés comme une source additionnelle de pression sur les rôles d'un acteur. Dans le cas de l'OTAN, ces deux types de pressions, structurelle et inter-rôles, devraient s'exprimer dans le concept de guerre cognitive ainsi que dans les débats qui l'entourent.

H2 : Les pressions structurelles, ainsi que les conflits inter-rôles qu'elles engendrent, permettent d'expliquer l'apparition, le contenu du concept de guerre cognitive développé par l'ACT, ainsi que les débats qui l'entourent.

Troisièmement, il faut reconnaître une certaine agentivité à la bureaucratie otanienne. Au-delà de mettre en œuvre les rôles de l'OTAN et de transmettre les pressions structurelles ainsi que les conflits inter-rôles, la bureaucratie peut aussi contester d'elle-même les rôles de l'organisation. En effet, comme l'ont démontré les études néo-institutionnalistes, la bureaucratie d'une OI est capable d'interpréter le sens à donner aux concepts et doctrines existantes ainsi que de pousser à des changements depuis l'intérieur de l'OI (March & Olsen, 1983; Reinalda & Verbeek, 2003 ; Verbeek, 1998). Les bureaucrates de l'ACT restent liés à leur État, en tant qu'officiers détachés à l'OTAN. Dès lors, en cas de contestation des rôles de l'OTAN, cette dernière peut être verticale si elle provient d'une pression d'un État sur ses officiers, ou horizontale elle provient d'une action autonome des agents bureaucratiques. Ces potentiels phénomènes de contestation sont forcément limités. En effet, les rôles de l'OTAN sont institutionnalisés par son Concept Stratégique (OTAN, 2022a), un document reprenant sa vision du monde et sa place en son sein (Mayer, 2022). Cette institutionnalisation des rôles d'un acteur les rend moins flexibles (Hirata, 2016).

H3 : Le phénomène de contestation (verticale ou horizontale) des rôles institutionnalisés de l'OTAN par sa bureaucratie s'exprime au sein du concept de guerre cognitive développé par l'ACT, ainsi qu'au sein des débats qui l'entourent.

Figure 1.4 : Résumé des hypothèses



1.3. En conclusion

Dans ce chapitre, le cadre théorique de ce mémoire a été élaboré. Il s'agit d'une adaptation de la théorie des rôles à l'étude des OIs, suivie d'une description de différents concepts utiles pour comprendre les dynamiques liées aux rôles d'un acteur. Les mécanismes de mise en œuvre des rôles, de pressions structurelles sur les rôles, de conflits inter-rôles et de contestation des rôles ont été mobilisés afin de créer trois hypothèses complémentaires permettant d'expliquer le développement du concept de guerre cognitive et les débats qui l'entourent. Comme chacune de ces hypothèses se réfère aux rôles de l'OTAN, ce mémoire devra d'abord définir ces rôles avant de s'intéresser au concept de guerre cognitive, ou aux débats qui l'entourent. Les rôles de l'OTAN sont institués dans son Concept Stratégique (OTAN, 2022a). C'est ce document qui est analysé dans le prochain chapitre.

Chapitre 2 : Concept Stratégique de 2022 et rôles de l'OTAN

Ce chapitre définit les rôles de l'OTAN tels qu'ils sont institués par son Concept Stratégique paru en 2022. Avant tout, la méthode qualitative et interprétative employée est décrite. Ensuite, les six rôles institutionnalisés de l'OTAN mis au jour par l'analyse de son Concept Stratégique sont successivement définis. La conclusion résume les points essentiels apportés par cette analyse concernant la question de recherche du mémoire.

2.1. Méthodologie

La méthodologie qualitative interprétative a été utilisée pour déterminer les rôles institutionnalisés de l'OTAN sur base de son Concept Stratégique de 2022. Ce document a été analysé selon la logique de l'analyse thématique (Trent & Cho, 2014). Le texte a été codé *in vivo* ligne par ligne, puis les différents codes ont été rassemblés par thèmes. Sur base du cadre théorique de ce mémoire, cette analyse thématique a permis de faire ressortir les différents rôles institutionnalisés de l'OTAN. Les interprétations des rôles de l'OTAN effectuées selon cette méthode ont été comparées à d'autres études parues sur les rôles de l'OTAN afin d'en tester leur validité (Flockhart, 2011; Larsen, 2022; Mayer, 2022).

2.2. Concept Stratégique de 2022 et représentation des rôles de l'OTAN

Le Concept Stratégique de 2022 a été adopté au sommet des chefs d'états et de gouvernements de l'Alliance à Madrid (OTAN, 2022a). Ce document définit successivement le but et les principes de l'organisation, son environnement stratégique et ses tâches principales. Ainsi, il donne un aperçu détaillé des représentations des rôles de l'OTAN tels que partagés par l'ensemble de ses États membres (Gilli et al., 2022; Larsen, 2022; Mayer, 2022). En effet, l'adoption de ce document, comme l'ensemble du mode de prise de décision au sein du Conseil de l'Atlantique Nord³ (NAC), suit la règle du consensus (Mayer, 2023a; OTAN, 2024c). L'analyse de ce document a permis de déterminer les rôles institutionnalisés de l'OTAN. Six rôles principaux ont été retenus : défenseur face à des menaces extérieures, coordinateur des politiques de sécurité, gestionnaire de crise, développeur de sécurité coopérative, gardien de l'ordre international libéral, et expert-technicien. Au sein du Concept Stratégique, ces différents rôles se voient attribuer une description plus ou moins détaillée. Par ailleurs, comme les

³ Le Conseil de l'Atlantique Nord est l'organe décisionnel politique principal de l'OTAN. Il est composé de représentants nationaux des membres de l'Alliance. Il supervise le processus politico-militaire de l'Alliance concernant ses questions de sécurité et sert de forum de discussion pour des sujets plus large. (Olsen, 2020; OTAN, 2024c)

rôles d'un acteur impliquent toujours d'autres acteurs, ces derniers sont cités quand cela est possible.

En premier lieu, l'OTAN possède un rôle de *défenseur face à des menaces extérieures*. C'est-à-dire que l'OTAN agit afin de garantir la sécurité de chacun de ses membres contre des menaces extérieures. Ces menaces provenant de différents acteurs, il apparaît nécessaire de décrire successivement le rôle spécifique attribué à l'OTAN pour chacun d'eux. La Russie est le premier acteur vers qui ce rôle est orienté. Comme le Concept Stratégique le souligne « La Fédération de Russie constitue la menace la plus importante et la plus directe pour la sécurité des Alliés et pour la paix et la stabilité dans la zone euro-atlantique » (§8⁴). Le principal rôle attribué à l'OTAN envers la Russie, est celui de dissuader une agression de sa part contre un des membres de l'Alliance (§9). Pour mettre en œuvre ce rôle, le Concept Stratégique prévoit différentes mesures comme le renforcement de sa posture défensive conventionnelle (§21-22) et de la crédibilité de sa dissuasion nucléaire (§28-30). Au-delà de la menace d'une agression armée, l'OTAN envisage aussi son rôle de garant de sécurité collective de manière plus large, « une sécurité à 360° » (§20). Concernant la Russie, l'OTAN prévoit ainsi de défendre ses membres contre ses tentatives de coercition non militaire.

Un deuxième acteur contre qui l'OTAN s'attribue aussi le rôle de défenseur est la Chine. Plus spécifiquement, l'OTAN attribue à la Chine des tentatives de coercition économique ainsi qu'une stratégie d'affaiblissement de l'Alliance. Comme le Concept le décrit, « ses opérations hybrides ou cyber-malveillantes, sa rhétorique hostile et ses activités de désinformation prennent les Alliés pour cible et portent atteinte à la sécurité de l'Alliance » (§13). À ces deux acteurs étatiques, l'OTAN ajoute globalement une troisième menace contre qui lutter. « Le terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, est la menace asymétrique la plus directe pour la sécurité de nos concitoyens ainsi que pour la paix et la prospérité internationales. » (§10). Différentes références sont faites au rôle plus spécifique de contre-terrorisme, rôle enchâssé dans la défense collective. « La lutte contre le terrorisme est essentielle à notre défense collective. » (§ 34)

Au-delà de ce rôle défensif, l'OTAN possède un rôle de *coordinateur des politiques de sécurité* de ses membres. Ainsi, l'OTAN est considérée par ses États membres comme

⁴ Les § indiqués correspondent à la numérotation officielle des paragraphes du Concept Stratégique de 2022 (OTAN, 2022a). Pour les citations de la Préface, aucun § n'est indiqué.

« l'unique forum transatlantique, essentiel et indispensable, pour les consultations, la coordination et l'action sur toutes les questions touchant à notre sécurité individuelle et collective » (§3). Ce faisant, en tant qu'acteur de la scène internationale, l'OTAN possède aussi un rôle de coordination envers ses États membres. Une étude à part entière devrait néanmoins préciser l'étendue de l'agentivité dévolue à l'OTAN au travers de sa bureaucratie et de son secrétariat général concernant ce rôle de coordination. Cela permettrait de définir s'il s'agit d'un simple forum où les États décident de manière consensuelle et souveraine, avec les USA dans le rôle de leader (Larsen, 2023; Mayer, 2022) ou bien si la bureaucratie otanienne y a un rôle à jouer (Schuette, 2021).

En plus de ce rôle de coordination interne, l'OTAN possède aussi un rôle de *gestionnaire de crise*. Le terme de crise doit ici être compris au sens large. En effet, l'OTAN se voit attribuer un rôle dans la gestion militaire de crises internationales ainsi que dans la tenue d'opérations de stabilisation et de contre-terrorisme. Ces efforts sont dirigés à l'extérieur de l'Alliance, ce qui les différencie du rôle de défense collective. À ce pan militaire, s'ajoute une composante civile. Il s'agit pour l'OTAN « d'appuyer les opérations civiles de gestion de crise et de secours en cas de catastrophe » (§34). Quelle que soit la crise, l'OTAN se doit d'être prête à répondre rapidement. « Nous pourrions ainsi parer très rapidement à toute éventualité » (§36).

Un quatrième rôle attribué à l'OTAN dans le Concept Stratégique de 2022 est celui de *développeur de sécurité coopérative*. Il s'agit pour l'OTAN de coopérer avec différents acteurs : partenaires, ou candidats à l'adhésion, afin d'augmenter la sécurité commune et d'avancer sur des domaines d'intérêts communs. En premier lieu, l'OTAN se définit comme un partenaire rapproché de l'UE, « Dans le prolongement de la coopération qui s'exerce de longue date entre l'OTAN et l'Union européenne, nous approfondirons le partenariat stratégique entre celles-ci, nous intensifierons les consultations politiques, et nous développerons la coopération sur des questions d'intérêt commun » (§ 43). Ensuite, le texte fait référence à différentes catégories de partenaires que l'OTAN soutient de différentes manières.

L'Ukraine est citée directement ainsi que les autres pays candidats à l'adhésion. Le rôle de l'OTAN est de développer des partenariats solides et approfondis avec ces États. « Nous continuerons de développer nos partenariats avec la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie et l'Ukraine pour faire avancer la paix, la stabilité et la sécurité dans la zone euro-atlantique, qui sont dans notre intérêt commun » (§45). En plus de développer des

partenariats de sécurité, l'OTAN compte aussi maintenir sa politique de 'porte ouverte'. C'est-à-dire le principe fondé sur l'article 10 du Traité de l'Atlantique Nord (TAN) qui consiste à laisser l'adhésion à l'OTAN ouverte à « toutes les démocraties européennes qui partagent les valeurs de l'Alliance, qui sont désireuses et capables d'assumer les responsabilités et obligations liées au statut de membre, et dont l'adhésion favoriserait notre sécurité commune. » (§40).

À ces partenaires nommés expressément, s'ajoutent ceux implicitement indiqués dans des expressions telles que « Nous travaillerons avec les partenaires pour répondre aux menaces et défis communs en matière de sécurité dans les régions présentant un intérêt stratégique pour l'Alliance, notamment le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ainsi que le Sahel. » (§45). À ces zones géographiques s'ajoute celle de l'Indopacifique, car « l'évolution de la situation dans cette partie du monde est susceptible d'avoir des incidences directes sur la sécurité euro-atlantique. » (§45).

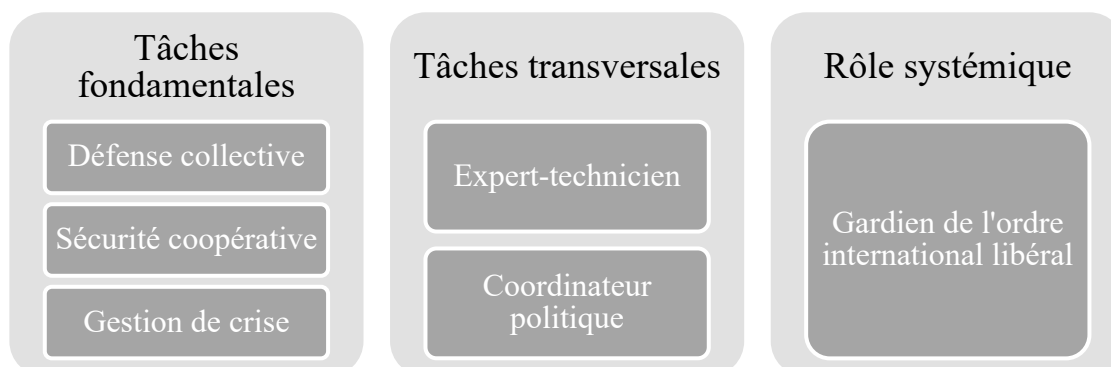
Plus généralement, l'OTAN envisage son rôle au sein du système international comme un rempart, ou *gardien de l'ordre international libéral* (Préface). Cette notion d'ordre international libéral, basé sur les règles, se retrouve inscrite au sein de chacun des autres rôles décrits ci-avant. Ainsi, dans son environnement stratégique, l'OTAN fait référence de manière répétée à des acteurs qui « ébranlent l'ordre international fondé sur des règles » (la Russie, §8), qui transgressent et fragilisent les règles et institutions multilatérales (les acteurs autoritaires, §7), voire qui « s'emploie[nt] à saper l'ordre international basé sur les règles » (la Chine, §13). Cette notion de protection de l'ordre international s'exprime à la fois dans les rôles de défense collective (en éclairant les menaces contre qui agir), de partenariat (en donnant un objectif à ces derniers) et de gestion de crise (en liant les crises à gérer au Conseil de Sécurité de l'ONU). Plus généralement, le TAN mentionne de manière répétée ce lien entre l'OTAN et la Charte des Nations Unies (OTAN, 1949).

Enfin, bien que ce dernier est à chaque fois indiqué comme une condition pour la mise en œuvre des autres rôles plus larges de l'OTAN, l'organisation semble aussi posséder un rôle d'*expert-technicien*. Ainsi, l'OTAN se doit de créer les conditions matérielles, organisationnelles, technologiques et doctrinales afin de lui permettre de remplir ses différentes tâches. Cela concerne ses structures militaires : « Nous veillerons à ce que la structure de commandement reste performante, résiliente et intégrée » (§22) ; la transition numérique : « accélérer le processus de transformation numérique » (§24) ;

la préparation civile : « pour que soient assurés la continuité de l'action des pouvoirs publics, la fourniture de services essentiels à nos concitoyens et le soutien du secteur civil aux armées » (§26) ; et le réchauffement climatique « l'OTAN doit devenir l'organisation internationale de référence pour ce qui est de comprendre les incidences du changement climatique sur la sécurité et de s'y adapter » (§46). Comme le montre l'étude de l'évolution historique des rôles de l'OTAN réalisée pour ce mémoire (*cfr* Annexe1), ce rôle d'expert-technicien inclut aussi l'étude de l'environnement stratégique et sécuritaire de l'Alliance afin de la guider dans les changements nécessaires. Cette capacité est illustrée par l'ACT et les différents centres d'excellence de l'Alliance (Weaver, 2021).

Une typologie peut être construite sur base de ces six rôles. Tout d'abord, l'OTAN s'attribue trois « tâches fondamentales » : la défense collective, la gestion de crise et la sécurité coopérative. Ces tâches sont explicitement citées dans le Concept Stratégique de 2022. C'est d'ailleurs à ces trois concepts que se réfèrent les différentes études des rôles de l'OTAN (Flockhart, 2011; Larsen, 2022; Mayer, 2022; Wagnson, 2011). Ces trois rôles impliquent des acteurs extérieurs à l'OTAN : Russie, Chine, terrorisme international, partenaires et candidats à l'adhésion. À ces tâches fondamentales, il est possible d'adjoindre deux « tâches transversales ». Il s'agit d'organiser la coopération entre les États membres, ainsi que de leur fournir une expertise technique, pouvant prendre différentes formes. Ces rôles n'engagent pas l'OTAN envers des acteurs extérieurs, mais plutôt envers ses propres membres. Ces tâches sont transversales, car elles sont nécessaires à l'accomplissement de chacune des tâches fondamentales de l'Alliance : sans coopération et sans expertise, pas de défense collective, de gestion de crise, ni de sécurité coopérative. Enfin, au niveau systémique, l'OTAN se donne le rôle de gardien de l'ordre international libéral. Ce dernier semble orienter en partie chacune des tâches fondamentales de l'Alliance.

Figure 2.1 : Typologie des rôles de l'OTAN



2.3. En conclusion

Ce chapitre a pu mettre au jour les six rôles institutionnalisés de l'OTAN en déployant une méthode qualitative interprétative. Plus précisément, dans son Concept Stratégique de 2022, l'OTAN se voit attribuer six rôles qu'il est possible de classer en trois catégories. Tout d'abord l'OTAN s'attribue trois *tâches fondamentales*. Ces rôles de défense collective, de gestion de crise et de gestionnaire de sécurité coopérative sont habituellement cités dans la littérature (*cfr* Flockhart, 2011; Larsen, 2022; Mayer, 2022). Au-delà de ces derniers, il est possible de souligner deux *tâches transversales* dévolues à l'OTAN : expert-technicien et coordinateur des politiques de sécurité ; ainsi qu'un *rôle systémique* de gardien de l'ordre libéral international. Ces trois derniers rôles ont rarement été soulignés par la littérature. Cependant, ils sont apparus et ont évolué au gré des transformations de l'Alliance. Une analyse de ces évolutions historiques a été réalisée et est consultable à l'Annexe 1.

La définition de ces rôles est un préalable nécessaire pour pouvoir tester les trois hypothèses de ce mémoire. Sur cette base il est possible de déterminer si le concept de guerre cognitive est mieux expliqué par la mise en œuvre de ces rôles, par les pressions exercées sur ces rôles et les conflits qui peuvent survenir entre eux, ou par la volonté de la bureaucratie qui rédige ce concept de remettre tout ou partie des rôles de l'OTAN en question en déployant une contestation de ces derniers. Pour avancer dans ces interrogations, le prochain chapitre analyse le rôle habituellement joué par l'ACT quant aux rôles de l'OTAN et décrit sur base de sources primaires l'apparition et le contenu actuel du concept de guerre cognitive.

Chapitre 3 : L'ACT et le concept de guerre cognitive

From its inception in 2003, ACT has demonstrated the importance of transformation and development as continuous drivers for change – change that will ensure the relevance of the Alliance in a rapidly evolving and complex global security environment. (ACT, 2024c)⁵

Dans ce chapitre, deux sujets sont successivement développés. En premier lieu, une analyse de la place que l'ACT peut *a priori* jouer concernant l'évolution des rôles de l'OTAN est réalisée. Pour ce faire, la mission et les tâches attribuées à ce commandement sont décrites et mises en perspective avec différents concepts issus de la théorie des rôles. En deuxième lieu, le développement du concept de guerre cognitive est décrit de manière extensive en vue d'affiner la compréhension des mécanismes de contestation des rôles de l'OTAN par l'ACT. L'origine de ce concept ainsi que les principales caractéristiques qui lui sont actuellement attribuées par l'ACT sont successivement développées. Ce faisant, le type de contestation des rôles de l'OTAN effectué par l'ACT au travers du concept de guerre cognitive a pu être défini.

3.1. L'ACT : courroie de transmission des pressions ou source d'innovation ?

L'ACT est le commandement chargé de la transformation de l'appareil militaire de l'OTAN afin de l'adapter continuellement à son environnement sécuritaire. Il a été créé en 2003 en réponse à la volonté d'adapter l'OTAN à un environnement international changeant (Driver, 2021; Weaver, 2021). Son siège est situé à Norfolk, Virginie. Le responsable de l'ACT est un général français depuis le retour de la France dans la structure militaire intégrée de l'OTAN (ACT, 2024a), actuellement il s'agit de Philippe Lavigne (ACT, 2024b). Les quatre fonctions principales de l'ACT sont les suivantes : la pensée stratégique; le développement des capacités; l'éducation, l'entraînement et les exercices; et la coopération et l'engagement avec les partenaires (ACT, 2024c). L'ACT est créé et se conçoit comme une structure poussant au changement de l'OTAN (Weaver, 2021). La réflexion de l'ACT porte principalement sur la structure et les capacités militaires de l'Alliance. Ainsi, l'ACT étudie l'adaptation de la structure des forces intégrées de l'Alliance et la meilleure manière d'entraîner ces forces pour les rendre plus cohésives (ACT, 2024c).

Plus spécifiquement ce commandement possède un département – *Strategic Policy Directorate* – dédié à l'analyse stratégique prospective, au développement de la doctrine OTAN ainsi qu'à l'amélioration des conseils militaires afin de façonner la stratégie et la

⁵ Pour l'entièreté des citations en anglais, se référer à l'Annexe 4 pour des traductions en français

politique générale de l'Alliance. Dès lors, son action peut *a priori* influencer les rôles de l'OTAN (Johnston, 2017). En effet, en décrivant les menaces futures et en proposant des concepts et des capacités pour y faire face, l'ACT paraît capable de remettre en question les rôles de l'Alliance, au moins au niveau de leur contenu. Cela s'exprime dans les différentes études prospectives publiées par l'ACT. Ces dernières mettent en cause les rôles de l'OTAN. Elles soulignent la nécessité de faire évoluer les tâches de l'Alliance (ACT, 2013, p.9) ou proposent des manières d'adapter l'OTAN à son environnement de sécurité (ACT, 2017, p.3). En 2023, l'ACT va jusqu'à détailler comment l'OTAN devrait utiliser ses instruments de puissance militaire, diplomatique, économique et informationnelle au vu de son environnement sécuritaire (ACT, 2023a, p.7).

Ces analyses prospectives couplées au développement autonome de concepts par l'ACT façonnent, au moins partiellement, la vision des officiers siégeant au Comité militaire (Ivanov, 2023; OTAN, 2024a). Pour rappel, ce Comité est composé de représentants des États-majors des membres de l'Alliance et conseille le NAC sur les décisions politiques et stratégiques à prendre pour l'Alliance. Dès lors, en développant des concepts et en réalisant des analyses de prospective stratégique, l'ACT est en mesure de remettre en cause les rôles de l'OTAN. La remise en question des rôles de l'OTAN par l'ACT peut *a priori* prendre différentes formes : contestation verticale ou horizontale, agentivité propre ou transmission des pressions structurelles.

En premier lieu, en partant de l'idée que les militaires travaillant à l'ACT représentent les intérêts de l'OTAN en tant qu'Alliance, ou leurs intérêts propres en tant que bureaucrates, les idées de changement qu'ils prônent peuvent être conçues comme des formes de **contestation horizontale** des rôles de l'OTAN. En deuxième lieu, si les recommandations de l'ACT remettent en question les rôles de l'OTAN, cela peut aussi être compris comme une forme de **contestation verticale**. Cela serait par exemple le cas si un État particulier instrumentalise ses militaires détachés⁶ à l'ACT pour pousser certaines idées ou certains concepts. Ensuite, en prenant une approche systémique, l'ACT peut aussi être compris comme une **courroie de transmission** des pressions structurelles sur les rôles de l'OTAN. Dans ce cas, les agents travaillant au sein de la bureaucratie observent et relaient les pressions extérieures sur et entre les rôles de l'OTAN. À l'inverse, il est possible d'envisager que les contestations sont exercées sur base d'idées

⁶ En effet, les officiers militaires travaillant dans les commandements stratégiques de l'Alliance gardent leurs liens administratifs avec leur pays (salaire, etc.) bien qu'ils soient intégrés dans la chaîne de commandement otanienne (OTAN, 2023)

propres à l'ACT, en absence de pression structurelle. Par exemple, dans le cas où il existerait des conflits entre les rôles de l'OTAN, l'ACT pourrait proposer des solutions pour y remédier, sur base de son *agentivité propre*.

Le développement de concepts est l'une des tâches principales de ce commandement. Plus précisément, cette tâche consiste pour l'ACT à développer des concepts robustes en suivant une méthodologie établie dans le *NATO CD&E Handbook* (ACT, 2021a). Ce développement de concepts peut être défini comme suit.

Activities aimed at capturing the best ideas and exploring solutions to current and future issues, capability shortfalls, or gaps; or approaches to exploit future opportunities resulting in the publication of a concept. Sometimes concept development may prove that an idea or solution will not work. (ACT, 2021a, p.4)

So, concept development in NATO is a sort of a regulated way of generating new knowledge. It's kind of the military way of doing research and development essentially. But for a concept, which is in essence an idea, right, or an approach to solving a problem. (interview 2)⁷

Différents éléments peuvent amener à l'adoption d'un concept : le *NATO Defence Planning Process* (NDPP)⁸, des initiatives en provenance des États, des besoins basés sur le retour d'expérience, des besoins opérationnels, de l'innovation, ou des analyses de prospective stratégique (ACT, 2021a, p.6). Ici comme on le voit, les sources potentielles d'un concept peuvent être d'origine plutôt horizontale avec l'innovation et la prospective stratégique au sein de l'ACT, ou verticale avec les idées poussées par certains Alliés. Concernant l'étude du concept de guerre cognitive, il sera donc important de déterminer la source de sa création : étatique ou bureaucratique. Pour ce faire, un état des lieux de son développement est dressé ci-après.

3.2. Le concept de guerre cognitive : état des lieux

Lors de l'écriture de ce mémoire, le développement du concept de guerre cognitive était au stade de développement avancé. L'officier responsable de son développement a comme espoir de le faire approuver comme concept OTAN dans le courant de l'année 2024 (interview 2). Ci-après, les différentes étapes du développement du concept de guerre cognitive sont décrites. Pour ce faire, le contenu d'entretiens réalisés pour ce mémoire a été complété par l'analyse de documents parus en ligne. Notons ici que 'guerre

⁷ Cfr Chapitre 4 pour la méthodologie détaillée suivie pour réaliser et analyser les entretiens de ce mémoire. Voir en Annexe 2 la description des personnes interviewées.

⁸ Le NDPP est un processus structuré qui vise à définir les capacités nécessaires à l'OTAN afin d'atteindre ses ambitions. Cinq étapes permettent de transformer les documents stratégiques de l'Alliance en recommandations pratiques pour chaque Allié quant aux capacités qu'il devrait acquérir (OTAN, 2022b)

cognitive’ est une traduction assez limitée du concept de ‘*cognitive warfare*’. En effet, la langue française ne fait pas la différence entre ‘*war*’, la guerre au sens large, et ‘*warfare*’, la manière de mener une guerre, en référence au type de méthodes et d’armes utilisées (Cambridge, 2024). Ainsi en faisant référence au combat dans les tranchées, le français utilisera le terme de ‘guerre des tranchées’, là où l’anglais préférera le ‘*trench warfare*’.

Genèse du concept : *Innovation Hub* et prospective stratégique

Au sein de l’ACT, deux narratifs entourent l’apparition du concept de guerre cognitive. Un premier discours lie son développement à la parution d’une étude prospective, *Warfighting 2040*, réalisée au sein de l’*Innovation Hub*⁹ (Innovation Hub, 2020; interview 6). Cette étude a été dirigée par François du Cluzel (interview 7), qui était alors officier innovation à l’ACT. Elle consiste en une analyse prospective du champ de bataille en 2040. Elle supporte le développement au sein de l’ACT de nouveaux concepts en proposant une analyse indépendante des développements futurs de l’environnement opérationnel (Innovation Hub, 2020).

Donc *Warfighting 2040*, c’est un état des lieux en fait du champ de bataille en 2040. Et j’ai notamment poussé deux idées qui ont fait flores. Une, c’est la prolifération du mercenariat. Donc en 2019, on ne parlait pas beaucoup encore de Wagner, mais c’est devenu le cas. Et puis le deuxième qui est ce concept de guerre cognitive, en disant que la cognition était une des cibles favorites aujourd’hui de certaines puissances à des fins de déstabilisation ou de fracturation des sociétés, en particulier des sociétés démocratiques libérales, qui n’étaient pas sur un pied d’égalité, notamment en termes d’éthique, avec certains de nos adversaires, pour le dire de façon un peu policée. (interview 7)

Au sein de ce document, plusieurs paragraphes mentionnent l’importance grandissante de l’aspect cognitif dans la conflictualité et recourent au concept de guerre cognitive (Innovation Hub, 2020, p.16).

Cognitive warfare, very similar to information warfare, is a new way to wage war in the new era of warfare. This type of warfare primarily attacks the beliefs and opinions of the population with the aim of destabilising the cohesion, security and prosperity of a nation. It is about influencing the population, because technology facilitates a further reach into the population. (Innovation Hub, 2020, p.16)

Les idées décrites dans ce document s’inspirent des travaux de Zac Rogers (2019, 2021) qui étudie l’exploitation de l’hyperconnectivité à des fins de manipulation, et des travaux de Soshana Zuboff (2019) qui a lancé le concept de capitalisme de surveillance (interview 7). Comme rapporté par F. du Cluzel, les conclusions de ce rapport attirent l’attention du général en charge de l’ACT : « le général m’a dit, je te redonne six mois et

⁹ L’*Innovation Hub* est un forum qui réunit des experts de différents milieux afin de collaborer pour proposer des solutions innovantes aux défis posés à l’OTAN (ACT, 2024d).

je te redonne un peu de budget. » (interview 7). Une étude plus approfondie sur le concept de guerre cognitive est alors lancée, qui aboutit à la parution de différents documents au sein de *l'Innovation Hub : Cognitive Warfare* (du Cluzel, 2021), *Cognitive Warfare an attack on truth and thought* (Bernal et al., 2020), *Cognitive Biotechnology, altering human experience* (Bernal et al., 2021), ou encore *The Weaponization of neurosciences* (Le Guydayer, 2021).

Ce discours sur la genèse du concept est toutefois nuancé par un·e analyste stratégique de l'ACT (interview 4). D'après cette personne, l'apparition des réflexions sur l'aspect cognitif de la conflictualité remonte plutôt à 2017, avec l'analyse stratégique prospective de l'ACT (ACT, 2017). À sa suite, différentes discussions seraient apparues au niveau *senior*, c'est-à-dire au niveau du Comité militaire. Ces discussions auraient mené à l'inclusion du concept de cognition au sein de différents documents stratégiques tels que le *NATO Warfighting Capstone Concept* (NWCC) (ACT 2021b; interview 4).

There's the Strategic Foresight Analysis back into 2017, if I remember rightly. I think that identified a series of risk and threat in the cognitive space, emerging throughout the cognitive space. That triggered consideration and inclusion in a range of strategic documentation, not least the NWCC, that recognized that the cognitive superiority is one of the main areas that needs to be considered in the future. (interview 4)

Après vérification, il s'avère que le concept de cognition n'avait pas encore été utilisé au sein de l'analyse stratégique de 2017. Cependant différentes mentions relatives aux tentatives de gouvernements étrangers d'exploiter les tensions existantes au sein des sociétés occidentales sont faites dans ce document.

Moreover, problems (real, perceived, and manufactured) are often leveraged and exacerbated by hostile states to disrupt societies. As a result, in western countries, the legitimacy of an elected government's mandate may come into question and their credibility may suffer. (...) Polarization could be deepened by adversaries' use of social media and other sources of distorted, biased news, creating an alternative reality, and adversely impacting social cohesion. (ACT, 2017, pp. 20-21)

D'après les personnes interviewées et les documents analysés, c'est donc l'effort indépendant de l'ACT, soit via les idées poussées au sein de *l'Innovation Hub*, soit via ses études stratégiques prospectives, qui aboutit au développement du concept de guerre cognitive. « Voilà, dans le domaine de la guerre cognitive c'est l'OTAN qui a lancé le sujet. Aujourd'hui les nations, quasiment toutes les nations de l'OTAN ont pris le sujet à bras le corps » (interview 7). Ainsi, il ne s'agit pas ici d'une tentative par un État membre de pousser dans une direction la doctrine otanienne, ce qui semble être la manière attendue par les acteurs interrogés.

It's rare that anything in the alliances don't go, without sort of a push from, sort of key nations that are interested in it. So, it's almost grassroots rather than top down, identified threat. But certainly, the Strategic Foresight Analysis, that's then our basic team, was an independent analysis. And that, that was key in kicking off the ACT processes. (interview 4)

Dès lors, il semble qu'au moins pour le concept de guerre cognitive une agentivité en propre doit être attribuée à la bureaucratie militaire otanienne. Ainsi, les documents parus et le processus de développement du concept de guerre cognitive peuvent être analysés comme provenant de la bureaucratie militaire otanienne plutôt que des États membres. À ce stade, l'idée d'une contestation verticale des rôles de l'OTAN au travers du développement du concept de guerre cognitive peut être rejetée. L'analyse du contenu du concept de guerre cognitive tel que développé par l'ACT permettra de déterminer quelles parties du concept consistent en une mise en œuvre des rôles institutionnalisés de l'OTAN, en une transmission des pressions structurelles ou en une contestation horizontale des rôles de l'OTAN (*cfr* chap. 5).

Développement par l'ACT : NWCC & *Exploratory Cognitive Warfare Concept*

Sur base de ces efforts d'innovation et de prospective, un ensemble de propositions et d'idées entourant la cognition apparaissent dans les publications de l'ACT. Ainsi, avec la parution du NWCC, adopté en 2021, la branche militaire de l'OTAN souligne le besoin d'atteindre une 'supériorité cognitive' (ACT, 2021b). Ce faisant, la dimension cognitive est indiquée comme l'une des clés du succès pour l'OTAN.

Success demands balancing the efforts of the Alliance military instrument of power (MIOp) across shaping, contesting and fighting contexts. (...) It is paramount to understand how the Alliance MIOp must conduct future warfighting in the multi-region, multi-dimensional (physical, virtual, and cognitive) and multi-domain operating environment. (ACT, 2021b, p.2-5).

Au sein de la réflexion sur la nécessité d'obtenir une supériorité cognitive, le concept de guerre cognitive est central.

And cognitive warfare sits within cognitive superiority as a subordinated part of that. There is additional work going on within that conceptual area, that sits alongside cognitive warfare, but that's not necessarily, this is a multi-year's part of our 2030 series of transformation efforts. Some parts are still in early stages of development, other parts are quite advanced. The other parts of cognitive superiority haven't yet developed as far as the cognitive warfare part. Mainly because the cognitive warfare concept is depending for a lot of the ideas and the rest of the ideas. (interview 4)

Comme indiqué précédemment, le concept de guerre cognitive est toujours en phase de développement. Ce projet porte le nom d'*Exploratory Cognitive Warfare Concept*. En effet, "the concept that I am currently writing for NATO is not yet agreed by the nations. So, it's not an official NATO position at this point." (interview 2). Il doit encore être

approuvé par le Comité militaire, composé de l'ensemble des chefs d'État-major de l'ensemble des membres de l'OTAN. Ce Comité, en charge de la gestion de la branche militaire de l'organisation, participe aussi à l'établissement de la politique générale de l'OTAN en conseillant le NAC (OTAN, 2024b). Le lancement de ce développement conceptuel en 2021 se base sur les travaux de l'*Innovation Hub*. Cependant, si ces travaux représentent une source d'inspiration, l'équipe en charge du développement formel du concept effectue ses propres recherches, en partenariat avec des centres d'excellence et une communauté d'intérêts transnationale.

Once the innovation hub report was published at the end of 2020, I was tasked to turn it into a more formal NATO product in the form of a concept. So that effort really started around the time when the current commander in our headquarter started. So, the summer of 2021 is when my efforts started. (...) So, we've been, I mean, we were informed about the Innovation Hub. We took that as kind of inspiration, but we did our own research as well. So, there's good ideas from the Innovation Hub report and the work they've done. But the concept is based on our own research and collaboration with a wide community across nations and centers of excellence. (interview 2)

3.3. Le concept de guerre cognitive selon l'ACT

Comme le concept de guerre cognitive est toujours en phase de développement, la description effectuée ci-après ne représente pas la position officielle de l'OTAN. Il s'agit de la meilleure description possible basée sur les entretiens menés ainsi que sur les sources disponibles lors de la réalisation de ce mémoire. Le concept est d'abord défini. Ensuite différents exemples mobilisés par l'ACT pour l'illustrer sont cités. Enfin, puisque le développement conceptuel au sein de l'OTAN vise à résoudre des problèmes, les solutions proposées pour faire face à la guerre cognitive sont décrites.

Définitions

Lors d'un entretien réalisé en septembre 2023, la personne en charge du développement de ce concept le décrit en ces termes.

I would say that in the simplest way of explaining it is using technological capabilities to influence thoughts, emotions, behaviors of people to achieve some sort of strategic objective. That's not the definition, but that's because I'm not going to use the definition we have, because it's currently not agreed, but we see it as, as a sort of a, primarily a state actor acting across the different instruments of power, so not just military, economic, diplomatic. (...) all levers of state power can be brought to bear on creating these effects on behavior and decision making. (interview 2)

Sur le site internet de l'ACT, trois descriptions de la guerre cognitive ont pu être identifiées :

Current and potential adversaries use Cognitive Warfare to influence the behaviours and beliefs of individuals, groups and populations in order to fracture Western societies. Cognitive Warfare

leverages hyper-connectivity, the pervasiveness of data, psychological warfare and cognitive sciences to affect what and how people think and act. (ACT, 2024c)

Cognitive Warfare: the activities conducted in synchronization with other instruments of power, to affect attitudes and behaviours by influencing, protecting, and/or disrupting individual and group cognitions to gain an advantage. (...) Cognitive Warfare integrates cyber, information, psychological, and social engineering capabilities. (ACT, 2023b)

Cognitive Warfare includes activities conducted in synchronization with other Instruments of Power, to affect attitudes and behaviours, by influencing, protecting, or disrupting individual, group, or population level cognition, to gain an advantage over an adversary. Designed to modify perceptions of reality, whole-of-society manipulation has become a new norm, with human cognition shaping to be a critical realm of warfare. (ACT, 2023c)

Ces différentes descriptions et définitions se recoupent partiellement. Les définitions trouvées sur les pages web de l'ACT centrent la guerre cognitive sur la manipulation de la cognition humaine afin d'influencer les croyances, attitudes ou comportements de ses cibles. La description donnée par la personne en charge du concept est un peu plus large puisqu'elle ajoute la notion d'émotion. Il est possible que sa description soit volontairement plus large, ou bien que les définitions présentes en ligne soient dépassées. Pour pouvoir décrire de manière cohérente le concept développé par l'ACT, le choix a été fait de combiner les définitions en ligne et les données issues de l'entretien. Sur cette base, cinq caractéristiques qui semblent rendre les éléments centraux du concept ont été retenues (voir Tableau 3.1).

Une définition du concept de guerre cognitive selon l'ACT pourrait être la suivante.
La guerre cognitive est un ensemble d'activités, déployant des moyens informationnels, psychologiques, sociétaux et cyber, visant la cognition humaine, qui tire parti des avancées technologiques, menées par un État en coordination avec ses autres leviers de puissance, afin d'influencer les attitudes, les émotions et les comportements de ses cibles, du niveau individuel au niveau collectif, pour gagner un avantage stratégique sur son adversaire.

Figure 3.1 : La guerre cognitive selon l'ACT

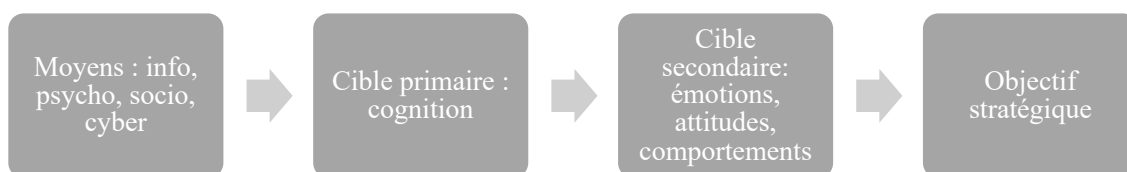


Tableau 3.1 : Caractéristiques de la guerre cognitive selon l’ACT

Cible directe	Cognition humaine
Moyens employés	Capacités informationnelles, psychologiques, d’ingénierie sociale et cybernétique ; centralité des avancées technologiques
Coordination	Activités coordonnées avec les autres leviers de puissance d’un État
Objectif intermédiaire	Influencer les attitudes, les émotions et les comportements de ses cibles, du niveau individuel au niveau collectif
Objectif final	Effet stratégique : déstabilisation, influencer le processus de prise de décision, ingérence dans les processus démocratiques

Exemples de guerre cognitive

Afin d’illustrer son concept et de montrer sa pertinence, l’ACT propose différents exemples de guerre cognitive menée par les adversaires de l’OTAN dans le passé, ainsi que des formes possibles de guerre cognitive pour le futur à court et moyen terme. Concernant les exemples de guerre cognitive menée dans le passé, les actions de la Russie durant l’élection américaine de 2016 semblent avoir une place centrale. En effet, les trois personnes interviewées travaillant, ou ayant travaillé, sur le concept de guerre cognitive pour l’ACT y font spontanément référence quand des exemples de guerre cognitive leur sont demandés.

I would say that some examples from the real world would be the actions that were undertaken by the Russian Internet Research Agency during the 2016 election, where they were essentially creating, you know, movements, organizing demonstrations for and against an issue and then essentially street fights would erupt. Right, so then that was kind of one incident, but of course, it's that in itself was not a big issue, it's in the aggregate where the big effects occur, right? (interview 2)

If you see the elections here in the United States in 2016, there are at least there is the understanding that there was a huge effort of Russia in order to get this in a specific direction. (interview 5)

En 2017, le patron du FBI, qui était James Comey, il dit, nous parlons d'un gouvernement étranger qui, avec des intrusions technologiques et d'autres moyens, a essayé de façonner la manière dont nous pensons, votons et agissons. (interview 7)

La menace identifiée est liée à la capacité pour des acteurs publics, potentiellement via des acteurs privés, comme Cambridge Analytica, de cibler de manière très fine les

victimes potentielles de manipulation. Cela peut être utilisé afin de diminuer leur confiance dans leurs institutions, afin de les amener à voter pour certains candidats, ou afin d'augmenter la polarisation au sein d'une société en appuyant sur les « cicatrices de l'histoire » (interview 7).

Concernant les activités de guerre cognitive plus récentes, l'ACT fait référence aux actions actuellement menées par la Russie pour légitimer sa campagne militaire en Ukraine.

An example: Russian social media and public information operations targeted much of the international community in an attempt to label Ukraine as being at fault. Through a combination of communication technologies, fake news stories, and perceptions manipulation, Russia aims to influence public opinion, as well as decay public trust towards open information sources. (ACT, 2023c)

De plus, afin de montrer les effets potentiels d'actions cognitives à des fins domestiques, l'ACT prend pour exemple la Chine. *“China leverages official and party-aligned influence to manipulate and control their domestic information environment, which results in cognitive biases development.” (ACT, 2023b)*

À court, moyen et long terme, l'ACT souligne différentes menaces entrant dans la sphère de la guerre cognitive. À **court terme**, ils identifient l'émergence des intelligences artificielles génératives comme Chat GPT, couplées avec la capacité de ciblage offerte par les *big data* comme un risque central. En effet leur synergie pourrait permettre la création automatisée de contenu personnalisé à des fins de manipulation, aboutissant à une « *informational anarchy* » (interview 2). À **moyen terme**, l'exploitation et le développement potentiel de la réalité augmentée pourraient aussi augmenter les potentiels de manipulation, et de disruption cognitive. Un autre risque réside dans la récolte de données physiologiques (p. ex., battements cardiaques, température, expressions du visage) par des acteurs commerciaux. Cette récolte permet de prédire les réponses émotionnelles de leurs utilisateurs afin de mieux vendre certains produits ou d'améliorer leur expérience. Ces mêmes données augmentent l'ampleur potentielle d'une manipulation ciblée à des fins néfastes par un acteur étatique. À plus **long terme**, le développement de technologies pour enregistrer les ondes cérébrales des utilisateurs pourra entraîner de nouveaux défis.

Apple just submitted a patent where they put EEG sensors into their new AirPods and again, it's not a high threat at the moment but if we start to see that brain measurements, brain data is starting to be collected that's obviously another concern that can be weaponized. (interview 2).

Solutions proposées

Chaque concept de l'ACT est construit sur base d'un raisonnement problème-solution (ACT, 2021a). L'identification des menaces et d'activités relevant de la guerre cognitive nécessite donc des idées de solutions à y apporter. La réponse que l'ACT apporte à la problématique de la guerre cognitive comporte quatre piliers : instruire, collaborer, protéger et façonner (ACT 2023b; interview 2). Ils sont décrits ci-après.

Allied Command Transformation educates, collaborates, protects, and shapes NATO forces on the topic of Cognitive Warfare, providing guidance on awareness, civil-military cooperation, societal resilience, and data sharing for the Alliance's current and future security considerations. (ACT, 2023b)

Tout d'abord, le pilier ***instruire***, correspond à la nécessité d'augmenter la connaissance des enjeux de la guerre cognitive au sein de l'Alliance. Cela peut se faire en instruisant les dirigeants ainsi que les membres des forces armées. Ce pilier correspond aussi à la capacité de reconnaître les attaques en tant que telles, c'est-à-dire les tentatives d'immixtion, de désinformation ou de manipulations. Ensuite, le pilier ***collaborer*** consiste à établir et exploiter les synergies en travaillant avec les partenaires de l'OTAN : les nations partenaires, l'industrie, le monde académique, l'UE, etc.

En troisième lieu, il s'agit de ***protéger*** l'OTAN aux effets de la guerre cognitive. En effet, l'OTAN a été plus concentrée sur la création d'effets dans le domaine de l'information en général, que de se protéger de potentielles actions néfastes. Par exemple, l'ACT propose de s'inspirer des théories sur l'inoculation¹⁰ et de développer des capacités de détection des attaques assistée par l'IA afin d'augmenter la posture défensive de l'Alliance. Pour terminer, il est nécessaire de ***façonner*** la dimension cognitive. Sans que cela ne consiste en des actions offensives, l'ACT propose à l'OTAN de reprendre une posture plus active dans la dimension cognitive afin de pousser ses propres narratifs et d'éviter de laisser l'environnement informationnel à ses adversaires. "*We need to be more active in shaping the perceptions of our nations*" (interview2).

¹⁰ La théorie de l'inoculation est une théorie issue de la psychologie sociale développée par McGuire (1964) remise au goût du jour pour lutter contre la désinformation. Elle consiste à 'inoculer' psychologiquement les personnes en les exposant à des arguments affaiblis allant à l'encontre de leurs croyances (p. ex., le réchauffement climatique n'existe pas puisqu'il fait toujours froid en hiver). Ce faisant, les cibles sont moins susceptibles de croire à un message allant dans ce sens dans le futur (Compton et al., 2021).

3.4. En conclusion

Dans ce chapitre, deux sujets ont été décrits et analysés sur base de la théorie des rôles : *l'Allied Command Transformation*, et le concept de guerre cognitive tel que développé en son sein. En premier lieu, le rôle affiché de l'ACT en tant qu'agent de transformation et d'adaptation de l'OTAN a été décrit grâce à différents concepts issus de la théorie des rôles. Sur cette base, il est possible de décrire l'ACT comme une 'courroie de transmission des pressions sur les rôles de l'OTAN' et comme un 'incubateur à idée innovante'. En effet, l'ACT de par sa mission et ses tâches permet à la fois de transmettre les pressions provenant de la structure du système international sur les rôles de l'OTAN et de proposer des solutions innovantes pour y faire face. Ce faisant, l'ACT peut remettre en cause les rôles de l'OTAN. Il peut s'agir de contestation verticale, en provenance des États-membres via leurs militaires nationaux, ou horizontale, c'est-à-dire au sein de l'ACT de manière indépendante des États.

En deuxième lieu, la focale d'analyse s'est resserrée autour du développement du concept de guerre cognitive au sein de l'ACT. Cette description a été effectuée en quatre temps : genèse du concept, définition et caractéristiques du concept selon l'ACT, exemples de guerre cognitive, et solutions à apporter à cette problématique. Sur base de cette description, il est possible de conclure qu'au vu de l'origine du concept, les contestations des rôles de l'OTAN potentiellement présentes en son sein appartiennent à la catégorie des contestations horizontales. Cependant, le concept de guerre cognitive ne fait pas consensus, différents débats entourent son développement : définition, lien avec la binarité guerre ou paix, niveau de réponse à y donner et rôles de l'OTAN dans cette réponse. C'est le sujet du prochain chapitre.

Chapitre 4 : Débats entourant le concept de guerre cognitive

Ce chapitre présente les différents débats qui entourent le développement du concept de guerre cognitive en se basant sur les entretiens menés dans le cadre de ce mémoire. En premier lieu, il est fait mention des tensions entre le concept tel que développé au sein de l'ACT, et les vues des acteurs interrogés. Ensuite, une deuxième source de tension est analysée. Il s'agit du rapport entre le concept de guerre cognitive et la binarité guerre-paix présente au sein de la pensée stratégique otanienne. En troisième lieu, les différents points de vue concernant la réponse à donner à la guerre cognitive sont décrits. Enfin, le débat autour du rôle de l'OTAN concernant la guerre cognitive est étudié.

4.1. Méthodologie

Afin de mettre en lumière les différents débats entourant le développement du concept de guerre cognitive, sept entretiens semi-directifs ont été menés (*cfr* Annexe 2). En suivant la logique d'une étude de cas, les données ont été récoltées avant de commencer à les analyser (Bogdan & Biklen, 2003, p. 66). Les entretiens ont été menés d'aout à décembre 2023. Le premier d'entre eux a été effectué dans le QG de l'OTAN, les six autres ont été effectués en appel audio-vidéo. La méthode pour mener ces entretiens était semi-directive. Un guide de l'entretien a donc été réalisé (*cfr* Annexe 3). Comme ces entretiens étaient semi-directifs, ils gardaient une certaine flexibilité en fonction des réactions et des thèmes soulevés par les sujets (Bryman, 2012, p.468).

Six des sept entretiens ont pu être enregistrés. Pour celui qui n'a pas pu être enregistré, des notes manuscrites ont été prises et conservées (interview 6). Les enregistrements audio ont été transcrits par le logiciel « Buzz ». Ces transcriptions ont ensuite été corrigées en comparant les audios et les transcriptions. Certains entretiens ont été menés en anglais, d'autres en français (*cfr* Annexe 2). Les citations faites dans ce chapitre se font dans la langue d'origine, des traductions peuvent être trouvées à l'Annexe 4. Cinq des sept interviewés souhaitent garder leur anonymité. Seuls François du Cluzel (interview 7) et Bernard Claverie (interview 3) ont souhaité être cités directement. Pour les autres, il est fait recours à l'écriture inclusive afin de neutraliser la question du genre.

La sélection des personnes interviewées suit une logique en deux temps. Dans un premier temps, il s'agit d'atteindre les acteurs impliqués dans le développement de ce concept. Le premier entretien, avec un membre *senior* de la division *Emerging Security*

Challenge, a servi de porte d'entrée pour approcher les officiers de l'ACT. Par ailleurs, le point de vue de cet·te expert·e permet d'ajouter une vision civile sur un concept militaire. Dans un second temps, la logique suivie est celle du *snowballing*, c'est-à-dire, demander à chaque interviewé·e des personnes d'intérêt à contacter. Après l'entretien avec la personne en charge du développement du concept (interview 2), l'interview de trois autres officiers travaillant au sein de l'ACT et impliqués dans le développement du concept a permis de compléter les données obtenues précédemment (interview 4, 5, et 6). De plus, F. du Cluzel (interview 7), ancien officier innovation à l'ACT a pu être interviewé. Il est à l'origine du concept de guerre cognitive au sein de l'OTAN. Enfin, à cette vision interne à l'organisation, s'ajoute celle de B. Claverie (interview 3), professeur et chercheur expert en cognition ayant collaboré avec F. du Cluzel au sein de l'*Innovation Hub* sur la question de la guerre cognitive (Claverie & du Cluzel, 2020, 2021; Claverie et al., 2021; Claverie, 2022).

4.2. La guerre cognitive : débat conceptuel

Une première source de tension entourant le concept de guerre cognitive développé par l'ACT se situe au niveau de sa définition. En premier lieu, le concept est critiqué pour son apparente *confusion avec le concept de 'guerre de l'information'*. Ainsi, pour F. du Cluzel, la définition actuelle est incomplète, car elle n'en représente que sa facette informationnelle (interview 7). B. Claverie, semble aussi mettre en garde contre cet écueil (interview 3). En deuxième lieu, d'après la vision d'un·e expert·e de l'ACT sur les questions relatives aux opérations psychologiques (psyops) et informationnelles (infoops) (interview 5), le concept de guerre cognitive est perçu comme *inutile ou redondant*. En troisième lieu, un·e expert·e civil chargé·e de l'implémentation de la politique OTAN de défense concernant les menaces émergentes (interview 1) souligne que le concept de guerre cognitive semble être redondant et *hors des compétences de l'OTAN*. Ces différents points de vue contrastés sont détaillés ci-après et mis en perspective avec la définition de l'ACT et les vues de la personne en charge du développement du concept (interview 2).

Un concept distinct de la guerre de l'information : F. du Cluzel & B. Claverie

Tout d'abord, une tension semble apparaître lorsque le discours du précurseur du concept de guerre cognitive pour l'OTAN est mis en perspective avec l'état actuel d'avancement du concept. Le précurseur de ce concept, F. du Cluzel stipule que la guerre

cognitive comporte deux facettes : un usage *soft* à des fins d'influence, et un usage *hard* à des fins militaires. (cfr Figure 4.1)

La *facette soft* vise à influencer ou manipuler une audience donnée. Elle repose sur la combinaison de deux vecteurs : l'information et la cyberpsychologie. Le premier vecteur, l'information, est connu et décrit dans de nombreuses doctrines militaires et ouvrages stratégiques (voir p. ex. Forest, 2021, Hutchinson, 2006). Son usage correspond à la 'guerre de l'information'. De façon simplifiée, la guerre de l'information peut être comprise comme l'ensemble des opérations informationnelles supportant les objectifs d'un acteur. Il s'agit à la fois d'actions défensives (sécurité opérationnelle, contre-tromperie, contre-propagande) et d'actions offensives (tromperie militaire et opérations d'influences psychologiques).

À ce vecteur informationnel s'ajoute le vecteur cyberpsychologique qui repose sur l'influence du digital sur l'humain. Par exemple le fonctionnement des ordinateurs est capable d'orienter différents éléments de la cognition humaine comme l'attention, la mémoire ou le raisonnement. Cela passe par l'enregistrement et l'analyse des préférences de l'utilisateur, des mots qu'il emploie, de son profil, etc. Sur cette base, il est possible d'augmenter son temps passé en ligne, d'améliorer son expérience sur un site, de le pousser à acheter certains produits en personnalisant les publicités reçues. Ainsi, la collection de données toujours plus nombreuses et personnalisées (*big data*) combinée à des capacités de ciblage toujours plus précises (algorithmes, *machine learning*) crée des possibilités inégalées de manipulation de l'humain. La cyberpsychologie, initialement conçue par des acteurs privés, est aussi utilisée par des acteurs étatiques pour poursuivre leurs intérêts (Gohdes, 2023; Zuboff, 2019).

Selon F. du Cluzel, c'est la combinaison de ces deux vecteurs (information et cyberpsychologie) qui transforme les opérations limitées dans le temps de la guerre de l'information en une guerre cognitive (*facette soft*).

La guerre de l'information est un espace de la guerre cognitive, au même titre que les psyops, mais il y a tout un volet technologique qui fait que de plus en plus l'homme et la machine étant liés eh bien on a des facilités à manipuler, à distordre, à comprendre les mécanismes innés du traitement de l'information chez l'homme et qu'on est capable de les influencer et ça, la grande différence avec la guerre de l'information, c'est que ce n'est pas une opération limitée dans le temps, c'est une opération continue qui représente un danger de déstabilisation pour l'ensemble de nos sociétés, en particulier de nos sociétés démocratiques libérales. (interview 7)

D’ailleurs, selon cet ancien officier de l’ACT, le concept actuellement développé se focalise trop sur le pilier informationnel de la facette *soft* de la guerre cognitive. Il lie cette tendance aux responsables actuellement chargés de développer le concept.

Moi ce que je vois depuis que j’ai quitté l’OTAN, enfin de toute façon j’ai laissé la main, est qu’on se concentre beaucoup trop sur l’information. Voilà alors l’information c’est un vecteur, mais c’est pas le seul, donc, voilà c’est un vecteur c’est, c’est comme ça. Je sais d’où ça vient, les gens qui ont repris ma place dans l’élaboration du concept aujourd’hui c’est des gens qui viennent justement des centres d’excellence spécialisés dans la guerre de l’information. (interview 7)

Le fait de définir la guerre cognitive uniquement autour des questions informationnelles comporte un risque. « Or, l’informatique aujourd’hui sert aussi malheureusement à déterminer très précisément les caractères, les mécanismes de la pensée, etc. Et ça si on ne l’a pas en tête, on va finalement redécrire une guerre informationnelle du XXI^e siècle. » (interview 7). Ainsi, le concept développé actuellement par l’ACT serait trop orienté sur la facette influence informationnelle et négligerait l’aspect cyberpsychologique. Cette première description de la guerre cognitive comme une transformation de la guerre de l’information représente donc sa facette *soft*.

À cette dernière, F. du Cluzel ajoute une *facette hard* qui consiste à augmenter les capacités des forces amies ou à détériorer les capacités cognitives, émotionnelles et comportementales de l’adversaire. « La guerre cognitive n’est pas uniquement une guerre sur l’information » (interview 7), en effet au-delà de cette facette *soft*, la convergence des nanotechnologies, biotechnologies, de l’informatique, et des sciences cognitives (NBIC) permet une ‘arsenalisation’ de la cognition (*cfr* Giordano, 2018). Il ne s’agit alors plus d’influencer ou de créer de la discorde via la combinaison information et cyberpsychologie. Il s’agit d’agir directement sur le cerveau d’individus pour détruire ou améliorer leur cognition de manière temporaire ou définitive. Par exemple, une arme de ce type pourrait être celle utilisée dans le cadre de l’affaire du ‘syndrome de la Havane’ (Krishnan, 2023; Nath, 2024). Le problème posé par ces armes cognitives réside entre autres dans l’absence de régulation internationale portant sur ce sujet.

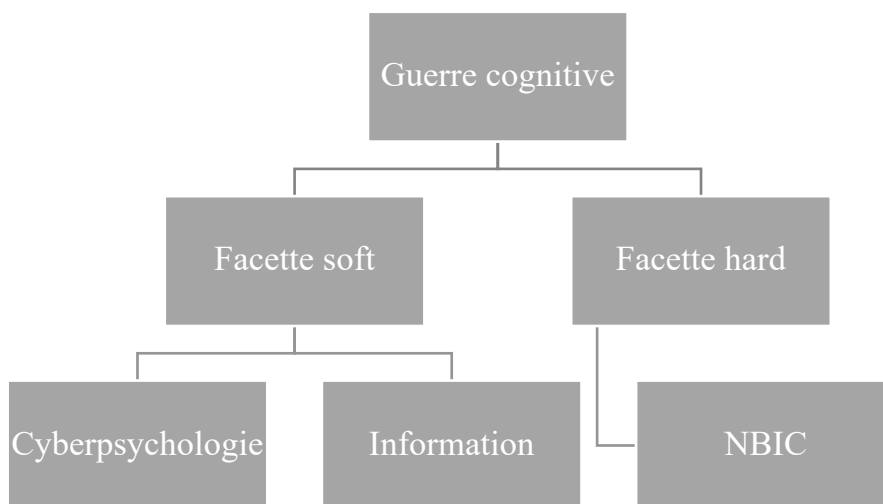
Le syndrome de La Havane, c’est finalement des diplomates qui ont été visés très certainement par un canon à neutron enfin on sait pas très bien un laser ou je sais pas, mais ce qui est certain c’est que les diplomates en question ils ont perdu 60% de productivité ils ont perdu des neurones et un neurone ça ne repousse pas. (interview 7)

En plus de ces armes, l’augmentation artificielle des capacités cognitives de soldats dans des programmes de ‘soldat augmenté’ pose aussi question. En effet, les normes

éthiques et juridiques diffèrent entre les médecins militaires occidentaux et chinois, leur permettant d'avancer seuls dans ces domaines (interview 7). Bien que les définitions ACT du concept de guerre cognitive se centrent sur sa facette *soft*, un entretien mené ultérieurement avec un autre membre de l'ACT semble montrer une volonté de prendre en compte sa facette *hard*.

There are aspects in the cognitive warfare concept, which are not included in stratcom. At least if you're really talking about neurosciences or medical approaches or whatever, because this is not under the stratcom umbrella. (interview 5)

Figure 4.1 : La guerre cognitive selon F. du Cluzel



Selon B. Claverie, qui a participé avec F. du Cluzel à la rédaction de différents articles pour le compte de l'*Innovation Hub* au sujet de la guerre cognitive (Claverie & du Cluzel, 2020, 2021) : « la guerre cognitive consiste à faire mal-penser ou à empêcher de faire penser quelqu'un » (interview 3). Il s'agit de cibler les processus cognitifs afin d'obtenir un effet. Cet effet peut être uniquement cognitif (pousser à une erreur de raisonnement, empêcher de raisonner, saturer l'attention), posséder des caractéristiques affectives (créer de la colère, de la peur, sur base d'un raisonnement, ou utiliser les émotions pour pousser à l'erreur) voire s'apparenter à l'influence définie de manière plus large (socio-politico-culturelle). Selon cet expert, il est possible de distinguer la guerre cognitive d'opérations d'influence sociale ou d'opérations psychologiques en fonction sur la cible des actions nocives.

[les définitions de ces concepts] ne se recoupent pas parce que si on est très objectif et que l'on s'intéresse à la cible, ou au lieu de la faillite potentielle, c'est pas la même chose. Certes, ces cibles

sont en relation. Elles sont forcément en relation, mais vers quoi est orientée prioritairement l'action nocive ? (interview 3)

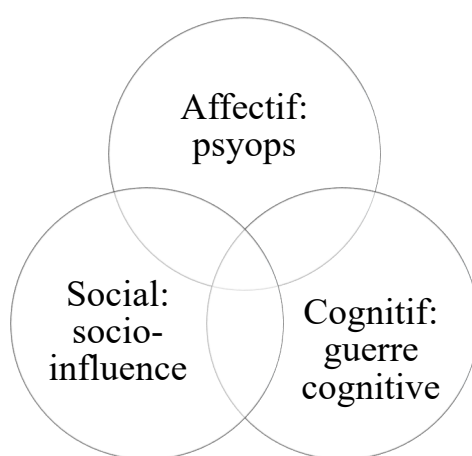
Tout comme F. du Cluzel, B. Claverie considère aussi la question des technologies (cyberpsychologie) comme centrale dans sa définition du concept de guerre cognitive.

Bien évidemment, c'est technocentré. C'est l'utilisation des technologies, c'est l'utilisation notamment des technologies numériques, pour atteindre ces buts qui sont l'altération de la pensée, avec des conséquences affectives, des conséquences sociales, etc. (interview 3).

De même il semble partager l'opinion selon laquelle la guerre cognitive doit être distinguée du domaine de l'information. Pour ce professeur d'université, le concept de guerre cognitive doit être centré autour de son objet, la cognition, qu'il s'agit soit d'influencer et d'exploiter, soit de préserver et de défendre, soit d'optimiser afin d'obtenir une supériorité cognitive.

On a changé le domaine de l'information qui est trop galvaudé par le système politique, on parle de guerre d'information, ça ne veut rien dire, la guerre est forcément d'information ; en quelque chose qui est, ce qui produit la cognition, et donc ce qui produit les cognitions erronées, et donc ce qui permet de parer quelque chose qui vous engagerait dans une cognition erronée. (interview 3)

Figure 4.2 : Guerre cognitive, psyops et socio-influence selon B. Claverie



Un concept redondant avec les communications stratégiques

Ci-après, les vues de l'expert·e ACT responsable du développement capacitaire concernant les opérations psychologiques (psyops¹¹) et informationnelles (infoops¹²) sont décrites (interview 5). Cet·te expert·te appartient à la communauté des communications

¹¹ Les psyops menées par l'OTAN sont définies par cet expert comme des actions menées dans le cadre d'une opération OTAN, afin d'influencer les croyances, attitudes et comportements d'une audience approuvée par le NAC, en utilisant des informations véridiques et attribuables à l'OTAN. La seule psyops OTAN en cours supporte la KFOR au Kosovo (interview 5).

¹² Les infoops menées par l'OTAN sont la « fonction de base pour analyser, planifier, évaluer et intégrer toutes les activités afin d'obtenir des effets dans la dimension cognitive. » (traduction libre) (interview 5)

stratégiques (stratcoms). StratCom est le concept supportant l'ensemble des capacités et des actions entourant l'usage des communications (narratifs, messages et cadres de références) à des fins stratégiques au sein de la dimension cognitive¹³. Cette approche stratégique informe le niveau tactique (infoops, psyops, relations armée-public, diplomatie publique). Il s'agit de l'approche décrite dans la doctrine OTAN actuelle (Allied Joint Publication-10, 2023).

Selon cette experte, le concept de guerre cognitive n'apporte rien de nouveau à la doctrine et aux capacités actuellement employées par l'OTAN. En effet, à l'exception notable du terme de cognition, les objectifs et les moyens de la guerre cognitive semblent similaires à ceux déployés au sein des stratcom, infoops et psyops.

Even though psyops and info ops and strategic communications didn't really refer deeply to the term cognition, the aim and the outcome of the cognitive warfare concept, to my understanding is more or less the same you want to change the decision-making process, whatever you want to really achieve. But it's just adding this term of cognition into the realm. (interview 5)

En effet, les psyops et infoops ne prennent pas en compte les processus cognitifs dans leur pratique. Pour influencer une audience, les processus cognitifs sont résumés au terme de 'boîte noire', représentation comportementaliste des processus psychiques. En faisant l'impasse sur les processus cognitifs internes, le courant comportementaliste propose d'observer comment les 'inputs' se transforment en 'outputs' afin de déterminer des lois comportementales (Catania, 1987; Godefroid, 2001; p.56, Skinner, 1953). De même, les psyops et infoops menées par l'OTAN utilisent ce type de raisonnement pour tenter d'influencer leurs audiences ciblées.

There is the black box of a person or people you put information in. They process it differently. And persons are different obviously. And then hopefully with our messages we send and they change their behavior, for example. (interview 5)

À cette vision comportementaliste, s'ajoute l'emploi d'un modèle des déterminants du comportement, le COM-B (*Capacity, Opportunity, Motivation, Behaviour*). Ce modèle postule que trois facteurs (capacités, opportunité et motivation) déterminent le comportement d'un individu. Enfin, des techniques de persuasion tirées des travaux de Cialdini sur le sujet sont rajoutées à ces deux apports théoriques (voir p. ex. Cialdini & Goldstein, 2004).

¹³ « La dimension cognitive concerne les conséquences sur les perceptions, les croyances, les intérêts, les objectifs, les décisions et les comportements de l'audience. Elle englobe toutes les formes d'interaction entre eux (telles que les interactions économiques et politiques). » (Allied Joint Publication-10, p.12)

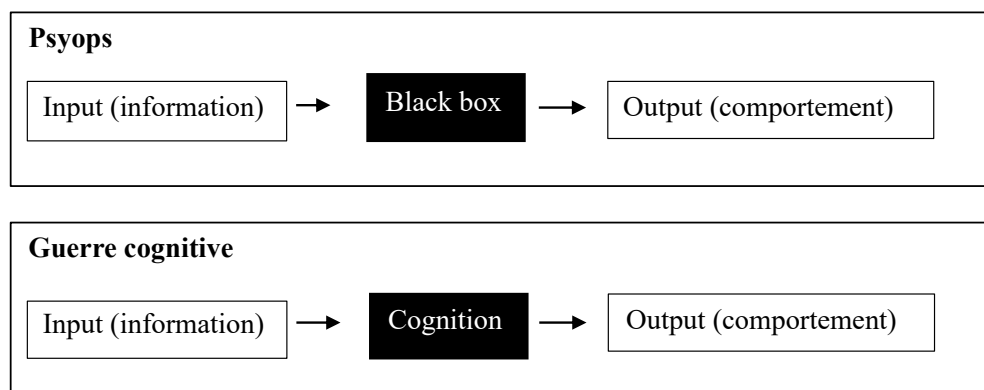
So psyops, I think you read the definition then, right? Actions in order to achieve effects in perception, behavior and attitude, but it was not further specified how you enter this cognitive process with which means in order to achieve your specific goal. So, this was always, I don't know, if it was blurry, but there is no real concept behind it, the concepts we used or the basics are potentially, you could call the six ways to do persuasion, referring to Cialdini, I guess you heard about those ones and the other and the other big things then really the COM-B. (interview 5)

De plus, selon cet·te expert·te, ce concept ne rajoute rien de nouveau à la pensée stratégique en ce que les armées et les stratèges prennent déjà en compte la dimension cognitive dans leurs opérations afin de maximiser leurs résultats.

So, from my point of view, but this is maybe an individual understanding, the cognitive warfare concept, that's nothing, what is really, a new and catchy, or it's not a new thing. This is what armies, nation did since centuries to achieve effects in the cognitive dimension, and even Alexander the Great already did psychological operations if you want to call it like this and also he wanted to achieve effects in the cognitive dimension. (interview 5)

Enfin, d'après ses propos, rajouter un concept centré sur cette dimension ne permet en rien d'améliorer le cadre existant structuré autour du concept de stratcoms. *“But I don't think that there is the need to, let's phrase it very dramatically, to stop the stratcom approach and to start with the cognitive warfare approach, which then would be a different one”*. (interview 5). Reste en suspens la question de sa motivation à rejeter un changement de cadre conceptuel. En effet, puisque cet·te expert·te est responsable et travaille au sein des stratcoms de l'OTAN, un changement conceptuel pourrait aussi mettre en danger ses compétences ou sa fonction.

Figure 4.3 : Guerre cognitive et psyops, deux noms pour un même procédé



Un concept redondant avec la guerre hybride et débordant du cadre de l'OTAN

Selon les mots de l'expert·e de la division *Emerging Security Challenges*, le concept de guerre cognitive *“raised lots of questions of, you know, the similarities and the differences between cognitive warfare and hybrid warfare”* (interview 1). En effet, ces deux concepts concernent des actions menées, au moins en partie, en dessous du seuil

de l'état de belligérance. De plus, ils comprennent tous les deux des actions liées à des “*disinformation campaigns, political influence, and political subversion*” (interview 1). Cette superposition entre hybride et cognitif est au moins partiellement reconnue par la personne responsable du développement conceptuel.

I would consider cognitive warfare to be in one way a subset of hybrid warfare, but at the same time, at the same time it goes beyond, but there is definitely an overlap in a Venn diagram with hybrid warfare and a contour for overlapping. (interview 2)

Selon cet·te expert·e civil, le concept de guerre cognitive est associé à l'idée d'une militarisation de l'esprit (interview 1). Cependant, cette idée doit être tempérée. “*To me it goes a bit far because I think, you know, this is the general public and not at all perceived as being militarized*” (interview 1). Toutefois, l'idée d'ajouter le terme de cognition aux considérations stratégiques semble avoir du potentiel dû principalement à l'avènement des technologies, comme les IA génératives, les *big data* et la récolte de données personnalisées qui amplifient les possibilités et l'impact de leur exploitation.

The cognitive term does bring in, you know, sort of more strongly the, you know, the techy aspect of it and possibly the use of, you know, artificial intelligence and stuff. Which will be the new angle. So, who knows with the sort of the new generation, you know, with sort of the technology and things. I mean, the word cognitive could stick. (interview 1)

Outre la problématique de la redondance du concept de guerre cognitive, cet·te expert·e pose aussi la question de la raison pour laquelle l'OTAN développe un tel concept. De fait, selon ses mots, le terme de guerre cognitive semble “*quite far removed from what NATO's sort of business is, which is sort of, you know, military plans and stuff*” (interview 1). Enfin cet·te expert·e soulève un dernier questionnement : l'emploi du terme de ‘guerre’ (*warfare*). Ce dernier est considéré comme délicat, principalement au sein de sociétés démocratiques, car cela rend difficile toute action en absence de déclaration de guerre.

I think the cognitive warfare, if it's gonna be a useful concept, I would probably take off the, the concept warfare, because that's problematic to actually do stuff in our countries without a declaration of war. (interview 1)

Cet avertissement lie la question de la guerre cognitive à la question plus générale des considérations sur l'utilité de la distinction entre la guerre et la paix. Au cours des différents entretiens effectués, cette problématique ou tension quant à l'utilité de la distinction guerre et paix en général, et en particulier concernant la problématique de la guerre cognitive, est apparue de manière régulière.

4.3. La guerre et la paix

Un deuxième débat entourant le développement du concept de guerre cognitive réside dans l'opposition entre la nécessité, ou l'impossibilité, de dépasser la scission nette entre l'état de guerre, et l'état de paix. Cette tension semble être exacerbée par le développement du concept de guerre cognitive. Les acteurs semblent prendre position d'un des deux côtés de cette opposition. Selon la personne responsable du concept, la pensée stratégique occidentale doit parvenir à se détacher de la vision dualiste 'guerre - paix' afin d'être plus apte à faire face aux actions des adversaires et compétiteurs de l'OTAN, principalement pour pouvoir répondre aux menaces hybrides et cognitives.

So, the fact that we are still using the term, or we're still thinking in terms of war and peace is very binary things, is very unhelpful in dealing with hybrid threats and these kinds of cognitive threats, if you want. (interview 2)

Malgré cette opinion, le concept de guerre cognitive est centré autour du concept de 'seuil' de belligérance, et reconnaît implicitement cette dualité. De fait, les sociétés démocratiques des membres de l'OTAN attribuent différemment les compétences à leurs armées en temps de paix et de guerre. Le développement du concept semble plutôt viser à pallier les limites d'une pensée stratégique binaire et du cadre institutionnel qui l'entoure qu'à la rejeter en bloc.

And that is also our focus for the cognitive warfare concept primarily below the threshold, not because it can't happen during conflict, because it certainly can, but our biggest challenge in dealing with it lies below the threshold where western nations don't recognize that it's war, because it changes the authorities and the role of, certainly the military, but also other instruments of state power. (interview2)

Cette vision binaire pose aussi un défi au niveau de l'acceptabilité du terme de guerre cognitive par les nations. En effet, puisque la guerre fait référence à l'action des armées, développer un concept qui dépasse ou transcende la notion de guerre et de paix pose question quant à la délimitation du rôle des militaires dans la gestion ou la réponse à cette forme de guerre.

But there is also a recognition that the term warfare in itself is sensitive to some nations, but it also can be a challenge when we're talking about the military's role, again because of this strictly binary view of war and peace. (interview 2)

Face à cette difficulté, l'expert·e en charge des questions de menaces hybrides propose de retirer le terme de guerre au concept (interview 1). Cependant, cela ne semble pas être envisagé, d'autant que le développeur du concept a "*essentially been given the name and go to use the name, right?*" (interview 2). Enfin, selon l'expert·e chargé·e des

questions psyops et infoops, la question de la dualité entre la guerre et la paix ne devrait pas être discutée. En effet, il n'existe aucune alternative possible: sans une distinction claire, un pays serait dans un état de guerre (ou de paix) permanent sans pouvoir adapter sa conduite à la situation dans laquelle il se trouve.

There needs to be, from my point of view, a hard line, more or less, like a hard line, a threshold when it is an open conflict and when not (...) So, what would be the alternative? The alternative would be that you're always in peace or you're always in war and you don't even consider where you're now at. (interview 5)

L'une des raisons sous-tendant son raisonnement réside dans la nécessité de suivre et de soutenir l'ordre international actuel basé sur des règles. Il donne comme exemple la nécessité de distinguer la guerre et la paix pour appliquer les Conventions de Genève.

There is no, this is really something where, from my point of view, there is only black or white. It's only, no, it's, that's the only possibility, because then otherwise you would really leave the area of democratic thinking and the rules-based international order. (interview 5)

Ainsi, la dualité entre guerre et paix et le débat sur sa nécessité pratique et théorique imprègnent les discussions autour du concept de guerre cognitive. En effet, puisque ce concept semble dépasser les considérations sur l'état de belligérance, il remet au moins partiellement en question la dualité 'guerre et paix' présente dans les doctrines militaires et la pensée stratégique occidentale. Sur base de cette tension et sur celle entourant sa définition découlent les troisième et quatrième tensions principales entourant le concept de guerre cognitive : la manière de répondre à la guerre cognitive et la place de l'OTAN dans cette réponse.

4.4. Comment répondre à la guerre cognitive ?

Pour rappel, le concept de guerre cognitive est orienté vers la proposition de solutions. Pour ce faire, le concept développé par l'ACT propose quatre piliers : instruire, collaborer, défendre et façonner. Concernant cette réponse, certains points semblent faire consensus, d'autres sont sujets à débat : niveau approprié de la réponse (militaire ou sociétal), type de réponse (résilience large ou stratégie active centrée sur les acteurs), et type de concept (offensif ou défensif).

En premier lieu, une tension existe quant au ***niveau approprié de la réponse***. Pour certain·es (interview 4, 6), il s'agit avant tout de permettre une meilleure résilience cognitive au sein du personnel militaire de l'Alliance. Le concept devrait être centré autour des capacités et des doctrines proprement militaires de l'OTAN à standardiser pour augmenter l'interopérabilité et la résilience de la force. Pour d'autres, le concept de guerre

cognitive est bien plus large, il s'agit d'une préoccupation politique de premier plan. « C'est le niveau politique, ce n'est même plus stratégique », « il y a un volet sociétal important d'advenir de l'unité d'une nation » (interview 7). « Donc le *cognitive warfare*, ce n'est pas que militaire, c'est aussi, ça porte sur l'ensemble du panel des cibles potentielles, c'est-à-dire civile, militaire, civilomilitaire, etc. » (interview 3).

Dès lors la réponse à y donner consiste à augmenter la ***résilience de la nation***. Cela doit se faire à travers la coordination de l'ensemble des leviers de pouvoir des États, pas uniquement le militaire. “*To enlarge the resilience of a population, you need to have all the other instruments of power*” (interview 5). Cette résilience sociétale est reconnue comme nécessaire au sein du développement de la guerre cognitive. “*I think that we are also not taking it seriously enough and not building the necessary resilience before it becomes a major issue.*” (interview 2). Cette vision centrée sur la résilience au sens large possède des limites. Comme la première stratégie OTAN de lutte contre la guerre hybride l'a démontré : “*you can't just be doing resilience. You have to do that as well.*” (interview 1). En effet, cette approche qui visait le développement de capacités de résilience générale pour faire face à tout type de menace hybride empêchait une prise en charge fine de menaces spécifiques. “*Responding to hybrid threat in general and not actually calling what, you know, a spade a spade has not been helpful.*” (interview 1). Cette première stratégie de résilience générale s'expliquait par le refus de l'OTAN d'empirer sa relation avec la Russie en dénonçant ses activités (interview 1).

À cause de ces lacunes et suite aux actions de la Russie en Ukraine, l'OTAN a changé son approche pour adopter une ***approche centrée sur les acteurs***. “*over the year it's become apparent that to actually do something about it, we have to get actor specific*”, “*these are not hybrid threats. These are state perpetrating these threats*”. (interview 1). Sur base de ces leçons apprises, cet·te expert·e sur les menaces hybrides met en garde contre les limites d'une approche uniquement centrée sur la résilience pour répondre à la guerre cognitive. La résilience est nécessaire, mais “*you also have to be trying to come up with strategies that are gonna change, state behavior, you know, make it, make it difficult for them.*” (interview 1). Cette vision centrée sur les acteurs semble aussi être celle prise par le développeur du concept de guerre cognitive : “*the focus for us is on the threats that we have identified as being Russia, China, and non-state actors like terrorist groups.*” (interview 2).

Dès lors une tension existe quant à l'approche principale à développer pour répondre à la guerre cognitive : certain·es insistent sur la nécessité d'une approche large et passive basée sur la résilience étatique, d'autres soulignent la nécessité d'un rôle plus actif et centré sur les acteurs, tel qu'effectué pendant la guerre froide.

(...) our nations had a very different approach and a very much more active role during the Cold War with the USSR, I said that maybe the best way to deal with their information agency and active measures, working group and so on, that were actively exposing these types of threats, is exactly how that should be done in today's digital society. (interview 2)

Ce rôle plus actif est lié avec la composante 'façonner' du concept de guerre cognitive. Il est réfuté par l'expert·e psyops et infoops interrogé. D'après cet·te expert·e, un grand risque serait pris si le concept développé possédait une composante plus active. *"I don't think that any nation wants to read in the newspapers that the nation by itself or NATO is doing something that is called cognitive warfare in order to try to change perception of their own population"* (interview 5). Dès lors un des points probables de tension au moment d'approuver le concept pourra résider dans la manière de définir précisément comment et qui peut façonner l'environnement cognitif pour parvenir à lutter contre les adversaires de l'OTAN, tout en respectant le cadre des valeurs libérales et démocratiques de l'Alliance.

À cette question concernant l'aspect actif du concept est associée la tension sur sa nature plutôt **offensive ou défensive**. Ici une réflexion en trois temps peut être soulignée. En premier lieu, le précurseur du concept souligne la nécessité de standardiser le concept de guerre cognitive afin de pouvoir développer des capacités « pour lutter dans le champ cognitif, voilà, aussi bien en offensif qu'en défensif » (interview 7). Cette première vision mêlant des éléments offensifs et défensifs est réfutée par l'expert·e psyops et infoops interrogé·e à ce sujet (interview 5), ainsi que par l'expert académique en cognition (interview 3). Ces deux acteurs considèrent que le concept de guerre cognitive est principalement de nature défensive. « Agir, non, d'abord, premièrement, c'est protéger » (interview 3). *"As soon as you get really then in the resilience part, that's then the nicer part"* (interview 5). Face à cette tension apparente entre une définition offensive et défensive, le concept ACT semble favoriser l'aspect défensif. Ainsi, le pilier *protect* est considéré comme central. *"the core really, of the concept that we're writing is on the "protect" because that is, that's where we need to get to, to be able to defend ourselves"* (interview 2). De plus dans les débats entourant le développement du concept avec la

communauté stratcom, souligner sa portée essentiellement défensive aura été nécessaire pour les convaincre de son utilité.

They [the stratcom community] are uncomfortable being associated with, you know, ideas like deception or suppression or manipulation, right? So, those are some areas where we have been facing a little bit of friction, but I think because our concept is not about us using these tools in an offensive way, but protecting against it, I think we have been able to win over, to large degree, and I don't think there is that much resistance anymore. (interview 2)

Ainsi, le pilier façonner qui pourrait avoir une connotation offensive se voit aussi retirer cette dimension. Il s'agit de *“proactively shape the cognitive dimension, if you will, without that in itself being like offensive action”* (interview 2). Pour ce faire, des régulations devraient être mises en place, bien que l'OTAN ne soit pas équipée pour cela. C'est donc aux nations et à l'UE d'agir. Cependant, leur action peut être rendue difficile par une absence de connaissance ou de reconnaissance de l'enjeu.

(...) there is little acknowledgement, I think, that strict regulation is required and there's cultural differences between the US and the EU, of course, less acceptance of the role of government and regulation, but I think it needs to be, something needs to be done. (interview 2)

Un type de régulation proposé consiste par exemple à créer un système obligatoire permettant de *“verify the originator of information”* basé sur la technologie des *blockchains*¹⁴ (interview 2).

4.5. Les rôles de l'OTAN face à la guerre cognitive selon les expert·es interrogé·es

D'après les expert·es interrogé·es, le rôle de l'OTAN en tant qu'organisation semble faire consensus concernant le défi de la guerre cognitive : standardiser le concept, instruire et guider les décideurs politiques sur ce sujet, éventuellement soutenir les nations pour faire face à des actions relevant de la guerre cognitive, et collaborer avec ses partenaires. Le premier rôle reconnu par le personnel interrogé lorsque le sujet de la guerre cognitive est abordé est celui de **standardisation**. « Il y a un rôle qui est très simple et c'est le rôle principal de l'OTAN, c'est l'harmonisation des politiques et des doctrines. » (interview 7). Pour l'analyste interne à l'ACT, le constat est le même. *“I think the main role of the Organization is standardization”* (interview 4).

À ce rôle de standardisation, la personne responsable du concept ajoute entre autres une facette de partage d'information. *“NATO has a role in setting standards and ensuring*

¹⁴ La technologie des blockchains consiste à augmenter la sécurité de transactions de données, ou d'argent dans le cas des monnaies comme le *Bitcoin*, contre la falsification. Cela est permis par la décentralisation d'une base de données (la chaîne) qui grandit sans cesse par l'ajout successif de blocs d'information reliés les uns aux autres. Pour une présentation détaillée, voir p. ex. Rathee (2020).

interoperability and ensuring information” (interview 2). La standardisation passe aussi par celle des plans militaires : *“NATO's sort of business is, you know, military plans and stuff.”* (interview 1). Enfin, selon le professeur B. Claverie, la standardisation des doctrines militaires est centrale dans sa perception du rôle de l’OTAN « Il n'y a pas une opération qui ne se passe pas dans le cadre de l'OTAN, la coordination de l'OTAN. (...) Toutes les doctrines sont cohérentes. » (interview 3). Ce premier rôle semble être lié à une vision restreinte du concept de guerre cognitive, centrée autour de l’aspect militaire du concept, plutôt que sociétal.

À ce rôle de standardisation s’accolle celui d’instruire les décideurs politiques voire de les **guider**. Ce rôle correspond au pilier ‘instruire’ du concept développé par l’ACT. Ainsi, « dans le domaine de la guerre cognitive c'est l'OTAN qui a lancé le sujet, et aujourd'hui les nations, quasiment toutes les nations de l'OTAN ont pris le sujet à bras le corps » (interview 7). C’est donc aux militaires d’apprendre aux décideurs quels risques existent. *“This has to be understood by the governance that there is a risk, that there are attacks”* (interview 5). Puisque certaines nations sont plus avancées que d’autres, c’est aussi le rôle de l’OTAN de permettre aux nations ‘en retard’ de rattraper les autres ; ce rattrapage étant nécessaire pour l’interopérabilité des forces. *“We need to sort of bringing everyone up to the same sort of level to allow them to operate cohesively.”* (interview 4). Ce rôle de guide semble d’ailleurs dépasser la problématique de la guerre cognitive.

ACT comes up with these ideas and then often, often the way it works is it gets picked up by a number of allies and then they'll start introducing it sort of more and more in policy documents, not, but they're not called, you know, NATO response to cognitive warfare. (interview 1)

Ainsi, *“NATO has a role in (...) giving not direction to nations but giving guidance to nations.”* (interview 2). Dès lors, les différentes recommandations contenues dans le concept de guerre cognitive doivent être lues comme autant de tentatives de guider la politique des pays membres dans une direction perçue comme nécessaire. Ici, ce rôle d’instructeur ou de guide semble plutôt faire référence à la vision large et sociétale du concept de guerre cognitive.

Un troisième rôle reconnu pour l’OTAN quant à la question de la guerre cognitive est celui du **support**. La responsabilité première pour lutter et défendre leur population face à des attaques relevant de la guerre cognitive est reconnue aux États membres. Ces derniers peuvent ensuite faire appel à l’OTAN s’ils se sentent dépassés. Cela provient d’une analogie tirée de la lutte contre les actions de guerre hybride. *“Counter hybrid*

threats is a national responsibility”, “it’s up to individual nations to decide whether a hybrid campaign or hybrid activities in their country has reached a certain level that makes them uncomfortable to ask for NATO support” (interview 1). De même, pour la guerre cognitive *“it’s clear that as with hybrid threats and as with resilience, which is also a big, really part of our approach, that a lot of this lies within the nations themselves to deal with.”* (interview 2). Le support offert par l’OTAN peut être imaginé de différentes manières : équipes de spécialistes au sein de l’organisation prêtes à supporter les nations, déclenchement des Articles 4 et 5 du TAN¹⁵ par les nations, partage des meilleures pratiques, développement de capacité de détections informatisées, etc. (interview 2, interview 5).

Enfin, puisque les capacités de l’OTAN en propre sont limitées, il lui faut aussi se reposer sur ses *partenaires*. Cela correspond au pilier ‘collaborer’ du concept de guerre cognitive. D’une part l’OTAN en tant qu’OI autonome possède un budget limité et doit donc se référer à d’autres organisations, telles que l’UE pour créer des programmes solides financièrement.

NATO doesn’t have huge budgets to throw behind these projects, I mean, um, NATO budget compared to the EU budget is minute (...) Actual NATO as an organization, you know, projects that will pop up like this, there’s not much, so the idea [is pushed by NATO’s allies member of EU] at EU and then the EU flies with it and you know, sort of throws millions at it and then, you know, it really takes off. (interview1)

D’autre part, l’OTAN en tant qu’Alliance militaire et politique ne possède pas de compétences législatives en propre. Cela l’empêche d’adopter des réglementations nécessaires concernant le domaine digital pour protéger la population de ses États membres. De nouveau, le recours à l’UE est vu comme un début de solution. Cependant, tous les membres de l’OTAN ne font pas partie de l’UE et ne reconnaissent pas forcément le même besoin de réguler pour protéger leurs citoyens.

Obviously, NATO cannot do legislation and the nations, but the EU, it’s a different matter, of course (...) but the EU has already done things on the regulation, for parts that I think are steps in the right direction. (interview 2)

¹⁵ L’Article 4 du Traité de l’Atlantique Nord prévoit une consultation entre les Alliés dans le cas où l’un d’entre eux considère sa sécurité comme menacée. L’Article 5 prévoit une réponse concertée en cas d’agression armée contre l’un des membres de l’Alliance (OTAN, 1949).

4.6. En conclusion

Dans ce chapitre, les différents débats entourant le concept de guerre cognitive ont été présentés en faisant référence aux sept entretiens menés dans le cadre de ce mémoire. En premier lieu, le débat concernant la manière de définir la guerre cognitive a été décrit : nécessité de distinguer plus clairement ce concept du concept de guerre de l'information, redondance avec les concepts de psyops et d'infoops, redondance avec le concept de guerre hybride, et limites de l'usage du concept de '*warfare*'. En deuxième lieu, le débat concernant la binarité guerre-paix qui imprègne les doctrines et la pensée stratégique occidentale a été évoqué. De fait, la création du concept de guerre cognitive s'inscrit dans les limites perçues de cette pensée binaire. En troisième lieu, la question des réponses aux défis posés par la guerre cognitive a été explorée. Il en ressort une interrogation quant à la portée militaire ou sociétale du concept. Enfin, les différentes visions des rôles que l'OTAN peut jouer pour faire face à la guerre cognitive ont permis de montrer une certaine forme de consensus à ce sujet. Ainsi, l'OTAN semble posséder, un rôle de standardisation, d'instruction, de collaboration et de soutien concernant la problématique de la guerre cognitive.

Finalement, le concept de guerre cognitive qui entre dans sa phase finale de développement est encore entouré de nombreux débats. Certains aspects du concept semblent créer des tensions, tandis que d'autres semblent faire consensus. Pour tenter d'expliquer ces discours ainsi que l'état actuel du développement de guerre cognitive, le prochain chapitre retourne aux hypothèses posées initialement dans ce mémoire. Différents concepts de la théorie des rôles y sont mobilisés : mise en œuvre du rôle, pression sur les rôles, conflits inter-rôles et contestation des rôles. Ce faisant, des liens pourront être tracés entre le chap. 2 qui s'intéresse aux rôles institutionnalisés de l'OTAN, et les chap. 3 et 4 qui explorent le concept de guerre cognitive tel que développé par l'ACT et les débats qui l'entourent.

Chapitre 5 : Discussion

5.1. Retour sur les trois hypothèses de recherche

La question de recherche posée par ce mémoire est la suivante. Comment les mécanismes de la théorie des rôles permettent-ils d'expliquer le concept de guerre cognitive (son apparition, son contenu et les débats qui l'entourent) développé par l'ACT depuis 2021 ? Ci-après, les trois hypothèses de recherche de ce mémoire sont confrontées aux données obtenues dans les précédents chapitres. En premier lieu, le mécanisme de la mise en œuvre des rôles de l'OTAN est testé comme variable explicative. Les rôles de défenseur face à des menaces extérieures, d'expert technicien et de développeur de sécurité coopérative sont successivement investigués. En deuxième lieu, l'importance des pressions sur et entre les rôles de l'OTAN est étudiée. Les pressions sont d'une part les actions de la Russie dans le domaine cognitif, et d'autre part les avancées technologiques qui sous-tendent ces actions. Un conflit entre le rôle de garant de l'ordre libéral international et celui de défenseur est aussi décrit. En troisième lieu, l'hypothèse de la contestation des rôles de l'OTAN par sa bureaucratie est testée. Cela permet de montrer que le développement du concept et les débats qui l'entourent, peut s'expliquer par une volonté d'élargir, de redéfinir ou d'ajouter des rôles à l'OTAN.

Hypothèse 1 : les rôles de l'OTAN comme variable explicative

La première hypothèse de ce mémoire est la suivante. « Selon le mécanisme de la mise en œuvre des rôles, les rôles institutionnalisés de l'OTAN expliquent l'apparition, le contenu ainsi que les débats qui entourent le concept de guerre cognitive développé par l'ACT ». Pour rappel, selon le mécanisme de la mise en œuvre des rôles, les représentations du rôle d'un acteur du système international, tenues par ses élites, influencent leur prise de décision (Holsti, 1970; Thies, 2017). Si cette hypothèse est vérifiée, certains des rôles de l'OTAN décrits dans le chap. 2 de ce mémoire devraient s'exprimer au sein du contenu des chap. 3 et 4. Pour rappel, les rôles institutionnalisés de l'OTAN développés dans le chap.2 sont les suivants : défenseur face à des menaces extérieures, coordinateur des politiques de sécurité, gestionnaire de crise, gardien de l'ordre libéral international, développeur de sécurité coopérative, et expert-technicien.

L'OTAN, défenseur face à des menaces extérieures

Le principal rôle attribué à l'OTAN consiste à défendre ses membres face à des menaces extérieures. Ces menaces peuvent se matérialiser sous la forme d'acteurs

étatiques ou non étatiques. Au niveau étatique, la Russie est considérée comme la menace principale et immédiate pour l'Alliance, tandis que la Chine est considérée alternativement comme une puissance compétitrice et comme un acteur portant atteinte à la sécurité de l'OTAN. Au niveau non étatique, le terrorisme est désigné comme la menace principale contre laquelle se défendre. Ce premier rôle, ainsi que les acteurs contre qui il s'oriente, se retrouvent directement à la fois dans le concept de guerre cognitive et dans les débats qui l'entourent.

Tout d'abord, le concept de guerre cognitive développé par l'ACT est un concept centré sur la défense. D'ailleurs ce n'est que son usage potentiellement offensif qui crispe différent·es expert·es interviewé·es (interview 1, 3, et 5). De plus, comme le rôle de défenseur est toujours un rôle orienté *contre* quelqu'un, les États identifiés comme menaces devraient se retrouver dans le concept de l'ACT. De manière éclairante, la personne en charge du concept précise que *“the focus for us is on the threats that we have identified as being Russia, China, and non-state actors like terrorist groups”* (interview 2). De plus, au sein des définitions et descriptions du concept retrouvées sur le site de l'ACT, ou récoltées par entretiens, la Russie a une place centrale, et la Chine est mentionnée régulièrement (*cfr* chap. 3). La place des groupes terroristes semble plus marginale.

Les États désignés comme menaces par le rôle de défenseur se retrouvent dans l'ensemble des entretiens effectués. Certains autres États sont parfois mentionnés comme l'Iran. Ainsi, pour l'expert·e en menaces hybride, la question posée par le concept de guerre cognitive est la suivante *“what does, what is Russia trying to achieve in terms of its cognitive effects and its targets, populations or, or if it's China or if it's Iran or whatever the actor.”* (interview 1). B. Claverie fait référence à des acteurs utilisant des outils de guerre cognitive « situés un peu plus à l'est que nous sommes ou beaucoup plus à l'est, d'ailleurs. » (interview 3). F. du Cluzel, après avoir cité les différents instruments potentiels de la guerre cognitive, insiste sur ces usages et leurs conséquences « nos adversaires [les] ont bien compris, les Russes en particulier et les Chinois encore pires » (interview 7). L'analyste stratégique de l'ACT ne nomme pas *“our adversaries”* sinon en les décrivant comme *“working on a monolithic, cultural, and organizational factors”* (interview 4). Enfin, l'expert·e ACT sur les questions psyops et infoops lorsqu'il met en garde contre un usage offensif potentiel de la guerre cognitive par l'OTAN ou certains de ses membres, désigne comme cible potentielle la Russie ou la Chine (interview 5). Plus

généralement, le fait que l'élection de 2016 aux USA revienne de manière récurrente comme exemple de guerre cognitive (interview 1, 2, 5 et 7) peut aussi expliquer l'apparition du concept de guerre cognitive par le mécanisme de mise en œuvre de ce rôle de l'OTAN : se défendre face aux actions russes.

L'OTAN comme expert-technicien : standardiser pour être interopérable

L'idée centrale est ici d'atteindre une standardisation au sein de l'Alliance concernant le concept de guerre cognitive. Différents éléments retrouvés au sein des entretiens pointent vers la mise en œuvre de ce rôle d'expert-technicien. Ainsi, à la question, 'quel rôle l'OTAN doit-elle jouer concernant la guerre cognitive', la personne en charge du concept répond : *"NATO has a role in setting standards and ensuring interoperability (...) Those are really some of the big parts of our envisaged solution to this or how NATO should approach this [cognitive warfare]"* (interview 2). D'ailleurs, l'effort de l'équipe chargée de développer le concept est principalement orienté vers son approbation par les états-majors de l'ensemble des membres de l'Alliance : *"we are now hopefully about one year out from getting the concept approved"* (interview 2).

Les autres parties prenantes interviewées font aussi appel à ce rôle de 'bureau de standardisation' dévolu à l'OTAN. Ainsi, l'analyste stratégique de l'ACT souligne l'importance de la standardisation terminologique du concept de guerre cognitive. *"In terms of standardization, it's not there yet, because the process was standardization of terminology, and a lot of the parts of cognitive warfare concept haven't been through that yet."* (interview 4). Un discours similaire est trouvé chez le précurseur du concept, François du Cluzel : « Ce qu'il faut être certain c'est qu'on ait une standardisation des doctrines qui soit faite par l'OTAN pour que le terme *cognitive warfare* ait la même signification dans l'ensemble des 30 nations » (interview 7).

L'OTAN comme développeur de sécurité coopérative

Ce rôle semble aussi imprégner le développement du concept de guerre cognitive en tant que tel, ainsi que les débats qui l'entourent. Ainsi, concernant les réponses concrètes à donner à la guerre cognitive, le pilier 'collaborer' développé par l'ACT semble directement mettre en œuvre ce rôle. Il s'agit de tirer profit des synergies public-privé, des pays partenaires de l'OTAN et de s'appuyer sur l'UE. La personne en charge du concept de guerre cognitive reconnaît particulièrement l'importance des régulations développées au niveau de l'UE (interview 2). D'autres acteurs interrogés soulignent aussi

la nécessité pour l'OTAN de s'appuyer sur des partenaires concernant la problématique de la guerre cognitive. Par exemple, l'expert·e OTAN en menaces hybrides cite clairement le rôle dédié à l'UE. Pour cet·te expert·e, au vu des capacités budgétaires limitées de l'OTAN en tant qu'organisation, il lui faut se reposer sur la bureaucratie et sur le budget de l'UE pour créer des programmes capables de répondre aux défis soulignés par la bureaucratie otanienne (interview 1).

Hypothèse 2 : les pressions sur et entre les rôles de l'OTAN

Les pressions structurelles sur les rôles de l'OTAN : technologie et élections de 2016

Comme décrit dans le cadre théorique de ce mémoire (*cfr* chap. 1), les rôles d'un acteur sont amenés à évoluer. Cela peut venir de pressions structurelles, ainsi que de changements unilatéraux des rôles mis en œuvre par certains acteurs (Grossman et al., 2022). Ces pressions et ces changements peuvent provenir entre autres de développements technologiques et s'exprimer dans des chocs ou surprises stratégiques : lorsqu'un acteur agit de manière non anticipée par les autres membres du système, ce qui les pousse à adapter leurs rôles (Thies & Wehner, 2023; Tosbotn & Cusamo, 2020). Un choc stratégique principal semble lié au développement du concept de guerre cognitive : les ingérences russes dans l'élection de Donald Trump aux USA.

De fait pour la guerre cognitive, cette source de pression sur les rôles de l'OTAN a été mentionnée à multiples reprises dans les précédents chapitres. Au-delà de la surprise et des conséquences de l'élection d'un Président populiste-conservateur, imprévisible et adoptant une politique étrangère transactionnelle (c'est-à-dire basée sur des échanges à somme nulle, plutôt que sur de la coopération à somme positive) (Flockhart, 2020), la surprise stratégique réside dans les accusations d'ingérence portées à l'encontre de la Russie (Connable et al., 2020). Si l'invasion de la Crimée par la Russie en 2014 avait fait émerger les questions de guerre et menace hybride au sein de l'OTAN (Wither, 2016; interview 1), les ingérences dans les élections du *primer inter pares* de l'OTAN semblent avoir marqué durablement l'organisation. Cela s'exprime dans sa production conceptuelle et explique la mention répétée de cet événement comme exemple originel de ce que la 'guerre cognitive' peut représenter (*cfr* chap. 4 ; interview 1, 2, 5 et 7).

Au-delà du choc stratégique, ce sont aussi les technologies émergentes qui poussent à la production du concept de guerre cognitive. De fait, tout comme pour le *cyberwarfare*, le développement du *cognitive warfare* fait suite à des avancées technologiques. Ici, comme développé par l'ACT et par F. du Cluzel, dans leurs

descriptions de la guerre cognitive, c'est l'instrumentalisation par des acteurs étatiques de capacités de ciblage initialement utilisées à des fins commerciales, qui semble au cœur du concept de guerre cognitive, tout du moins dans sa facette *soft*. Ces capacités de ciblage reposent sur plusieurs piliers : la récolte de données comportementales sur les utilisateurs (*big data*), les capacités d'analyse et d'exploitation de ces données (IA et *machine learning*), et l'exploitation des connaissances sur le fonctionnement humain (affectif, cognitif et comportemental) à des fins de manipulation (*cfr* chap. 3).

Conflit inter-rôles : entre défense du domaine cognitif et valeurs libérales

Une autre source de pression sur les rôles d'un acteur réside dans la possible incompatibilité ou tension entre les différents rôles qu'il s'attribue. Ces conflits inter-rôles surviennent dans une situation où différents rôles dictent à l'acteur des conduites contradictoires (Vandamme, 2022). En pratique, ces conflits déclenchent une dissonance cognitive perçue par les décideurs (Walker, 1987). Ainsi, des conflits entre les rôles de l'OTAN sont observables au travers des débats suscités par le développement du concept de guerre cognitive (chap. 4). Ces conflits sont issus des pressions structurelles.

Ici, une tension majeure peut être soulignée entre le rôle de défense collective qui incombe à l'OTAN, et celui de gardien de l'ordre international libéral basé sur les règles. En effet, dans les entretiens effectués, la question du caractère éthique, démocratique, ou légal d'utiliser des techniques de 'guerre cognitive' a été soulevée à multiples reprises. Ce questionnement est en tension avec la nécessité de répondre à un défi posé par l'usage des pratiques de guerre cognitive par les adversaires et compétiteurs de l'OTAN. En effet, comme l'indique la personne responsable du concept, le développement de régulations et de protocoles pour se défendre contre des pratiques de guerre cognitive peut avoir un impact négatif sur certaines libertés fondamentales des citoyens, comme la liberté d'expression (*cfr* chap. 4).

L'expert·e en psyops et infoops interviewé·e rajoute à ces considérations que, malgré l'usage de techniques de manipulation et d'ingérence à leur encontre, les nations de l'OTAN doivent continuer à clairement délimiter l'état de paix et de guerre, du fait de son importance pour la démocratie et le maintien d'un ordre international basé sur les règles. Plus généralement, cette tension suscitée entre le rôle de sécurité collective de l'OTAN, et les valeurs et règles que l'Alliance se donne comme rôle de protéger et de suivre semble correspondre au dilemme existant au niveau de la politique étrangère entre valeurs et préoccupations sécuritaires (Barrea, 1994, p.24). L'expert·e psyops interrogé·e

résout ce dilemme en rejetant tout usage de techniques de guerre cognitive par l'OTAN ou les nations qui composent l'Alliance. *"I don't think that any nation wants to read in the newspapers that the nation by itself or NATO is doing something that is called cognitive warfare"* (interview 5).

Hypothèse 3 : la bureaucratie otanienne comme agent transformationnel

Les hypothèses précédentes présupposent un rôle purement passif, de courroie de transmission, pour la bureaucratie chargée de développer le concept de guerre cognitive, et pour les autres acteurs interrogés. Les représentations des rôles de l'OTAN s'imposeraient à eux, orientant leurs conclusions dans certaines directions. Cependant, les bureaucraties internationales sont constituées d'agents à part entière, avec un agenda politique et des intérêts qui leur sont propres (Verbeek, 1998; March & Olsten, 1983). Dès lors, ces acteurs peuvent remettre en cause les rôles de l'OTAN de manière autonome. Cette contestation horizontale des rôles peut prendre différentes formes : élargir un rôle existant, le redéfinir, ou en ajouter un nouveau (Sarbin & Allen, 1968; Walker, 2017).

L'hypothèse 3 évoquait aussi la possibilité d'une contestation verticale des rôles de l'OTAN au travers de la bureaucratie. Cependant, il a été possible de montrer que l'effort lié à la guerre cognitive est propre à l'OTAN, et que les États membres se sont saisis de la question par après (interview 2, 4, 7). Dès lors, la sous-hypothèse selon laquelle une contestation verticale des rôles de l'OTAN permet d'expliquer l'apparition, le contenu du concept et les débats qui l'entourent est rejetée. Cependant, ce mémoire n'aura pas permis de déterminer si les officiers de l'ACT sont généralement poussés par leur hiérarchie nationale dans une certaine direction. De même, la question de l'influence de la formation militaire nationale et des croyances héritées mériterait d'être posée pour de futures recherches, surtout pour des pays dont le rapport à l'armée est difficile comme l'Allemagne.

Élargir la défense : protéger non seulement des frontières, mais aussi des sociétés

Tout d'abord, le développement du concept de guerre cognitive, ainsi que les débats l'entourant, semblent s'expliquer par une tentative d'élargissement du concept de défense collective. Il s'agit de prendre un rôle existant et de tenter de l'appliquer à de nouveaux domaines ou à de nouveaux acteurs. Dans le chap. 2, le rôle de défenseur face à des menaces extérieures incluait la question de la 'défense à 360°'. Ce concept assez flou semble permettre une extension virtuellement illimitée des questions de défense et de sécurité au sein des compétences de l'OTAN. Les acteurs interrogés paraissent se

reposer sur cette porte entrouverte pour inclure des questions de protection sociétale au sein de la doctrine militaire de l'OTAN. Dès lors, certaines parties du concept de guerre cognitive peuvent être comprises comme des formes de contestation horizontale des rôles de l'OTAN pour y inclure des sujets éloignés des questions traditionnelles militaires. Il est en effet question ici de se protéger face à des tentatives d'acteurs étatiques d'instrumentaliser des capacités technologiques pour influencer les pensées, émotions et comportements de la population pour atteindre des objectifs stratégiques (interview 2).

Cette tentative d'élargissement ne se fait pas sans heurt. Ainsi pour l'expert·e en menaces hybrides interrogé·e, l'OTAN s'occupe essentiellement des questions liées aux *“cannons and tanks”* (interview 1). L'idée est que le champ de bataille du futur se gagnera en militarisant la pensée du grand public *“goes a bit far because I think, you know, this is the general public and not at all perceived as being militarized”* (interview 1). De même, pour l'analyste stratégique interrogé·e, le cœur du concept de guerre cognitive devrait se concentrer sur la facette de standardisation des forces armées plutôt que sur la défense de la société. Selon cet·te analyste, le défi central de la cognition pour l'OTAN repose sur sa capacité à former des *“graduates from these [different military] institutions to be dropped lets say, in the same operation environment, and to be able to conduct synchronized operations”* (interview 4). Les stratégies et capacités propres de l'OTAN ne compteraient que peu face à la nécessité de permettre aux forces de l'Alliance de se battre ensemble de manière cohérente sur le champ de bataille.

Remanier la défense : vers un rôle plus actif en deçà du seuil de guerre ouverte

La contestation horizontale des rôles de l'OTAN s'exprime d'une seconde manière dans les données recueillies pour ce mémoire. Il s'agit d'une tentative de redéfinir le rôle défensif de l'OTAN. Le pilier 'façonner l'environnement cognitif' est au cœur de cette redéfinition. Celle-ci va plus loin qu'un simple élargissement du rôle. En effet, il s'agit pour la personne responsable du concept de dépasser une posture défensive attentiste pour atteindre une **posture plus active** (interview 2). Sur base de son analyse de l'environnement sécuritaire, la bureaucratie otanienne conteste la vision passive du rôle de défense collective de l'OTAN pour lui redonner une facette plus active (contestation horizontale).

Le rôle de défense collective comporte actuellement une acceptation passive. Il s'agit de permettre une réponse organisée et collective en cas d'attaque portée à l'encontre d'un des membres de l'Alliance (Article 5). En amont d'une réponse collective, les

nations se doivent de préparer leur résilience face à une potentielle agression (Article 3). L'OTAN s'est aussi attribué un rôle de gestion de crise. La combinaison préparation, réaction collective et gestion de crise est jugée insuffisante pour ce qui est des menaces hybrides en général (Rühle & Roberts, 2021; interview 1). Le même raisonnement s'applique pour ce qui est de la guerre cognitive. La résilience est un pilier important du concept développé par l'ACT, mais à celui-ci s'ajoute la nécessité de façonner l'environnement cognitif. Pour ce faire les nations occidentales devraient adopter un rôle plus actif face aux actions des adversaires de l'OTAN. Cela permettrait de garder un certain contrôle sur le domaine cognitif au sein des États membres et de ne pas laisser les autres acteurs s'en emparer. La personne en charge du concept fait référence à la période de la guerre froide comme une source d'inspiration possible (interview 2).

En plus de cette posture active, il s'agit de permettre à la défense collective de l'OTAN de *s'appliquer en deçà d'un état de belligérance*. Cette tentative de redéfinition suscite de nombreux débats. En premier lieu, se pose la question de la forme et des compétences de l'OTAN pour véritablement agir en dehors du cadre d'une gestion de crise ou d'un Article 5. De fait, pour ce qui est des opérations de psyops et infoops, ce sont uniquement dans ces cas de figure précis que l'OTAN peut actuellement agir (interview 5). Attribuer à l'OTAN un rôle plus actif dans la question du domaine cognitif semble aussi remettre en cause le travail actuel de la communauté des stratcoms¹⁶. Le concept de guerre cognitive va plus loin que cette approche, il s'agit de pousser certains narratifs (p. ex., le bienfondé de la démocratie), de refuser l'accès au domaine informationnel aux adversaires de l'OTAN et de dénoncer leurs attaques. Dès lors, cette redéfinition du rôle de l'OTAN peut expliquer la réticence de la communauté stratcom à accepter un concept qui remet en cause l'ensemble, ou une partie, de sa raison d'être¹⁷.

En deuxième lieu, comme décrit de manière extensive dans le chap. 4, le concept de guerre cognitive suscite aussi des débats quant à la nécessité de maintenir ou de dépasser le cadre binaire 'guerre ou paix' de la pensée stratégique de l'OTAN. En effet, en reconnaissant que les adversaires de l'OTAN agissent en dessous de ce qui est actuellement déclaré comme la ligne rouge d'un conflit ouvert, l'OTAN se dote d'une faiblesse exploitable et exploitée. De fait, au vu de la scission nette entre les deux, la

¹⁶ Pour rappel, les stratcoms visent à intégrer les opérations de communication, de diplomatie publique, voire en cas d'opération militaire de psyops, afin d'obtenir un effet stratégique.

¹⁷ Cela correspond au concept de *turf war*, c'est-à-dire à la compétition au sein d'une administration pour des ressources telles que le budget, l'autonomie ou les compétences (Baumann, 2009; Finke 2020).

capacité pour les forces de sécurité et de défense de venir en aide sur ces questions est limitée. Il est dès lors nécessaire de combler les lacunes et faiblesses créées par cette caractéristique de la pensée stratégique occidentale (interview 2). Pour F. du Cluzel, la nécessité du concept de guerre cognitive provient aussi de la présence au sein du domaine informationnel d'un « état de guerre larvé permanent qui ne nécessite pas de déclarer la guerre, mais qui contribue finalement aux équilibres de puissance » (interview 7). Contrairement à ces deux experts ayant travaillé à développer le concept de guerre cognitive, l'expert.e sur les questions psyops rejette l'idée d'un rôle de l'OTAN dans la guerre cognitive en dessous du seuil d'un conflit armé *"because this doesn't fit into our understanding of democracy and what we're able to do at least below the threshold of conflict, right? We are not in war with any adversary."* (interview 5).

Ainsi, la contestation horizontale des rôles de l'OTAN suscite des débats quant à la posture défensive de l'Alliance plutôt passive (résilience) ou active (façonnage) au sein du domaine cognitif. De plus, cette redéfinition du rôle de défenseur vers un rôle plus actif semble expliquer l'éruption de débats quant à la nécessité de préserver ou de dépasser la pensée stratégique purement binaire (guerre ou paix) quand il s'agit de se défendre contre des actions relevant de la guerre cognitive.

L'OTAN comme guide : former et instruire les politiques des États membres

Le développement du concept de guerre cognitive semble aussi s'expliquer par la volonté d'ajouter, ou de jouer un autre rôle de l'OTAN. Malgré une référence explicite au Concept Stratégique de l'OTAN pour expliquer le rôle de l'OTAN dans la guerre cognitive : *"NATO has reasonably well-defined objectives. The role of NATO is trying to follow the Washington treaty and strategic concepts and so on. What we write for NATO rests within that."* (interview 2) ; la personne en charge du concept propose apparemment de rajouter un rôle à l'OTAN, non prévu par le Concept. Ainsi, en plus d'être une mise en œuvre des rôles de l'OTAN (*cfr* H1), le contenu du concept de guerre cognitive semble aussi les dépasser. Dans les quatre différents piliers proposés pour répondre au défi posé par la guerre cognitive, deux d'entre eux font directement référence aux rôles de l'OTAN (défendre et collaborer), l'un semble proposer une redéfinition du rôle de défense (façonner), le dernier paraît correspondre à l'ajout d'un rôle pour l'OTAN (instruire). Ce rôle nouveau correspondrait à une posture d'instructeur ou de guide (*cfr* chap. 4).

Ce rôle n'est pas retrouvé dans la littérature et ne se retrouve pas au sein du Concept Stratégique de l'Alliance (*cfr* chap. 2). Au-delà de défendre ses membres, de

développer des partenariats, de gérer des crises, de coordonner les politiques de sécurité, de garantir l'ordre libéral international, et de proposer une expertise technique, l'OTAN semble ici se donner un rôle de guidance politique. L'OTAN aurait alors le rôle de pousser la décision politique dans une direction jugée opportune par certaines branches de sa bureaucratie et principalement sa branche transformative, l'ACT. Différents éléments semblent concourir à l'idée que ce rôle non institutionnalisé est en fait mis en œuvre par la bureaucratie de l'OTAN depuis un certain temps. Ainsi, la fonction de l'ACT semble comporter la possibilité d'orienter les évolutions de l'Alliance (*cf* chap. 3). De plus, au sein du NDPP, les deux commandements stratégiques de l'Alliance possèdent une fonction de guidance politique, bien que théoriquement limitée à la traduction des documents stratégiques en recommandations pratiques (*cf* chap. 4).

En pratique, cette volonté de jouer un rôle de guidance politique s'exprime dans le concept de guerre cognitive et les débats qui l'entourent. De fait, l'un des piliers du concept consiste à éduquer ou guider les élites (interview 2). Cette vision semble être partagée par l'expert·e en psyops, pour qui les militaires en général et l'OTAN en particulier doivent être capables de faire comprendre aux politiques les enjeux des attaques liées à la guerre cognitive (interview 5). Ainsi, l'OTAN via sa bureaucratie conteste ses rôles existants et tente de se rajouter un rôle qui consiste à souligner les défis et menaces existantes qui ne seraient pas reconnus par les États membres. La mise en œuvre de ce rôle contesté de guidance s'exprime par exemple dans la proposition par la personne en charge du concept d'augmenter les régulations au niveau national ou supranational afin de répondre à la guerre cognitive (interview 2). Dans le futur, si ce rôle de guide venait à être reconnu pour l'OTAN, sa mise en œuvre pourrait aller jusqu'à la proposition, par la bureaucratie otanienne, de projets de régulation basée sur ses analyses prospectives aux États membres de l'OTAN, et via ces derniers à l'UE (interview 1).

En réponse à la question de recherche

Les données récoltées et analysées tout au long de ce mémoire permettent de tester successivement les trois hypothèses de recherche posées. En premier lieu, le concept de guerre cognitive et les débats qui l'entourent peuvent être expliqués par la mise en œuvre des rôles institutionnalisés de l'OTAN. De fait, le concept de guerre cognitive est défensif et orienté vers les adversaires décrits dans le Concept Stratégique de l'OTAN. En deuxième lieu, les pressions structurelles (ingérences russes dans l'élection de 2016 et apparition de nouvelles technologies) semblent aussi expliquer le contenu des données

récoltées. Ces pressions structurelles engendrent aussi un conflit entre le rôle de défenseur et de promotion de l'ordre libéral par rapport auxquels les acteurs interrogés doivent se positionner. En troisième lieu, la contestation horizontale des rôles de l'OTAN semble expliquer le contenu du concept de guerre cognitive et les débats qui l'entourent. De fait, il est possible de souligner des éléments poussant à l'élargissement et à la redéfinition du rôle de défenseur ainsi qu'à l'ajout d'un rôle de guidance politique pour l'OTAN.

Sur cette base, il est possible de répondre succinctement à la question de recherche. Le concept de guerre cognitive et les débats l'entourant peuvent être expliqués par un mixte de différents facteurs. En premier lieu, les rôles institutionnalisés de l'OTAN sont directement mis en œuvre au sein du concept : ce dernier est un concept défensif, orienté vers la Russie et la Chine, et demandant l'élaboration de partenariats. En deuxième lieu, les pressions sur et entre les rôles de l'OTAN expliquent aussi le contenu du concept : apparition de menaces liées aux technologies émergentes et conflit entre le rôle de défenseur et celui de soutien à l'ordre international basé sur les règles. En troisième lieu, les résultats permettent de montrer un effet de l'agentivité bureaucratique quant aux rôles de l'OTAN. De fait, au sein du concept, se retrouvent des éléments poussant à l'élargissement et la redéfinition du rôle de défenseur ainsi qu'à l'ajout d'un rôle de guide pour l'OTAN.

5.2. Apports théoriques

Ce travail démontre l'utilité d'analyser les productions d'une organisation internationale à l'aune de la théorie des rôles. En mobilisant successivement différents concepts de cette théorie, il est possible de décrire, d'analyser et d'expliquer la production d'une bureaucratie et les débats qui l'entourent. Tout d'abord, le concept de mise en œuvre des rôles possède une valeur prédictive. De fait, comme cette étude de cas a pu le montrer, il est possible sur base des rôles d'une organisation de prédire comment cette dernière va agir. D'une part, les rôles de l'organisation permettent de prédire la forme de la réponse à un événement (ici, un concept défensif à standardiser). D'autre part, la centralité de certains acteurs dans la formulation des rôles de l'organisation (ici, la Russie pour le rôle de défense de l'OTAN) permet de prédire quels événements vont entraîner une réponse. Dans ce cas, ce sont bien les actions de la Russie dans le domaine cognitif qui ressortent comme exemples d'actions contre lesquelles se défendre.

Ensuite, les concepts de conflit inter-rôles et de contestation horizontale des rôles permettent de reconnaître et d'analyser la marge de manœuvre que la bureaucratie de l'OTAN possède quand elle doit produire un concept. En effet, au-delà d'être un automate appliquant les rôles de l'organisation, cette dernière doit d'une part effectuer des arbitrages quand il s'agit de résoudre un conflit entre différents rôles, et peut d'autre part remettre tout ou partie des rôles de l'organisation en question. Ici, il semble que la bureaucratie tente d'élargir et de redéfinir en partie le rôle de défense collective de l'OTAN. C'est-à-dire, l'élargir à des questions hors du spectre militaire vers des questions sociétales, et le redéfinir en donnant à l'OTAN une posture plus active et potentiellement libre d'agir en dessous du seuil de crise ou de conflit ouvert.

De plus, la bureaucratie de l'ACT semble attribuer à l'OTAN un rôle non reconnu dans son concept stratégique, celui de guide. De fait, ce serait à la bureaucratie d'éveiller les esprits des décideurs sur les enjeux en cours, et de les guider dans la bonne direction quant à la réponse à y accorder. Ainsi, ce mémoire démontre l'utilité de l'emploi des théories du rôle pour analyser le fonctionnement de l'OTAN en particulier, et celui des OIs en général. Plus spécifiquement, l'emploi du concept de contestation horizontale des rôles permet de reconnaître et d'analyser le degré d'autonomie laissée à la bureaucratie d'une organisation dans la mise en œuvre et la redéfinition des rôles de cette dernière.

5.3. Liens avec la littérature existante

Concernant la littérature existante sur les rôles de l'OTAN, ce mémoire s'inscrit en premier lieu dans la lignée de précédents travaux qui se penchent sur l'effet des rôles de l'Alliance sur ses actions (Flockhart, 2011, 2012; Gilli et al., 2022; Johnston, 2017; Larsen, 2019, 2021, 2022; Mayer, 2022; Murginski, 2023; Wagnsson, 2011; Wither, 2016). De fait, l'hypothèse 1 de ce mémoire analyse la mise en œuvre des rôles de l'Alliance sur le développement du concept de guerre cognitive et les débats qui en résultent. Plus particulièrement, l'idée qu'un concept soit influencé par les rôles attribués à l'OTAN avait déjà été testée par Tosbotn & Cusamo (2020) pour le cas de la cyberguerre. Ils montraient par une analyse quantitative que l'apparition et l'orientation du concept se faisaient en réaction aux actions de la Russie dans le cyberspace. Ainsi, par une analyse qualitative, ce mémoire permet de renforcer l'idée selon laquelle les rôles de l'OTAN, et la place centrale de la défense face à la Russie, orientent la création conceptuelle au sein de l'organisation.

En deuxième lieu, concernant l'idée selon laquelle la bureaucratie otanienne joue un rôle dans l'adaptation de l'OTAN à son environnement proposée par différents auteurs (Irondelle & Lachmann, 2011; Jonhson, 2017; Mayer, 2014), ce mémoire tend à montrer que le concept de guerre cognitive est bien une tentative d'adaptation proposée par l'ACT à l'OTAN pour faire face à des pressions structurelles. Ce mémoire ouvre ainsi la voie à des études plus poussées concernant la manière par laquelle les bureaucrates de l'Alliance parviennent à contester ses rôles, et donc à l'adapter ou à la transformer depuis l'intérieur. Sur cette base, ce mémoire souligne une tendance peu étudiée dans la littérature sur l'OTAN, la capacité de l'ACT de contester les rôles de l'organisation pour les élargir, les redéfinir, voire en créer.

Les quelques mentions faites à l'ACT dans la littérature s'y réfèrent plus comme un exemple de la volonté de l'Alliance de se transformer au lendemain de la guerre froide, sans lui reconnaître une quelconque agentivité (Flockhart, 2011; Irondelle & Lachmann, 2011; Larsen, 2022; Wagnsson, 2011). Bien que c'est au niveau du Comité militaire et du Conseil de l'Atlantique Nord que les décisions sont finalement prises, c'est bien sur base des travaux de l'ACT que de nouveaux concepts sont adoptés et que de nouvelles menaces sont soulignées. Cette manière de déléguer à une instance bureaucratique internationale (ici l'ACT) une expertise pourrait être liée à la volonté d'avoir une expertise plus neutre dépassant les intérêts individuels des États membres. D'ailleurs, comme Haas (1990) le montre, les bureaucraties internationales gagnent en influence lorsque leur expertise augmente et que l'environnement se complexifie. Puisque l'environnement de l'Alliance s'est complexifié et que le nombre de ses membres a crû de manière exponentielle depuis la fin de la décennie nonante, il ne serait pas surprenant de voir l'influence de la bureaucratie otanienne continuer d'augmenter. Cette influence pourrait s'exprimer dans la reconnaissance d'un rôle de guidance politique à l'OTAN.

Ce mémoire pose aussi la question de la possibilité d'institutionnaliser la résilience d'une organisation internationale. De fait, pour certains auteurs (Barany & Rauchhaus, 2011; Harnisch, 2023; Johnston, 2017; Mayer, 2022), c'est bien le degré élevé d'institutionnalisation de l'OTAN qui lui permet d'être si résiliente face à des crises internes et externes. Ce mémoire offre une première piste de réponse : la création de concepts par l'ACT permet d'orienter l'adaptation de l'OTAN de manière simple (appliquer les rôles de l'OTAN pour répondre aux pressions externes) ou complexe (adapter les rôles de l'OTAN aux pressions externes). Ainsi, l'institution d'un

commandement chargé de la transformation semble participer à la résilience de l'Alliance, au-delà des préoccupations des États. En se postant, au-dessus de la mêlée, l'ACT semble se percevoir comme capable de guider l'OTAN pour faire face à l'un des défis de son temps : la guerre cognitive. L'absence d'étude sur la bureaucratie en dehors du QG bruxellois (Mayer, 2023b) peut expliquer le peu d'étude sur le rôle, contesté, de guidance de l'OTAN envers ses membres.

Enfin, au-delà de la résilience institutionnelle, c'est aussi la question de la résilience sociétale qui est posée par le concept de guerre cognitive. Étant donné que l'OTAN prévoit depuis sa création dans l'Article 2 du TAN que ses membres doivent renforcer « leurs libres institutions, en assurant une meilleure compréhension des principes sur lesquels ces institutions sont fondées et en développant les conditions propres à assurer la stabilité et le bien-être », le concept de guerre cognitive peut aussi être lu comme une manière pour l'Organisation de souligner une des menaces à la stabilité des institutions démocratiques de ses membres. Ce faisant, assurer la résilience des institutions démocratiques de ses membres peut être vu comme l'une des futures tâches fondamentales de l'Alliance, nécessaire pour assurer sa survie (Bell et al., 2022).

Chapitre 6 : Limites & recommandations

6.1. Limites

Ce mémoire possède différentes limites : variété des données, généralisation limitée, méthodologie utilisée, et portée des conclusions. Pour commencer, les *données* obtenues pour répondre à la question de recherche sont ciblées, mais leur variété est limitée. Ainsi, des personnes clés ont pu être interviewées pour définir d'où vient le concept de guerre cognitive et quelle direction le concept prend actuellement. Il s'agit à la fois du précurseur du concept OTAN et de la personne responsable de son développement. Les conclusions concernant le concept en tant que tel sont donc étayées par des sources solides. Cependant, les autres personnes interviewées ne représentent pas un panel représentatif de la communauté d'intérêts qui entoure le concept. L'ajout de profils aurait pu apporter plus de nuance à l'exposé des débats qui entourent le développement du concept au sein de la bureaucratie otanienne. Toutefois, les personnes avec qui des entretiens ont pu être menés n'ont pas pu orienter l'étude vers d'autres profils.

Dès lors, la *généralisation des résultats* obtenus doit être circonscrite. Ainsi, en premier lieu, les personnes interrogées ne représentent qu'un échantillon restreint des personnes travaillant pour l'OTAN. Les dynamiques décrites dans ce mémoire ne sauraient être généralisées à l'ensemble de la bureaucratie otanienne. Plus spécifiquement, la manière dont l'ACT semble capable de traduire des pressions structurelles en concepts, et de mettre en cause les rôles de l'OTAN ne peut pas être attribuée, à ce stade, à d'autres pans de la bureaucratie otanienne. En deuxième lieu, les dynamiques décrites doivent aussi être limitées au cadre spécifique de l'OTAN. En effet, l'OTAN possède des rôles relativement clairement définis par son Concept Stratégique. Dès lors, l'effet de ces derniers sur sa bureaucratie ne saurait être généralisé à des organisations ou des bureaucraties travaillant en l'absence de tels documents politico-stratégiques (Hirata, 2016).

Ensuite, la manière d'analyser les données récoltées (entretien et documents de l'OTAN) a suivi une *méthodologie* qualitative rigoureuse (analyse thématique et interprétation des résultats), mais cette dernière possède des limites. Si la première étape analytique permet de délimiter les thèmes des données obtenues, la seconde est orientée par les biais du chercheur. Ainsi, les différents rôles institutionnalisés décrits dans le chap. 2 représentent la meilleure interprétation que l'auteur de ce mémoire a pu effectuer en

croisant la littérature existante et le contenu du Concept Stratégique de 2022. Cette interprétation est sujette à caution. Le même raisonnement s'applique pour les caractéristiques du concept de guerre cognitive décrites dans le chap. 3 et les débats l'entourant situés dans le chap. 4. Le lecteur doit donc garder à l'esprit que ces interprétations dépendent au moins partiellement du chercheur qui les effectue.

Enfin, ce mémoire permet de décrire des phénomènes de contestation horizontale des rôles de l'OTAN. Cependant, il n'est pas possible à ce stade de tirer des *conclusions* sur l'effet de ces dernières sur les rôles de l'Alliance. Comme rappelé auparavant, c'est bien au Comité militaire d'approuver les concepts portés par l'ACT. Dès lors, puisque le concept de guerre cognitive est toujours en phase de développement, l'effet final de son adoption possible ne peut pas être décrit. De même, ce mémoire ne permet pas de conclure à la présence ou l'absence de contestation verticale au sein de l'ACT. De fait, à part certaines mentions faites par l'expert·e en menace hybride (interview 1), par F. du Cluzel (interview 7) et par l'analyste stratégique de l'ACT (interview 4) d'une certaine influence des États membres sur l'activité de l'ACT, cette dernière n'a pas pu être autrement documentée. Toutefois, il semble consensuel au sein des personnes interrogées que le concept de guerre cognitive est une production indépendante de l'ACT. Au-delà de l'ACT, et au vu de l'évolution historique des rôles de l'OTAN (*cfr* Annexe 1), la contestation verticale est un phénomène *a priori* valable pour expliquer l'ajout ou la redéfinition des rôles de l'OTAN à travers le temps. Par exemple, l'ajout de la Chine comme défi stratégique pour l'OTAN résulte d'un effort de contestation verticale des USA (Mayer, 2023a).

6.2. Recommandations

Pour dépasser ces limites, différentes recommandations peuvent être faites au niveau méthodologique, théorique et pratique. Sur le plan *méthodologique*, il semble d'abord nécessaire de développer une méthodologie claire pour définir les représentations des rôles d'une OI. Cette nécessité existe d'ailleurs aussi pour l'étude des NRC des États (Vandamme, 2022). Ensuite, les résultats de ce mémoire gagneraient à être complétés par une étude utilisant une méthode quantitative, comme une analyse de contenu. Cela permettrait de tester la régularité des différents phénomènes observés, comme le résultat montrant que ce sont les actions de la Russie qui poussent à la création de nouveaux concepts otaniens. La méthodologie employée par Tosbotn & Cumano (2020) pour étudier le concept de cyberguerre est une piste intéressante pour analyser le concept de

guerre cognitive de manière quantifiée. Plus spécifiquement, la combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives semble particulièrement fructueuse, comme l'étude réalisée par Ünver & Kurnaz (2022) concernant l'apparition de la désinformation dans le débat sécuritaire au sein de l'OTAN.

Sur le plan *théorique*, des efforts devraient être entrepris afin de clarifier comment les différents concepts et postulats de la théorie des rôles s'appliquent aux OIs. En effet, au-delà d'un manque de méthodologie, la théorie manque de précision quant à la manière dont les États, la bureaucratie internationale et le public peuvent respectivement agir pour contester les rôles de l'organisation. Pour ce mémoire, les différents concepts de contestation ont été appliqués à l'OTAN. Cependant, bien que l'UE ait déjà été étudiée selon cette logique (Koenig, 2016), ces concepts ont été conçus pour analyser les États (Cantir & Kaarbo, 2012, 2016; Walker, 2017; Wehner & Thies, 2014). Pour ce mémoire, une analogie a dû être employée pour mobiliser ces concepts. Dès lors, une étude systématique de l'applicabilité et des adaptations nécessaires aux concepts de la théorie des rôles pour les OIs faciliterait l'apparition d'une littérature cohérente sur le sujet. Par exemple, l'adjonction de concepts issus des théories néo-institutionnalistes quant aux logiques spécifiques des bureaucraties internationales permettrait d'éclaircir les leviers de leur influence dans le cadre d'une contestation horizontale des rôles de leur organisation.

Sur le plan *pratique*, différentes recommandations peuvent être énoncées. Tout d'abord, après l'adoption possible du concept de guerre cognitive dans le futur, il serait intéressant de vérifier quels éléments du concept ont été maintenus, et lesquels ont été écartés. Cela permettrait de déterminer dans quelle mesure le Comité militaire rejette ou accepte les conclusions de l'ACT. Principalement, le maintien ou le rejet des éléments contestant les rôles de l'OTAN devrait être analysé. Ensuite, il paraît judicieux d'étudier la généralisation des phénomènes illustrés par cette étude de cas. De fait, au-delà du concept de guerre cognitive, la question se pose quant à la place de la bureaucratie otanienne dans les adaptations et évolutions des rôles de l'organisation. Est-ce un événement isolé pour un concept spécifique ? Est-ce plutôt une habitude de l'ACT, ce commandement chargé de la transformation de l'Alliance ? Quel rôle le Secrétaire général et le Staff international jouent-ils dans ces évolutions ?

Par ailleurs, se pose la question de la possible évolution des cadres conceptuels employés par l'OTAN et ses États membres concernant ses psyops. En effet, il apparaît

que la vision comportementaliste et les modèles des déterminants du comportement employés sont datés. De fait, en considérant la cognition humaine comme une boîte noire, l'OTAN s'empêche de mettre en place des processus d'influence ou de persuasion plus ciblés et efficaces. Le développement des connaissances sur la cognition humaine est pourtant exploité par les acteurs privés au sein de l'Alliance, ainsi que par d'autres acteurs étatiques (Zuboff, 2019). Reste à voir si les logiques bureaucratiques empêcheront une mise à jour de ces cadres conceptuels (Finke, 2020).

Enfin, il paraît nécessaire d'investiguer l'ampleur respective des contestations verticales et horizontales des rôles de l'OTAN. De fait, au-delà des bureaucrates internationaux, les diplomates et militaires nationaux paraissent aussi en mesure d'influencer les concepts et les politiques menées par l'OTAN. Une typologie des différents moyens d'influence par catégorie d'acteurs permettrait de mieux comprendre quels ressorts expliquent l'évolution des rôles de l'OTAN. Pour ce faire, une étude pourrait être menée afin d'étudier le processus d'adoption des Concepts Stratégiques de l'Alliance. De fait, ces derniers instituent pour ainsi dire les rôles de l'OTAN pour une période donnée. Cette étude devrait se pencher sur les différents organes de l'Alliance (ACT, Staff international, NAC, etc.) afin de déterminer leurs leviers d'influences et intérêts respectifs. Plus généralement, le cadre conceptuel de l'Atlantisation, présenté succinctement par Dycka (2015) pourrait être développé pour étudier ces logiques horizontales et verticales.

Conclusion générale

Ce mémoire s'ouvre sur les interrogations posées par l'apparition de la cognition humaine dans les débats stratégiques, et plus spécifiquement ceux de l'OTAN. Pour y répondre, le concept de guerre cognitive développé par l'ACT a été analysé en profondeur selon la perspective de la théorie des rôles. Cette étude a permis de faire ressortir les dynamiques qui ont poussé à son apparition, aux axes de son développement, et aux directions que la bureaucratie tente de faire prendre à l'Alliance par ce concept. Afin de l'étudier, un cadre théorique basé sur la théorie des rôles a d'abord été développé dans le **Chapitre 1**. Ce dernier assemble différents concepts et mécanismes en un tout cohérent afin de pouvoir appliquer cette théorie, centrée sur l'analyse des États, à l'OTAN. Sur cette base, trois hypothèses ont été énoncées. Elles proposent comme variable explicative : la mise en œuvre des rôles de l'OTAN (H1), les pressions externes et les conflits inter-rôles (H2), et la contestation des rôles de l'OTAN (H3). Afin d'y répondre les Chapitres 2, 3 et 4 ont successivement étudié les rôles de l'OTAN, le concept de guerre cognitive tel que développé par l'ACT, et les débats entourant ce développement conceptuel.

Le **Chapitre 2** a permis de faire ressortir six rôles pour l'OTAN en analysant son Concept Stratégique de 2022 : défenseur face à des menaces extérieures, coordinateur des politiques de sécurité, gestionnaire de crise, développeur de sécurité coopérative, gardien de l'ordre international basé sur les règles, et expert-technicien. Le **Chapitre 3** a d'abord analysé l'ACT sur base de la théorie des rôles. Cela a permis de montrer son rôle de courroie de transmission des pressions externes sur les rôles de l'OTAN ainsi que de source d'innovation. Ensuite, le concept de guerre cognitive a été décrit de manière fine en combinant des données disponibles sur le site de l'OTAN, et des données récoltées lors d'entretiens avec des (ex-)officiers de l'ACT. Sur cette base une définition et des caractéristiques du concept de guerre cognitive ont été proposées. Le **Chapitre 4** a analysé les débats qui entourent la production du concept de guerre cognitive au sein de la communauté d'intérêts OTAN. Pour ce faire, les données récoltées lors de sept entretiens semi-directifs avec des officiers et des expert·es civils de l'OTAN, ainsi qu'un expert en sciences cognitives, ont été étudiées en suivant une méthode qualitative interprétative. Les principaux débats qui l'entourent portent sur la définition du concept, sur son impact sur la pensée stratégique binaire 'guerre-paix', sur la manière de répondre au défi posé par la guerre cognitive, et sur les rôles de l'OTAN dans ce domaine.

Les données décrites dans ces chapitres ont été discutées dans le *Chapitre 5*. Premièrement, les données ont été mises en relation avec les trois hypothèses de recherche de ce mémoire. Ce faisant, les trois mécanismes explicatifs postulés semblent se compléter pour expliquer les différentes facettes du concept de guerre cognitive et des débats qui l'entourent. Tout d'abord, les rôles de l'OTAN s'y expriment (concept défensif orienté vers des acteurs désignés dans le Concept Stratégique, et importance de la standardisation). Ensuite, ces rôles semblent avoir filtré les pressions structurelles auxquelles l'OTAN fait face, et expliquent la centralité des actions de la Russie durant les élections américaines de 2016 dans la genèse de ce concept. Par ailleurs, ces pressions engendrent un conflit entre le rôle de défenseur et de garant de l'ordre libéral qui s'exprime dans les données récoltées. Enfin, par la création de ce concept, la bureaucratie militaire otanienne paraît tenter d'élargir et de redéfinir le rôle de défenseur de l'Alliance, et de lui rajouter un rôle de guide.

La discussion des résultats a ensuite mis en lumière les apports théoriques de ce mémoire, puis a tiré des liens avec la littérature existante à ce sujet. Ainsi, ce mémoire démontre l'utilité descriptive, explicative et analytique de la théorie des rôles appliquée aux organisations internationales. Plus spécifiquement, concernant l'OTAN, ce mémoire s'inscrit dans les études démontrant l'importance des rôles de l'Alliance pour expliquer son fonctionnement. De plus, ce mémoire montre comment la création de concepts permet à la bureaucratie otanienne de pousser l'Alliance dans une certaine direction, à la fois pour l'adapter à des pressions structurelles en appliquant les rôles de l'OTAN, mais aussi en remettant en cause ces rôles, voire en proposant d'en ajouter certains. Ce faisant, ce mémoire pose la question de la possibilité pour une organisation d'institutionnaliser ses capacités d'adaptation, de transformation et de résilience.

Dans le *Chapitre 6*, les limites de ce mémoire ont d'abord été soulignées : variété des données, généralisation limitée, et méthodologie utilisée. Sur base de ces limites, les conclusions de ce mémoire doivent être restreintes au fonctionnement de l'OTAN, et plus particulièrement à son commandement chargé de la transformation. Ensuite, différentes recommandations ont été proposées pour de futures recherches : mise en place d'une méthodologie mixte, réalisation de travaux théoriques sur l'application de la théorie des rôles sur les organisations internationales, étude des autres branches de la bureaucratie otanienne quant à leur rôle dans l'évolution et l'adaptation des rôles de l'Alliance face à un environnement sécuritaire en perpétuel changement.

Pour conclure ce mémoire, force est de constater avec cette étude de cas que les compétences sécuritaires de l'Alliance tendent à s'élargir à des questions sociétales : après la résilience face aux menaces hybrides, voici le façonnage du domaine cognitif. À ce niveau, il est essentiel de rappeler qu'au-delà d'être une Alliance militaire, l'OTAN est aussi, et avant tout une Alliance politique. Dès lors, s'il est évident que les membres qui la composent sont en mesure d'influencer lourdement sur sa prise de décision, il est aussi utile de prendre en considération le travail discret des stratèges qui analysent les menaces à l'intégrité de l'OTAN et proposent des solutions pour y faire face. Dans ce cas-ci, il semble que la division et la polarisation croissante des sociétés occidentales et la fragilisation du consensus normatif libéral-démocratique au sein de l'Alliance aient poussé au développement d'un concept : la guerre cognitive.

Cependant, au-delà d'être une guerre menée par les adversaires de l'OTAN, la guerre cognitive, pour paraphraser F. du Cluzel, est une guerre menée contre nous-mêmes, permise par nos propres technologies, et qui accentue des problèmes propres à nos sociétés. De ce fait, la vision proposée par le concept ACT de guerre cognitive peut être critiquée comme étant par trop biaisée par les scripts cognitifs liés aux rôles de l'OTAN. Sous-ligner le potentiel de déstabilisation externe de la Russie et de la Chine sur les sociétés occidentales, c'est aussi oublier, ou détourner le regard, des lacunes réglementaires et des problèmes socio-économiques bien réels au sein des États de l'Alliance. Pour reprendre l'aphorisme de Maslow (1966) : ***à force de n'avoir qu'un marteau comme seul outil, l'OTAN devrait prendre garde à ne pas voir tous ses problèmes comme des clous.***

Bibliographie

Articles de revues scientifiques

- Allison, G. T. (2017). Destined for War? *The National Interest*, 149, 9–21.
- Barany, Z., & Rauchhaus, R. (2011). Explaining NATO's Resilience: Is International Relations Theory Useful? *Contemporary Security Policy*, 32(2), 286–307. <https://doi.org/10.1080/13523260.2011.590355>
- Bell, R., Karahalios, D., Reckseidler, J., & Rosol, M. (2022). Still fit for purpose? Reassessing and revising NATO's core tasks. *Defence Studies*, 22(3), 548–557. <https://doi.org/10.1080/14702436.2022.2082951>
- Bengtsson, R., & Elgström, O. (2012). Conflicting role conceptions? The European Union in global politics. *Foreign Policy Analysis*, 8(1), 93–108.
- Bird, J. (2015). NATO's Role in Counter-Terrorism. *Perspectives on Terrorism*, 9(2), 61–70. <https://www.jstor.org/stable/26297360>
- Cantir, C., & Kaarbo, J. (2012). Contested Roles and Domestic Politics: Reflections on Role Theory in Foreign Policy Analysis and IR Theory. *Foreign Policy Analysis*, 8(1), 5–24. <https://doi.org/10.1111/j.1743-8594.2011.00156.x>
- Carlsnaes, W. (1992). The agency-structure problem in foreign policy analysis. *International Studies Quarterly*, 36(3), 245–270.
- Catania, A. C. (1984). The operant behaviorism of B. F. Skinner. *Behavioral and Brain Sciences*, 7(4), 473–475. <https://doi.org/10.1017/S0140525X00026728>
- Cialdini, R. B., & Goldstein, N. J. (2004). Social influence: Compliance and conformity. *Annual Review of Psychology*, 55, 591–621.
- Ciorciari, J. D., & Haacke, J. (2019). Hedging in international relations: An introduction. *International Relations of the Asia-Pacific*, 19(3), 367–374. <https://academic.oup.com/irap/article-abstract/19/3/367/5563899>
- Colgan, J. D., & Keohane, R. O. (2017). The liberal order is rigged: Fix it now or watch it wither. *Foreign Affairs*, 96(3), 36–44.
- Compton, J., Van Der Linden, S., Cook, J., & Basol, M. (2021). Inoculation theory in the post-truth era: Extant findings and new frontiers for contested science, misinformation, and conspiracy theories. *Social and Personality Psychology Compass*, 15(6). <https://doi.org/10.1111/spc3.12602>
- Cooley, A., & Nexon, D. H. (2022). The real crisis of global order: Illiberalism on the rise. *Foreign Affairs*, 101, 103.

- Danyk, Y., & Briggs, C. (2023). Modern Cognitive Operations and Hybrid Warfare. *Journal of Strategic Security*, 16(1), 35–50. <https://doi.org/10.5038/1944-0472.16.1.2032>
- Debre, M. J., & Dijkstra, H. (2021). Institutional design for a post-liberal order: Why some international organizations live longer than others. *European Journal of International Relations*, 27(1), 311–339. <https://doi.org/10.1177/1354066120962183>
- Driver, D. (2021). SACEUR, CJCS, and U.S. military influence in transatlantic security policy. *Journal of Transatlantic Studies*, 19(3), 313–334. <https://doi.org/10.1057/s42738-021-00074-1>
- Finke, D. (2020). Turf wars in government administration: Interdepartmental cooperation in the European Commission. *Public Administration*, 98(2), 498–514.
- Flockhart, T. (2012). Towards a strong NATO narrative: From a ‘practice of talking’ to a ‘practice of doing.’ *International Politics*, 49(1), 78–97. <https://doi.org/10.1057/ip.2011.31>
- Flockhart, T. (2020). Is this the end? Resilience, ontological security, and the crisis of the liberal international order. *Contemporary Security Policy*, 41(2), 215–240. <https://doi.org/10.1080/13523260.2020.1723966>
- Forest, J.J. (2021). Political Warfare and Propaganda: An Introduction. *Journal of Advanced Military Studies*, 12(1), 13–33.
- Haas, P. M. (1990). Obtaining international environmental protection through epistemic consensus. *Millennium*, 19(3), 347–363.
- Holsti, K. J. (1970). National Role Conceptions in the Study of Foreign Policy. *International Studies Quarterly*, 14(3), 233. <https://doi.org/10.2307/3013584>
- Hudson, V. M. (2005). Foreign Policy Analysis: Actor-Specific Theory and the Ground of International Relations: Foreign Policy Analysis. *Foreign Policy Analysis*, 1(1), 1–30. <https://doi.org/10.1111/j.1743-8594.2005.00001.x>
- Hung, T.-C., & Hung, T.-W. (2022). How China’s Cognitive Warfare Works: A Frontline Perspective of Taiwan’s Anti-Disinformation Wars. *Journal of Global Security Studies*, 7(4). <https://doi.org/10.1093/jogss/ogac016>
- Hutchinson, W. (2006). Information Warfare and Deception. *Informing Science: The International Journal of an Emerging Transdiscipline*, 9, 213–223. <https://doi.org/10.28945/480>
- Ikenberry, G. J. (2018). The end of liberal international order? *International Affairs*, 94(1), 7–23.

- Ikenberry, G. J. (2022). Why American Power Endures: The US-Led Order Isn't in Decline. *Foreign Affairs*, 101(6), 56–73.
- Irondele, B., & Lachmann, N. (2011). L'OTAN est-elle encore l'OTAN? *Critique internationale*, n° 53(4), 67. <https://doi.org/10.3917/cii.053.0067>
- Kassim, H., & Menon, A. (2003). The principal-agent approach and the study of the European Union: Promise unfulfilled? *Journal of European Public Policy*, 10(1), 121–139.
- Krishnan, A. (2023). Havana Syndrome: A Case of Fifth Generation Warfare. *Global Security & Intelligence Studies*, 8(1).
- Lake, D. A., Martin, L. L., & Risse, T. (2021). Challenges to the Liberal Order: Reflections on International Organization. *International Organization*, 75(2), 225–257. <https://doi.org/10.1017/S0020818320000636>
- Larsen, H. (2021). NATO in an Illiberal World: The Case for Differentiated Partnerships. *The RUSI Journal*, 166(3), 84–92. <https://doi.org/10.1080/03071847.2021.1945486>
- Larsen, H. (2022). Adapting NATO to Great-Power Competition. *The Washington Quarterly*, 45(4), 7–26. <https://doi.org/10.1080/0163660X.2022.2148507>
- March, J. G., & Olsen, J. P. (1983). The new institutionalism: Organizational factors in political life. *American Political Science Review*, 78(3), 734–749.
- March, J. G., & Olsen, J. P. (1996). Institutional Perspectives on Political Institutions. *Governance*, 9(3), 247–264. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0491.1996.tb00242.x>
- Mearsheimer, J. J. (2021). The inevitable rivalry: America, China, and the tragedy of great-power politics. *Foreign Affairs*, 100(6), 48–59 .
- Miller, S. (2023). Cognitive warfare: An ethical analysis. *Ethics and Information Technology*, 25(3), 46. <https://doi.org/10.1007/s10676-023-09717-7>
- Morgan-Owen, D., Fox, A., & Gould, A. (2023). Sources of military change: Emulation, politics, and concept development in UK defence. *The British Journal of Politics and International Relations*. <https://doi.org/10.1177/13691481231191916>
- Murginski, P. (2023). The Survival of NATO in the Post-Cold War Era: A Comparative Analysis of Neorealist and Constructivist Theories. *Bulletin Of "Carol I" National Defence University*, 12(1), 53–61. <https://doi.org/10.53477/2284-9378-23-05>
- Nath, S. (2024). Havana Syndrome: A Mysterious Illness or a New Domain of Warfare. *Current Psychiatry Research and Reviews Formerly: Current Psychiatry Reviews*, 20(1), 1–6.

- Olsen, J. A. (2020). Understanding NATO. *The RUSI Journal*, 165(3), 60–72.
<https://doi.org/10.1080/03071847.2020.1777772>
- Pavlov, N. (2022). NATO's Concept Development and Experimentation approach in the EU's Common Security and Defence Policy? – An institutional isomorphism perspective. *Defence Studies*, 22(2), 211–230.
<https://doi.org/10.1080/14702436.2021.2008248>
- Pocheptsov, G. (2018). Cognitive Attacks in Russian Hybrid Warfare. *Information & Security: An International Journal*, 41, 37–43. <https://doi.org/10.11610/isij.4103>
- Pollack, M. A. (1994). Creeping Competence: The Expanding Agenda of the European Community1. *Journal of Public Policy*, 14(2), 95–145.
- Rogers, Z. (2019). The Digital Manipulation Society: From Altruistic Persuasion to Malign Exploitation at the Human Computer Interface. *Communications Law*, 24(4), 171–179.
- Rogers, Z. (2021). The Promise of Strategic Gain in the Digital Information Age. *The Cyber Defense Review*, 6(1), 81–106.
- Rosenau, J. N. (1987). Toward single-country theories of foreign policy: The case of the USSR. *New Directions in the Study of Foreign Policy*, 230.
- Schuette, L. A. (2021). Why NATO survived Trump: The neglected role of Secretary-General Stoltenberg. *International Affairs*, 97(6), 1863–1881.
<https://doi.org/10.1093/ia/iiab167>
- Skinner, B. F. (1953). Some contributions of an experimental analysis of behavior to psychology as a whole. *American Psychologist*, 8(2), 69.
- Smith, J. (2008). The NATO-Russia Relationship: Defining Moment or Deja vu? *Politique Étrangère* (4). 759-773
- Thies, C. G., & Breuning, M. (2012). Integrating Foreign Policy Analysis and International Relations through Role Theory: Integrating FPA and IR. *Foreign Policy Analysis*, 8(1), 1–4. <https://doi.org/10.1111/j.1743-8594.2011.00169.x>
- Ünver, A., & Kurnaz, A. (2022). Securitization of Disinformation in NATO's Lexicon: A Computational Text Analysis. *All Azimuth: A Journal of Foreign Policy and Peace*, 11(2), 211–231. <https://doi.org/10.20991/allazimuth.1110500>
- Wagnsson, C. (2011). NATO's role in the Strategic Concept debate: Watchdog, fire-fighter, neighbour or seminar leader? *Cooperation and Conflict*, 46(4), 482–501.
<https://doi.org/10.1177/0010836711422470>
- Waltz, K. N. (1993). The emerging structure of international politics. *International Security*, 18(2), 44–79.

- Way, L. A. (2022). The Rebirth of the Liberal World Order? *Journal of Democracy*, 33(2), 5–17. <https://doi.org/10.1353/jod.2022.0014>
- Wehner, L. E., & Thies, C. G. (2014). Role Theory, Narratives, and Interpretation: The Domestic Contestation of Roles. *International Studies Review*, 16(3), 411–436. <https://doi.org/10.1111/misr.12149>
- Wendt, A. E. (1987). The agent-structure problem in international relations theory. *International Organization*, 41(3), 335–370. <https://doi.org/10.1017/S002081830002751X>
- Wigell, M. (2019). Hybrid interference as a wedge strategy: A theory of external interference in liberal democracy. *International Affairs*, 95(2), 255–275.
- Wither, J. K. (2016). Making Sense of Hybrid Warfare. *Connections: The Quarterly Journal*, 15(2), 73–87. <https://doi.org/10.11610/Connections.15.2.06>

Monographies

- Aggestam, L. (2012). *European foreign policy and the quest for a global role. Britain, France and Germany*. Routledge.
- Barrea, J. (1994). *Théories des relations internationales: La grammaire des événements* (3e édition). Artel. <https://ils.bib.uclouvain.be/global/documents/1866727>
- Bevir, M. (2013). *A theory of governance*. Retrieved from <https://escholarship.org/uc/item/2qs2w3rb>
- Biddle, B. J., & Thomas, E. J. (1966). *Role theory: Concepts and research*. John Wiley & Sons.
- Bogdan, R. C., & Biklen, S. K. (2003). *Data analysis and interpretation of qualitative research for education*. Boston: Allyn & Bacon.
- Bryman, A. (2012). *Social research methods* (4th ed). Oxford University Press.
- Cantir, C., & Kaarbo, J. (2016). *Domestic role contestation, foreign policy, and international relations*. Routledge.
- Elgström, O., & Smith, M. (2006). *The European Union's roles in international politics: Concepts and analysis*. Routledge.
- Gilpin, R. (1981). *War and change in world politics*. Cambridge University Press.
- Godefroid, J. (2001). *Psychologie: Science humaine et science cognitive*. De Boeck Supérieur.
- Gohdes, A. R. (2023). *Repression in the Digital Age: Surveillance, Censorship, and the Dynamics of State Violence*. Oxford University Press.

- Haas, E. B. (2004). *Uniting Of Europe: Political, Social, and Economic Forces, 1950-1957*. University of Notre Dame Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctv19m62zk>
- Harnisch, S., Frank, C., & Maull, H. W. (Eds.). (2011). *Role theory in international relations: Approaches and analyses*. Routledge.
- Hosli, M., & Selleslaghs, J. (Eds.). (2020). *The changing global order: Challenges and prospects*. Springer. <https://doi.org/10.1007/978-3-030-21603-0>
- Johnston, S. A. (2017). *How NATO adapts: Strategy and organization in the Atlantic alliance since 1950*. Johns Hopkins University Press.
- Kaplan, H. B., & Johnson, R. J. (2001). *Social Deviance: Testing a General Theory*. Springer US.
- Kaplan, L. S. (2004). *NATO divided, NATO united: The evolution of an alliance*. Greenwood Publishing Group.
- Keohane, R. O. (1984). *After hegemony: Cooperation and discord in the world political economy*. Princeton University Press.
- Keukeleire, S., & Delreux, T. (2022). *The foreign policy of the European Union*. Bloomsbury Publishing.
- Larsen, H. (2019). *NATO's Democratic Retrenchment: Hegemony After the Return of History* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429505362>
- Le Prestre, P. G., & Université du Québec à Montréal (Eds.). (1997). *Role quests in the post-cold war era: Foreign policies in transition*. McGill-Queen's University Press.
- Mearsheimer, J. J. (2001). *The tragedy of great power politics*. WW Norton & Company.
- Medcalf, J. (2008). *Going global or going nowhere? : NATO's role in contemporary international security*. Peter Lang.
- Pollack, M. A. (2003). *The engines of European integration: Delegation, agency, and agenda setting in the EU*. Oxford University Press.
- Reinalda, B., & Verbeek, B. (2003). *Autonomous Policy Making By International Organisations*. Routledge.
- Risse-Kappen, T. (1995). *Cooperation among Democracies: The European Influence on U.S. Foreign Policy*. Princeton University Press. <https://doi.org/10.1515/9780691222196>
- Sarbin, T. R., & Allen, V. L. (1968). *Role theory: Handbook of social psychology*. Readings.
- Thies, C. G. (2017). *Role Theory and Foreign Policy* (Vol. 1). Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190846626.013.291>
- Thies, W. J. (2009). *Why NATO endures*. Cambridge University Press.

- Vandamme, D. (2022). *Role compatibility as socialization: The case of Pakistan*. Routledge.
- Walker, S. G. (1987). *Role theory and foreign policy analysis*. Duke University Press, Durham, NC. <https://www.osti.gov/biblio/5838770>
- Weaver, J. M. (2021). *NATO in Contemporary Times: Purpose, Relevance, Future*. Springer International Publishing. <https://doi.org/10.1007/978-3-030-68731-1>
- Yost, D. S. (2014). *NATO's balancing act*. United States Institute of Peace Press.
- Young, O. R. (1989). *International cooperation: Building regimes for natural resources and the environment*. Cornell University Press.
- Zuboff, S. (2019). *The age of surveillance capitalism: The fight for a human future at the new frontier of power*. Profile books.

Contributions à des ouvrages collectifs

- Aggestam, L. (2006). Role theory and European foreign policy: A framework of analysis. In *The European Union's roles in international politics* (pp. 31–49). Routledge.
- Aggestam, L. (2021). Role theory and the study of leadership in EU external action. In *The External Action of the European Union—Concepts, Approaches, Theories* (pp. 40–53). London: Red Globe Press.
- Battistella, D., Cornut, J., & Baranets, É. (2019). Chapitre 4, Le paradigme réaliste. In *Théories des relations internationales* (pp. 121–168). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.batti.2019.01.0121>
- Flockhart, T. (2011). NATO and the (re) constitution of roles: “self,” “we,” and “other”? In *Role Theory in International Relations* (pp. 95–112). Routledge.
- Grossman, M., Schortgen, F., & Friedrichs, G. (Eds.). (2022). Introduction. In *National role conceptions in a new millennium: Defining a place in a changing world*. Routledge.
- Harnisch, S. (2023). NATO's crisis resilience. In *Research Handbook on NATO* (pp. 356–368). Edward Elgar Publishing.
- Hirata, K. (2016). Role theory and Japanese security policy. In *Domestic role contestation, foreign policy, and international relations* (pp. 55–71). Routledge New York.
- Ivanov, I. D. (2023). Military decision-making. In *Research Handbook on NATO* (pp. 164–177). Edward Elgar Publishing.
- Johnston, S. A. (2023). Institutional design. In *Research Handbook on NATO* (pp. 114–130). Edward Elgar Publishing.

- Kaarbo, J., & Cantir, C. (2016). Agents in structures: Insights from cases of internal role contestation. In *Domestic role contestation, foreign policy, and international relations* (pp. 174–192). Routledge.
- Koenig, N. (2016). Multilevel role contestation: The EU in the Libyan crisis. In *Domestic role contestation, foreign policy, and international relations* (pp. 157–173). Routledge.
- Marsh, C. (2023). Putin's Playbook: The Development of Russian Tactics, Operations, and Strategy from Chechnya to Ukraine. In *The Great Power Competition Volume 5: The Russian Invasion of Ukraine and Implications for the Central Region* (pp. 161–183). Springer.
- Mayer, S. (2014). Introduction: NATO as an Organization and Bureaucracy. In *NATO's post-cold war politics: The changing provision of security* (pp. 1–27). Springer.
- Mayer, S. (2022). NATO's Role Transitions in International System. In *National Role Conceptions in a New Millennium: Defining a Place in a Changing World*. Routledge.
- Mayer, S. (2023a). Political decision-making. In *Research Handbook on NATO* (pp. 147–163). Edward Elgar Publishing.
- Mayer, S. (2023b). Introduction: NATO as an object of research. In *Research handbook on NATO*. Edward Elgar Publishing. <https://doi.org/10.4337/9781839103391>
- McGuire, W. J. (1964). Some contemporary approaches. In *Advances in experimental social psychology* (Vol. 1, pp. 191–229). Elsevier.
- Mearsheimer, J. J. (2018). Back to the future: Instability in Europe after the Cold War. In *National and International Security* (pp. 107–158). Routledge.
- Mongrenier, J.-S. (2023). NATO from the Balkans to Libya: Dynamics and Renewal of a Wilsonian Alliance. In M. De Leonardis (Ed.), *NATO in the Post-Cold War Era* (pp. 199–211). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-031-06063-2_10
- Ostermann, F. (2023). Cohesion through identity. In *Research Handbook on NATO* (pp. 400–414). Edward Elgar Publishing.
- Randazzo, F. (2022). Russia-NATO-US: From Detente to Impossible Cooperation. In *NATO in the Post-Cold War Era: Continuity and Transformation* (pp. 71–87). Springer.
- Rasmussen, M. V. (2013). The Military Metier: Second Order Adaptation and the Danish Experience in Task Force Helmand. In *Military adaptation in Afghanistan* (pp. 136–158). Stanford University Press

- Rathee, P. (2020). Introduction to blockchain and IoT. In *Advanced Applications of Blockchain Technology* (pp. 1–14). Springer
- Risse, T. (2016). The Transatlantic Security Community: Erosion from Within? In R. Alcaro, J. Peterson, & E. Greco (Eds.), *The West and the Global Power Shift* (pp. 21–42). Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1057/978-1-137-57486-2_2
- Struye de Swielande, T., & Vandamme, D. (2023). Ghost Wars: The Art of Hybrid Warfare in the 21st Century: The Case of Russia and China. In M. Chatterji, U. Luterbacher, V. Fert, & B. Chen (Eds.), *Globalisation and COVID-19* (Vol. 31, pp. 171–182). Emerald Publishing Limited. <https://doi.org/10.1108/S1572-832320230000031011>
- Thies, C. G., & Wehner, L. (2023). Role Theory and Political Shocks. In W. R. Thompson & T. J. Volgy (Eds.), *Shocks and Political Change* (Vol. 11, pp. 85–99). Springer Nature Singapore. https://doi.org/10.1007/978-981-99-1498-2_5
- Tosbotn, R. A., & Cusumano, E. (2020). NATO in a Changing World. In M. O. Hosli & J. Selleslaghs (Eds.), *The Changing Global Order* (Vol. 17, pp. 321–336). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-21603-0_16
- Trent, A., & Cho, J. (2014). Evaluating qualitative research. In *The Oxford handbook of qualitative research* (pp. 677–696).
- Vandamme, D. (2021). Analyse de politique étrangère et théorie des rôles: Une complémentarité analytique. In T. Struye de Swielande, T. de Wilde d'Estmael, & V. Rosoux (Eds.), *La Politique étrangère, À l'épreuve de la fragmentation* (Peter Lang, pp. 135–150).
- Verbeek, B. (1998). International organizations. In *Autonomous policy making by international organizations* (pp. 11–25).
- Walker, S. G. (1992). Symbolic interactionism and international politics: Role theory's contribution to international organization. In *Contending Dramas: A Cognitive Approach to International Organizations* (pp. 19–38).
- Walker, S. G. (2017). Role Theory As an Empirical Theory of International Relations: From Metaphor to Formal Model. In S. G. Walker, *Oxford Research Encyclopedia of Politics*. Oxford University Press.
- Yu, S. (2023). Cognitive Warfare: A Psychological Strategy to Manipulate Public Opinion. In N. Chitadze (Ed.), *Advances in Digital Crime, Forensics, and Cyber Terrorism* (pp. 86–103). IGI Global. <https://doi.org/10.4018/978-1-6684-8846-1.ch006>

Publications de *think tanks* et centres de recherche

- Baumann, A. (2009). *Constructive Friction or Petty Turf Wars? Organisational Resistance to the Integration of Defence, Diplomacy and Development*. European Security and Defence Forum, Chatham House, 11.
- Bernal, A., Cameron, C., Ishpreet, S., Kathy, C., & Olivia, M. (2020). *Cognitive Warfare: An attack on truth and thought*. Innovation Hub, John Hopkins.
- Bernal, A., Cameron, C., Melanie, K., Ujwal, A. T., & Kinzman, V. (2021). *Cognitive Biotechnology: Altering the human experienceç*. Innovation Hub, John Hopkins.
- Claverie, B. (2022). What Is Cognition? And How to Make it One of the Ways of the War? In, B. Claverie, B. Prébot, N. Buchler and F. du Cluzel. (Eds.). *Cognitive Warfare: The Future of Cognitive Dominance*. Innovation Hub, ENSC
- Claverie, B., & du Cluzel, F. (2020). *The Cognitive Warfare Concept*. Innovation Hub.
- Claverie, B., & du Cluzel, F. (2021). “Cognitive Warfare”: The Advent Of The Concept Of “Cognitics” In The Field Of Warfare”. In, B. Claverie, B. Prébot, N. Buchler and F. du Cluzel. (Eds.). *Cognitive Warfare: The Future of Cognitive Dominance*.
- Claverie, B., Prébot, B., Buchler, N., & du Cluzel, F. (2021). *Cognitive Warfare: The Future of Cognitive Dominance*. Innovation Hub, ENSC
- Connable, B., Young, S., Pezard, S., Radin, A., Cohen, R., Migacheva, K., & Sladden, J. (2020). *Russia’s Hostile Measures: Combating Russian Gray Zone Aggression Against NATO in the Contact, Blunt, and Surge Layers of Competition*. RAND Corporation. <https://doi.org/10.7249/RR2539>
- du Cluzel, F. (2020). *Cognitive Warfare*. Innovation Hub.
- Gilli, A., Gilli, M., Grgić, G., Henke, M., Lanoszka, A., Meijer, H., Scaglioli, L., Silove, N., Simón, L., & Smeets, M. W. E. (2022). *Strategic Shifts and NATO’s New Strategic Concept* [Nato Defence College Research Paper]. ETH Zurich. <http://hdl.handle.net/20.500.11850/560631>
- Le Guyader, H. (2021). *Weaponization of neurosciences*. Innovation Hub, Ecole Nationale Supérieure de Cognitique.
- Ringsmose, J., & Rynning, S. (2009). *Come home, NATO? The Atlantic alliance’s new strategic concept* (Issue 2009: 04). DIIS Report.
- Rühle, M. & Roberts, C. (2021). Enlarging NATO’s toolbox to counter hybrid threats. *NATO Review*. <https://www.nato.int/docu/review/articles/2021/03/19/enlarging-natos-toolbox-to-counter-hybrid-threats/index.html>
- Soare, S. R. (2021). *Innovation as Adaptation: NATO and Emerging Technologies*. German Marshal Fund of the USA.

Articles de colloque et conférences

Dycka, L. (2015). Atlantization: Two layered influence of NATO on national States. *International Scientific Conference "Strategies XXI", 1*, 275.

Giordano, J. (2018, October 29). *The Brain is the Battlefield of the Future*. Modern War Institute. <https://mwi.westpoint.edu/mwi-video-brain-battlefield-future-dr-james-giordano/>

Dictionnaires

Cambridge Dictionary. (2024). *Warfare*.
<https://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/warfare>

Sources primaires : documents officiels et rapports

ACT. (2013). *Strategic Foresight Analysis*. Extrait le 20 mars 2024 de :
https://www.act.nato.int/wp-content/uploads/2023/05/sfa_security_implications.pdf

ACT. (2017). *Strategic Foresight Analysis*. Extrait le 20 mars 2024 de :
https://www.act.nato.int/wp-content/uploads/2023/05/171004_sfa_2017_report_hr-2.pdf

ACT. (2021a). *Concept Development and Experimentation, NATO CD&E Handbook : A Concept Developer Toolbox*. NATO's Warfare Development Command.

ACT. (2021b). *NATO Warfighting Capstone Concept*. Consulté en ligne le 20 mars 2024 sur : <https://www.act.nato.int/our-work/nato-warfighting-capstone-concept/>

ACT. (2023a). *Strategic Foresight Analysis*. Extrait le 20 mars 2024 de :
https://www.act.nato.int/wp-content/uploads/2024/01/SFA2023_Final.pdf

ACT. (2023b). *Cognitive Warfare: Strengthening and Defending the Mind*. Article. Consulté le 20 mars 2024 sur : <https://www.act.nato.int/article/cognitive-warfare-strengthening-and-defending-the-mind/>

ACT. (2023c). *Cognitive Warfare*. Consulté en ligne le 20 mars 2024 sur :
<https://www.act.nato.int/activities/cognitive-warfare/>

ACT. (2024a). *Supreme Allied Commander Transformation (SACT)*. What we do. Consulté en ligne le 20 mars 2024 sur :
https://www.nato.int/cps/en/natohq/topics_50114.htm

ACT. (2024b). *Who's who*. About. Consulté en ligne le 20 mars 2024 sur :
<https://www.act.nato.int/about/whos-who/>

ACT. (2024c). *The command*. About. Consulté en ligne le 20 mars 2024 sur : <https://www.act.nato.int/about/the-command/>

ACT. (2024d). *Innovation Hub*. Activities. Consulté en ligne le 20 mars 2024 sur : <https://www.act.nato.int/activities/innovation-hub/>

Allied Joint Publication-10. (2023). *Allied Joint Doctrine for Strategic Communications*

Innovation Hub. (2020). *Warfighting 2040 Project Report, How will NATO have to compete in the future?*. [Rapport de projet]

OTAN. (1949). *North Atlantic Treaty*. Extrait le 22 février 2024 de : https://www.nato.int/cps/fr/natohq/official_texts_17120.htm

OTAN. (1967). *Future tasks of the alliance - "Harmel report"*. Extrait le 22 février 2024 de : <https://www.nato.int/cps/en/natolive/80830.htm>

OTAN. (2006). *Comprehensive Political Guidance*. Extrait le 22 février 2024 de : https://www.nato.int/cps/en/natohq/official_texts_56425.htm

OTAN. (2010). *Concept Stratégique*. Extrait le 22 février 2024 de : https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_82705.htm

OTAN. (2016). *Sommet de Varsovie*. Extrait le 22 février 2024 de : https://www.nato.int/cps/en/natohq/official_texts_133169.htm

OTAN. (2022a). *Concept Stratégique*. Extrait le 22 février 2024 de : https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_210907.htm

OTAN. (2022b). *NATO Defence Planning Process*. What we do. Consulté en ligne le 30 avril 2024 sur : https://nato.int/cps/en/natohq/topics_49202.htm

OTAN. (2023). *The Secretary General's Annual Report*.

OTAN. (2024a). *Allied Command Transformation*. What we do. Consulté en ligne le 30 avril 2024 sur : https://www.nato.int/cps/en/natohq/topics_52092.htm

OTAN. (2024b). *Le Comité militaire*. Nos activités. Consulté en ligne 23 mai 2024 sur : https://www.nato.int/cps/fr/natolive/topics_49633.htm

OTAN. (2024c). *North Atlantic Council*. What we do. Consulté en ligne le 23 mars 2024 sur : https://www.nato.int/cps/en/natohq/topics_49763.htm

Annexes

Annexe 1 : Évolution historique des rôles de l'OTAN

Ci-après, une analyse basée sur la théorie des rôles présente l'évolution des rôles de l'OTAN depuis sa création en 1949 jusqu'au Concept Stratégique de 2022. Cette mise en perspective a vocation à donner de la profondeur historique à l'analyse des rôles institutionnalisés de l'OTAN retrouvée dans le Chapitre 2. Elle permet aussi d'illustrer les différents mécanismes à l'œuvre dans l'évolution des rôles de l'OTAN.

La guerre froide : défense collective et promotion de l'ordre libéral

Le Concept Stratégique de 2022 est l'aboutissement le plus récent des évolutions successives des rôles attribués à l'Alliance à travers son histoire. À son origine, les rôles de l'OTAN pouvaient être résumés par la formule « garder les Russes dehors, les Américains à l'intérieur et les Allemands au sol », attribuée au premier Secrétaire général de l'Alliance, Lord Ismay (Flockhart, 2011). L'OTAN possédait ainsi à son origine une triple mission. Il s'agissait en priorité de garantir la sécurité des Alliés européens face à la menace soviétique. Pour ce faire, le lien transatlantique devait être préservé afin d'obtenir une garantie de sécurité de la nouvelle superpuissance américaine. De plus, au vu de la nécessité de réarmer l'Allemagne de l'Ouest, et face à l'échec du projet de communauté européenne de défense, l'OTAN permettait de garder un certain contrôle sur ce réarmement (Mayer, 2022).

Le rôle principal dédié à l'Alliance durant la guerre froide était donc essentiellement de nature défensive : empêcher une attaque conventionnelle de l'URSS tout en prévenant une escalade nucléaire. Notons que ce rôle de défense présupposait l'existence ou la création d'une identité collective (Risse-Kappen, 1995). Pour la durée de la guerre froide, le concept de 'monde libre' permettait de réunir le Portugal de Salazar et la Turquie Kémaliste, avec des régimes démocratiques européens et nord-américains. Les actions plus spécifiques découlant de ce rôle principal étaient donc essentiellement liées à des questions de défense territoriale (Flockhart, 2011). Cependant, il ne faut pas réduire l'OTAN durant la guerre froide à une alliance unie face à un ennemi commun (Irrondelle & Lachman, 2011). En effet, tout au long de son histoire l'Alliance a vécu des épisodes successifs de tension interne (p. ex., crise de Chypre, crise des euromissiles), permettant à certains de décrire son état normal comme un état de crise chronique (Kaplan, 2004).

À ce rôle de défenseur, s'ajoute celui de promotion de l'ordre libéral international (Thies, 2009, p.242). Ce rôle est illustré par l'Article 2 du TAN dans lequel les alliés s'engagent à contribuer au « développement de relations internationales pacifiques et amicales en renforçant leurs libres institutions, en assurant une meilleure compréhension des principes sur lesquels ces institutions sont fondées et en développant les conditions propres à assurer la stabilité et le bien-être » (NATO, 1949). Si durant la guerre froide l'OTAN participe surtout à la stratégie de *containment* contre l'URSS, l'Alliance possède déjà ce rôle politique (Flockhart, 2011). Ce rôle politique sera souligné lors de l'adoption du rapport Harmel (1967). Selon ce rapport, l'OTAN possède une double tâche. D'une part, l'Alliance doit continuer à « maintenir une puissance militaire et une solidarité politique suffisantes pour décourager les agressions et autres formes de pression et pour défendre le territoire des pays membres » (OTAN, 1967). D'autre part, grâce à la réussite continue de cette première tâche l'OTAN doit œuvrer à « poursuivre la recherche de progrès vers une relation plus stable permettant de résoudre les problèmes politiques sous-jacents » (OTAN, 1967). La double politique de renforcement de la dissuasion et de poursuite de la détente avec l'URSS peut être lue à l'aune de ce rôle. Cette politique amène l'Alliance jusqu'à la fin de la guerre froide (Mayer, 2022).

Après la chute du mur de Berlin : une Alliance en quête de nouveaux rôles

Avec la chute du mur de Berlin, la conférence de Paris qui entérine la fin de la guerre froide, et finalement la disparition de l'URSS, c'est la raison d'être de l'OTAN qui est mise à mal. Différents auteurs proclament alors que l'OTAN est vouée à disparaître. Ces tenants de l'approche réaliste prévoient sa disparition imminente, ou sa transformation en un outil de domination américaine sur leurs Alliés européens (Mearsheimer, 2001; Waltz, 1993). « En forçant à peine le trait, nous pourrions dire qu'à une alliance stable, convaincue de sa mission et unie pour l'essentiel pendant la guerre froide, aurait succédé une organisation recherchant désespérément sa raison d'être. » (Irondelle & Lachman, 2011, p.2).

Pour autant, l'Alliance ne disparaît pas. Différentes explications concourent à ce résultat : institutionnalisation de l'OTAN (structure intégrée, chaîne de commandement permanente, bureaucratie internationale et secrétariat général), caractère démocratique de ses membres, et existence de normes et procédures claires (consensus et rôles des USA comme *primus inter pares*) (Irondelle et Lachman, 2011; Mayer, 2022). Dès 1991, paraît un 'Nouveau Concept Stratégique' redéfinissant les menaces contre lesquelles l'OTAN

doit se défendre : l'instabilité politique et les troubles ethniques. C'est à ce moment que le rôle de 'prévention et de gestion de crise' commence à apparaître. Il se stabilise avec l'intervention militaire de l'OTAN dans les Balkans, sous mandat de l'ONU (Flockhart, 2011; Mongrenier, 2023). En parallèle, l'OTAN se dote d'un rôle de 'gestionnaire de sécurité coopérative'. Face à l'instabilité politique due aux changements rapides suivant la chute de l'URSS, l'OTAN développe en effet différents forums de dialogue et programmes de coopération avec les anciens membres du Pacte de Varsovie comme le Conseil de Coopération Nord Atlantique ou le Partenariat pour la Paix (Mayer, 2022).

En 1999, avec la révision du Concept Stratégique de 1991, la gestion de crise et la promotion de partenariats, de coopérations et de dialogues sont officiellement ajoutées aux rôles de l'Alliance (Flockhart, 2011). Après la parution du Concept Stratégique de 1999, l'Alliance fait à nouveau face à des crises successives. Ces dernières peuvent être lues comme autant de pressions exercées sur les rôles de l'OTAN. Ces pressions proviennent à la fois du manque de congruence entre les capacités de l'OTAN et les rôles qui lui sont attribués (*role strain*), mais aussi des membres de l'Alliance (contestation verticale), ou encore de la dialectique entre la représentation de ses rôles et celle de ceux impliqués dans leur définition (dialectique des rôles et rejet du rôle) (Mayer, 2022).

Tout d'abord, l'intervention au Kosovo de 1999 révèle l'inégalité des capacités aériennes militaires entre les États-Unis et le reste de l'Alliance. Cela remet en doute la capacité de l'OTAN en tant qu'organisation militaire intégrée, à poursuivre son rôle de prévention et de gestion de crise (Flockhart, 2011). Cette pression sur la capacité militaire perçue de l'OTAN, ou *role strain*, sera à nouveau mise en exergue par le refus de l'administration Bush du soutien offert par les alliés de l'OTAN au lendemain du onze septembre (Flockhart, 2011). La création de la Force Internationale d'Assistance et de Sécurité en Afghanistan (FIAS) en 2003 n'a pas mené à une meilleure perception de l'efficacité de l'OTAN dans son rôle de gestionnaire de crise. En effet, le narratif autour de cette opération souligne surtout le nombre de soldats perdus lors des opérations ainsi que la problématique du partage du risque entre les différents alliés (Williams, 2009). Cela renforce encore plus la pression exercée sur le rôle de gestionnaire de crise. Plus généralement, les différentes missions de la décennie 2010 : la FIAS, le déploiement d'une Force pour le Kosovo (KFOR) et l'intervention en Libye sont caractérisés par un degré de complexité qui ne permet pas de réaffirmer la justesse de ce rôle (Flockhart,

2012). Le retrait désordonné d'Afghanistan semble confirmer cette tendance (Mayer, 2022).

Le rôle de gestionnaire de crise fait aussi écho à un conflit inter-rôle pour l'Alliance s'exprimant dans la portée géographique de ses missions. En effet, avec la chute de l'URSS, la centralité du rôle de défenseur diminue, tandis que l'Alliance se transforme progressivement sous l'impulsion de différents membres de l'Alliance (USA, Canada, UK, Pays-Bas). Ces derniers contestent verticalement les rôles de l'OTAN et réussissent à lui donner une vision et une ampleur globales (Mayer, 2022). Cette volonté peut être résumée par l'expression « *out of area or out of business* », qui peut être traduite comme 'sortir de sa zone ou fermer boutique' (Medcalf, 2008; Irrondelle & Lachman, 2011). Ce nouveau rôle pour l'OTAN comme 'agence de sécurité mondiale' est entériné par l'adoption en 2006 du *Comprehensive Political Guidance*, une sorte de mini-Concept Stratégique. Les menaces auxquelles l'OTAN doit faire face sont alors décrites comme d'ordre transnational (terrorisme) et non-conventionnel (armes de destruction massive) (OTAN, 2006). Cependant, suite aux élargissements successifs de l'OTAN, et principalement sous l'impulsion de la Pologne, ce rôle global est contesté verticalement pour favoriser un retour à une OTAN plus régionale et centrée sur la défense collective du territoire de ses membres (Flockhart, 2011).

Ainsi, le rôle de gestionnaire de crise est triplement mis sous pression. D'une part un stress sur le rôle apparaît, à cause du gap perçu entre les capacités réelles de l'Alliance et les attentes concernant sa gestion de crises (Flockhart, 2012). D'autre part, l'ajout d'une composante globale à ce rôle de gestion de crise crée un conflit inter-rôle avec son rôle de défense collective, en ce que les deux rôles comprennent des comportements et des attentes contradictoires (Rynning & Ringsmose, 2009). Enfin, une contestation verticale du rôle de gestionnaire de crise peut être observée avec le lobbyisme de plus en plus assertif de la Pologne, suivi par d'autres États comme la Turquie, la Norvège, la Roumanie et les États baltes. Cette tension est reflétée dans la création du Concept Stratégique de 2010 (Yost, 2014). En son sein, les deux versions de l'Alliance tentent d'être réconciliées en déterritorialisant l'article 5 « de sorte que cet article important peut maintenant être considéré comme faisant référence à la fois à ceux qui considèrent l'OTAN comme une alliance de défense régionale et à ceux qui considèrent l'OTAN comme une institution sécuritaire globale » (Flockhart, 2011, p.105).

La décennie 2010 : contre-terrorisme et montée des tensions

Le Concept Stratégique de 2010 ne résout pas la tension entre le rôle de « gestionnaire de crise » et celui de « défenseur de territoire » (OTAN, 2010). Dès lors, la contestation verticale sur l'emphase à donner à chacun de ces rôles reprend. Plus spécifiquement, l'accent se porte sur le rôle que l'Alliance doit se donner envers la Russie. D'un côté, les pays auparavant soulignant le rôle d'alliance défensive souhaitent durcir la position de l'OTAN envers la Russie. De l'autre, la France, l'Allemagne et l'Italie souhaitent plutôt établir un dialogue structuré et constructif avec Moscou (Mayer, 2022, p.135). Ces acteurs tentent de recentrer le rôle de l'Alliance sur la gestion de crise en proposant plutôt le « terrorisme » comme acteur et menace pertinente contre laquelle l'OTAN doit s'armer. L'adoption des « *NATO Policy Guidelines on Counter Terrorism* » au sommet de l'OTAN de 2012 peut être lue comme participant à cet effort (Bird, 2015).

Depuis la fin de la guerre froide, les différents Concepts Stratégiques ne pointent pas la Russie comme une menace contre laquelle se défendre, bien que l'Alliance réitère au sein de ces documents son rôle de défense collective. Ainsi, en 2010, le Concept Stratégique définit en ces termes la relation avec la Russie :

La coopération OTAN-Russie revêt une importance stratégique, car elle contribue à la création d'un espace commun de paix, de stabilité et de sécurité. L'OTAN ne représente aucune menace pour la Russie. Au contraire, nous souhaitons un véritable partenariat stratégique entre l'OTAN et la Russie, et nous agissons en conséquence, attendant de la Russie une attitude réciproque. (OTAN, 2010)

L'OTAN se voit alors comme un gestionnaire de bon voisinage (Wagnson, 2011). Ainsi, en définissant son rôle comme un partenaire de la Russie dans le maintien de la paix, de la stabilité et de la sécurité en Europe, l'OTAN implique une réciproque de la part de Moscou. Cependant, la vision du monde de ces deux acteurs est différente (Marsh, 2023). L'intervention unilatérale de l'OTAN au Kosovo, les élargissements débutés en 1999 culminant avec le débat sur l'intégration de l'Ukraine et de la Géorgie en 2008, et les plans d'installation de systèmes antimissiles à l'Est de l'Alliance sont vus comme autant d'actes géopolitiques à l'encontre des intérêts russes (Randazzo, 2022; Smith, 2008).

La Russie entre alors dans une phase de confrontation avec l'OTAN, qui sera à peine mise entre parenthèses durant la présidence de Medvedev. Ainsi, après le bombardement de Belgrade par les forces de l'OTAN, Moscou définit l'Alliance Atlantique comme la principale menace pour ses intérêts et à son existence (Randazzo,

2022). Le Kremlin rejette dès lors clairement le rôle de partenaire qui lui est défini dans le Concept Stratégique de 2010 (OTAN, 2010). Plus précisément les interventions successives de la Russie et son soutien à des séparatistes en Géorgie, et en Ukraine, peuvent être lus « non pas comme des manifestations du néo-expansionnisme russe, mais avec l'objectif ultime de générer une telle instabilité dans le pays que le démarrage effectif du processus d'admission à l'OTAN serait catégoriquement exclu » (Randazzo, 2022, p.82).

Le rejet par la Russie du rôle de partenaire potentiel avec l'OTAN fait progressivement évoluer la définition de ce rôle. Ainsi, au Sommet d'Écosse de 2014, le rôle de défense et de dissuasion à l'égard de la Russie est renforcé (Mayer, 2022). Cependant, les tensions interétatiques concernant l'étendue de ces dernières continuent. Ainsi, les États du flanc Est de l'Alliance vont jusqu'à tenir un mini-sommet en 2015 pour souligner leur vision commune de l'OTAN, c'est-à-dire la nécessité de renforcer le pilier 'défense collective' de cette dernière (Mayer, 2022). Les tensions concernant le rôle de l'OTAN à l'égard de la Russie continueront à être ressenties jusqu'au début de l'invasion de l'Ukraine qui amène à l'adoption rapide du Concept Stratégique de 2022 (Larsen, 2022).

En parallèle des tensions et des conflits sur le flanc Est de l'Alliance, une nouvelle source de contestation verticale des rôles de l'OTAN est apparue avec l'émergence de la puissance chinoise. En effet, grâce à sa montée en puissance autant économique que militaire, la Chine est maintenant en mesure de menacer le statut hégémonique des USA sur la scène internationale (Allison, 2017). La remise en cause du statut d'hégémon par un compétiteur peut mener à une guerre hégémonique (Gilpin, 1981). Face à ce nouveau défi, les USA ont mené une contestation verticale des rôles de l'organisation afin d'ajouter une composante chinoise à l'Alliance (Driver, 2021). Ainsi, en 2019, les chefs d'État de l'OTAN reconnaissent « que l'influence grandissante de la Chine présente autant des opportunités que des menaces » (Mayer, 2022, p.138). Ils attribuent alors à l'OTAN un rôle de *hedger* à son égard. C'est-à-dire, combiner des aspects de dissuasion et de bénéfices économiques au sein de la relation (Ciorciari & Haacke, 2019). La manière précise par laquelle l'OTAN doit mettre en œuvre ce rôle est floue. Comme décrit plus haut, le rôle de défense contre la Chine a été renforcé dans le Concept Stratégique de 2022. L'aspect des bénéfices de la relation semble avoir été diminué, voire supprimé. Le nouveau rôle de l'OTAN face à la Chine semble donc plus tenir du *balancing* que du

hedging. C'est-à-dire que la relation est uniquement définie autour des enjeux de sécurité (Battistella et al., 2019).

Évolution de l'expertise technique otanienne

Un dernier rôle qui sous-tend et suit les changements décrits ci-avant, est celui d'expert-technicien. Ce dernier a grandement évolué au travers de l'institutionnalisation progressive de l'Alliance (Mayer, 2014). Pour simplifier, l'expertise technique offerte par l'OTAN peut être décrite en la découpant en deux phases principales. En premier lieu, durant la guerre froide, ses commandements opérationnels sont responsables de l'établissement de plans militaires afin de faire face à une potentielle attaque soviétique. À cette expertise en planification s'ajoute leur connaissance développée dans la dissuasion conventionnelle et nucléaire envers l'URSS pour diminuer la probabilité d'une agression de sa part (Weaver, 2021). En second lieu, avec les changements drastiques dans les tâches dévolues à l'OTAN, cette expertise s'est étendue progressivement à d'autres domaines : cybersécurité, sécurité énergétique, désarmement (OTAN, 2010), puis résilience et menaces hybrides (OTAN, 2016). Cette évolution de ses tâches fait écho à la création en son sein d'un organe chargé de penser et de mener la transformation de l'Alliance : l'ACT.

En effet, avec la fin de la guerre froide et à la suite des attentats du 11 septembre, l'OTAN revoit sa structure militaire et décide d'établir un quartier général dédié spécifiquement à la transformation et à l'adaptation de l'Alliance afin de rester pertinente dans un monde en restructuration. Ce nouveau commandement situé à Norfolk peut être défini comme « l'instrument de changement de l'OTAN, qui doit mener à l'amélioration continue des capacités de l'OTAN afin de défendre les intérêts de l'Alliance en matière de sécurité mondiale » (Weaver 2021, p. 141). Plus spécifiquement ce commandement possède un département – *Strategic Policy Directorate* – dédié à l'analyse stratégique prospective, au développement de la doctrine OTAN ainsi qu'à l'amélioration des conseils militaires afin de façonner la stratégie et la politique générale de l'OTAN. En quelque sorte, l'OTAN s'est dotée d'une expertise interne quant aux adaptations nécessaires de l'Alliance à son contexte sécuritaire et géopolitique (le lien entre ce commandement et l'évolution des rôles de l'OTAN est étudié en détail dans le chap.3).

Replacer le Concept Stratégique de 2022 dans la durée

En suivant les différentes tendances observées dans les évolutions successives des rôles de l'OTAN depuis la fin de la guerre froide, le Concept Stratégique de 2022 s'inscrit

à la fois dans la continuité et dans la rupture. En effet, l'invasion de l'Ukraine semble avoir brutalement enterré les ambitions de faire de la Russie un partenaire dans la sécurité et la stabilité sur le continent européen. En un sens, une rupture est observable, concernant la redéfinition de l'adversaire contre qui se défendre. Cette rupture correspond en quelque sorte à un 'retour vers le futur', en ce que pointer Moscou comme menace primaire contre laquelle se défendre semble redéfinir le rôle principal de l'Alliance autour de son rôle historique (Larsen, 2022). Cette rupture suite au choc de l'invasion russe correspond *a priori* au mécanisme de rejet du rôle et de pression structurelle sur les rôles de l'OTAN (Thies & Wehner, 2023).

À l'inverse de cette rupture quant à la priorité donnée aux différents rôles ainsi qu'aux acteurs impliqués par ces derniers, la nature même des rôles de l'OTAN semble s'être maintenue tout en évoluant légèrement. Ainsi, l'Alliance conserve ses rôles de gestionnaire de crise, d'organisateur de défense collective, de coordinateur de politique de sécurité, de gardien de l'ordre libéral, ainsi que de développeur de sécurité coopérative. Bien qu'à l'arrière-plan, le rôle d'expert-technicien de l'OTAN semble aussi s'inscrire dans la continuité du précédent Concept Stratégique. Un élargissement relatif des domaines d'expertise de l'OTAN peut toutefois être observé avec l'apparition des concepts de menace hybride, et d'adaptation au changement climatique. Cependant, les concepts d'intégration et de modernisation des forces armées, ainsi que de crédibilité de la dissuasion nucléaire, restent centraux dans ce rôle. La transition du rôle de l'OTAN envers la Chine depuis un rôle de *hedging* vers un rôle de *balancing* semble aussi être un changement dans la continuité qui illustre la contestation verticale des rôles de l'OTAN.

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des entretiens

Ce tableau reprend les éléments principaux des entretiens effectués durant ce mémoire : numéro d'identification (ID), lieu et modalité, langue et date. De plus, un bref descriptif des profils des personnes interviewées est fourni. Pour des raisons de confidentialité, les retranscriptions complètes des entretiens ne sont disponibles que sur demande, exclusivement pour les membres du jury.

ID	Profil	Lieu	Langue	Date
1	Staff civil international, Emerging Security Challenges, Hybrid Threat	Bruxelles, NATO HQ	Anglais	Aout 2023
2	Officier militaire, ACT, chargé du développement du concept de guerre cognitive	Norfolk – Genève (vidéo)	Anglais	Septembre 2023
3	Professeur, Directeur de l'École Nationale Supérieure de Cognitique, collaborateur de l'Innovation Hub	Bordeaux – Genève (vidéo)	Français	Novembre 2023
4	Officier militaire, ACT, analyste stratégique, support au développement conceptuel	Norfolk – Genève (vidéo)	Anglais	Novembre 2023
5	Officier militaire, ACT, expert psyops et infoops, apport au concept de guerre cognitive	Norfolk – Genève (vidéo)	Anglais	Novembre 2023
6	Officier militaire, ACT, développement capacitaire psyops et infoops, apport au concept de guerre cognitive	Paris – Genève (audio)*	Français	Décembre 2023
7	Ex-officier militaire, ex-ACT, responsable innovation, instigateur du concept de guerre cognitive	Toulouse – Genève (vidéo)	Français	Décembre 2023

* appel audio, pas d'enregistrement, uniquement des notes écrites

Annexe 3 : Guide de l'entretien

Ci-après, le guide de l'entretien utilisé pour interviewer la personne en charge du développement conceptuel de la guerre cognitive est présenté, il illustre la méthode semi-dirigée mise en place. Chaque entretien s'est vu attribuer un guide de l'entretien spécifique. En effet, en fonction des données récoltées dans les entretiens précédents et du profil de la personne interviewée, certaines questions spécifiques évoluaient. Cependant, la structure et les questions essentielles restent les mêmes au fil des

Before starting the recording

- Thank you for the opportunity
- Quick presentation
- Signing of the consent form & asking to record the interview

Openings questions

- How are you doing?
- Are you ready to begin?

Introduction to the subject

- This interview is a part of my master thesis on cognitive warfare and the way this concept is understood here at NATO.
- As I explained you earlier, this recording will only be used by myself, the results that I will gather from it will be anonymized. The transcription of the recording might be cited in my thesis, unless explicitly stated otherwise by you.
- Do you have any specific question at this point? (answer) Then, we can begin.

Introductory questions

- Maybe we can begin with a short resume of your career?
- What do you currently do at NATO in the ACT?

Transitioning questions

- When has the concept of Cognitive Warfare (C.W.) erupted? And how so?
- Is the concept still in development in ACT, or is the concept already “finished”?
- Maybe you can give me the current definition of C.W.?

Key questions

- How would you differentiate C.W. with another concept such as: Hybrid warfare, Subversion, Political warfare, Psy Ops, Foreign influence
- More generally, why are you developing the concept of C.W. at the ACT?
- Following you how does concepts such as C.W. or hybrid threats impact the strategic thinking at NATO ?

- How do you think one should respond to cognitive warfare?
 - Do you think it's the role of NATO to respond to Cognitive Warfare?
 - What role do you think the EU, or national State have to play in it?
 - Is there a proactive way of countering C.W. ?
 - Is there specific way of countering C.W. ?
- Would you say that the current concept being developed in ACT of C.W. is more actor agnostic or actor specific?
- What do you think of the use of the term Warfare?
- Do you think the term cognitive effect or threat might be more interesting and why?
- What is your personal appreciation for this concept?
- What about the future of the concept?
- What are the main threats if C.W. is not faced?

Conclusion

- Anything else you would like to add?
- Do you know other persons that might be working in this field? Could you provide me their email address ?

Annexe 4 : Traduction des citations en anglais

Ces traductions ont été réalisées par l’auteur de ce mémoire sur base des traductions proposées par la version gratuite du logiciel *Deepl*. Elles ont vocation à soutenir la lecture d’un public francophone. Les traductions proposées tentent de rendre l’esprit plutôt que la lettre de ce qui est dit. Ces traductions ne peuvent cependant pas remplacer le propos original des personnes interviewées.

P.34

Depuis sa création en 2003, le Commandement Allié Transformation a démontré l'importance de la transformation et du développement continu comme moteurs de changement - ce changement qui garantit la pertinence de l'Alliance dans un environnement de sécurité mondial complexe et en évolution constante.

From its inception in 2003, Allied Command Transformation has demonstrated the importance of transformation and development as continuous drivers for change – change that will ensure the relevance of the Alliance in a rapidly evolving and complex global security environment. (ACT, 2024c)

P.35

Les résultats de cette analyse démontrent que l'environnement sécuritaire et opérationnel continue d'évoluer d'une manière qui aura des effets significatifs sur la façon dont l'OTAN exécutera ses trois tâches essentielles : la défense collective, la sécurité coopérative et la gestion des crises.

The results of the analysis demonstrate that the security and operating environments continue to change in ways that will have significant effects on how NATO will execute its three core tasks: Collective Defence, Co-operative Security and Crisis Management

L'évolution rapide et la complexité de l'environnement sécuritaire resteront le principal moteur des efforts d'adaptation de l'OTAN.

The rapidly changing, complex security environment will continue to be the main driver for NATO's adaptation efforts

En outre, ce rapport tire les conséquences pour l'instrument de puissance militaire de l'Alliance (MIOp) et fournit des hypothèses sur les incidences ultérieures sur l'utilité et l'efficacité des instruments diplomatiques, d'information et économiques

Additionally, this report draws implications for the Alliance's Military Instrument of Power (MIOp) as well as provides assumptions on further impacts on the utility and effectiveness of Diplomatic, Information and Economic instruments

P.36

Activités visant à recueillir les meilleures idées et à explorer des solutions aux problèmes actuels et futurs, aux insuffisances de capacités ou aux lacunes ; ou approches visant à exploiter les opportunités futures et aboutissant à la publication d'un concept. Parfois, l'élaboration d'un concept peut révéler qu'une idée ou une solution ne fonctionnera pas.

Activities aimed at capturing the best ideas and exploring solutions to current and future issues, capability shortfalls, or gaps; or approaches to exploit future opportunities resulting in the publication of a concept. Sometimes concept development may prove that an idea or solution will not work.

Au sein de l'OTAN, le développement de concepts est donc une sorte de moyen réglementé de générer de nouvelles connaissances. C'est en quelque sorte la manière militaire de faire de la recherche et du développement. Mais pour un concept, qui est essentiellement une idée, ou une approche pour résoudre un problème.

So, concept development in NATO is a sort of a regulated way of generating new knowledge. It's kind of the military way of doing research and development essentially. But for a concept, which is in essence an idea, right, or an approach to solving a problem. (interview 2)

P.38

La guerre cognitive, très proche de la guerre de l'information, est une nouvelle façon de faire la guerre à l'ère du combat moderne. Ce type de guerre s'attaque principalement aux croyances et aux opinions de la population dans le but de déstabiliser la cohésion, la sécurité et la prospérité d'une nation. Il s'agit d'influencer la population, car la technologie permet d'atteindre plus facilement cette cible.

Cognitive warfare, very similar to information warfare, is a new way to wage war in the new era of warfare. This type of warfare primarily attacks the beliefs and opinions of the population with the aim of destabilising the cohesion, security and prosperity of a nation. It is about influencing the population, because technology facilitates a further reach into the population.

Il y a l'analyse de prospective stratégique qui remonte à 2017, si je me souviens bien. Je pense qu'elle a identifié une série de risques et de menaces dans l'espace cognitif, émergeant dans l'ensemble de cet espace. Cela a déclenché son examen et son inclusion dans une série de documents stratégiques, notamment le NWCC, qui reconnaît que la supériorité cognitive est l'un des principaux domaines à prendre en compte à l'avenir.

There's the Strategic Forecast Analysis back into 2017, if I remember rightly. I think that identified a series of risk and threat in the cognitive space, emerging throughout the cognitive space. That triggered consideration and inclusion in a range of strategic documentation, not least the NWCC, that recognized that the cognitive superiority is one of the main areas that needs to be considered in the future. (interview 4)

En outre, les problèmes (réels, perçus et fabriqués) sont souvent exploités et exacerbés par des États hostiles pour perturber les sociétés cibles. En conséquence, dans les pays occidentaux, la légitimité du mandat d'un gouvernement élu peut être remise en question et sa crédibilité peut en souffrir. (...) La polarisation pourrait être aggravée par l'instrumentalisation, par nos adversaires, des réseaux sociaux et de désinformation, créant une réalité alternative et ayant un impact négatif sur la cohésion sociale.

Moreover, problems (real, perceived, and manufactured) are often leveraged and exacerbated by hostile states to disrupt societies. As a result, in western countries, the legitimacy of an elected government's mandate may come into question and their credibility may suffer. (...) Polarization could be deepened by adversaries' use of social media and other sources of distorted, biased news, creating an alternative reality, and adversely impacting social cohesion.

P.39

Il est rare qu'au sein de l'Alliance quelque chose avance sans une impulsion donnée par des nations clés. Il s'agit donc habituellement d'une menace identifiée qui vient de la base plutôt que du sommet. Mais il est certain que l'analyse prospective stratégique, qui était

alors notre équipe de base, était une analyse indépendante. Elle a joué un rôle clé dans le lancement des processus ACT.

It's rare that anything in the alliances don't go, without sort of a push from, sort of key nations that are interested in it. So, it's almost grassroots rather than top down, identified threat. But certainly, the Strategic Foresight Analysis, that's then our basic team, was an independent analysis. And that, that was key in kicking off the ACT processes. (interview 4)

Pour réussir, il faut équilibrer les efforts de l'instrument militaire de puissance (MIOp) de l'Alliance dans des contextes de façonnage, de contestation et de combat. Il est primordial de comprendre comment le MIOp de l'Alliance doit mener la future guerre dans un environnement opérationnel multirégional, multidimensionnel (physique, virtuel et cognitif) et multidomaine.

Success demands balancing the efforts of the Alliance military instrument of power (MIOp) across shaping, contesting and fighting contexts. It is paramount to understand how the Alliance MIOp must conduct future warfighting in the multi-region, multi-dimensional (physical, virtual, and cognitive) and multi-domain operating environment.

P.40

Et la guerre cognitive s'inscrit dans la supériorité cognitive en tant que partie subordonnée de celle-ci. Des travaux supplémentaires sont donc en cours dans ce domaine conceptuel, parallèlement à la guerre cognitive. Il s'agit d'un effort de transformation conceptuel pluriannuel faisant partie de notre série 2030. Ainsi, certaines parties en sont encore aux premiers stades de développement, d'autres sont très avancées. Les autres aspects de la supériorité cognitive ne sont pas encore aussi développés que la guerre cognitive. Principalement parce que le concept de guerre cognitive est à l'origine d'un grand nombre d'idées et du reste des idées.

And cognitive warfare sits within cognitive superiority as a subordinated part of that. So, there is additional work going on within that conceptual area, that sits alongside cognitive warfare, but that's not necessarily, this is a multi-year's part of our 2030 series of transformation efforts. So, some parts are still in early stages of development, other parts are quite advanced. The other parts of cognitive superiority haven't yet developed as far as the cognitive warfare part. Mainly because the cognitive warfare concept is depending for a lot of the ideas and the rest of the ideas. (interview 4)

P.41

Je dirais que la façon la plus simple de l'expliquer est d'utiliser des capacités technologiques pour influencer les pensées, les émotions, les comportements des gens afin d'atteindre une sorte d'objectif stratégique. Ce n'est pas la définition, mais c'est parce que je ne vais pas utiliser la définition que nous avons, parce qu'elle n'est pas encore acceptée, mais nous la voyons comme une sorte d'acteur étatique agissant à travers les différents instruments de puissance, donc pas seulement militaire, économique, diplomatique. Oui, tout dépend du cadre théorique de puissance étatique que vous utilisez. À l'OTAN, nous parlons généralement du cadre DIME, mais dans tous les cas, tous les leviers de la puissance étatique peuvent être utilisés pour créer ces effets sur le comportement et la prise de décision.

I would say that in the simplest way of explaining it is using technological capabilities to influence thoughts, emotions, behaviors of people to achieve some sort of strategic objective. That's not the definition, but that's because I'm not going to use the definition we have, because it's currently not agreed, but we see it as, as a sort of a, primarily a state actor acting across the different instruments of power, so not just military, economic, diplomatic. Yeah, it all depends on what framework of state power you use. In NATO, we usually talk about the DIME framework, but in

any case, all levers of state power can be brought to bear on creating these effects on behavior and decision making. (interview 2)

Les adversaires actuels et potentiels utilisent la guerre cognitive pour influencer les comportements et les croyances des individus, des groupes et des populations afin de fracturer les sociétés occidentales. La guerre cognitive tire parti de l'hyperconnectivité, de l'omniprésence des données, de la guerre psychologique et des sciences cognitives pour influencer ce que les gens pensent et agissent et sur la manière dont ils le font.

Current and potential adversaries use Cognitive Warfare to influence the behaviours and beliefs of individuals, groups and populations in order to fracture Western societies. Cognitive Warfare leverages hyper-connectivity, the pervasiveness of data, psychological warfare and cognitive sciences to affect what and how people think and act

Guerre cognitive : activités menées en synchronisation avec d'autres instruments de pouvoir, afin d'influer sur les attitudes et les comportements en influençant, protégeant et/ou perturbant les cognitions des individus et des groupes afin d'obtenir un avantage. (...) La guerre cognitive intègre des capacités de cyberingénierie, d'information, de psychologie et d'ingénierie sociale.

Cognitive Warfare: the activities conducted in synchronization with other instruments of power, to affect attitudes and behaviours by influencing, protecting, and/or disrupting individual and group cognitions to gain an advantage. (...) Cognitive Warfare integrates cyber, information, psychological, and social engineering capabilities.

La guerre cognitive comprend des activités menées en synchronisation avec d'autres instruments de puissance, afin d'influer sur les attitudes et les comportements, en influençant, en protégeant ou en perturbant les connaissances des individus, des groupes ou des populations, afin d'obtenir un avantage sur l'adversaire. Conçue pour modifier la perception de la réalité, la manipulation de l'ensemble de la société est devenue une nouvelle norme, la cognition humaine devenant un domaine critique de la guerre.

Cognitive Warfare includes activities conducted in synchronization with other Instruments of Power, to affect attitudes and behaviours, by influencing, protecting, or disrupting individual, group, or population level cognition, to gain an advantage over an adversary. Designed to modify perceptions of reality, whole-of-society manipulation has become a new norm, with human cognition shaping to be a critical realm of warfare.

P.43

Je dirais que certains exemples tirés du monde réel seraient les actions entreprises par la *Russian Internet Research Agency* pendant l'élection de 2016, où ils créaient essentiellement, vous savez, des mouvements sociaux, organisant des manifestations pour et contre une question et ensuite essentiellement des combats de rue éclataient. D'accord, c'était un incident, mais bien sûr, ce n'était pas un gros problème en soi, c'est au niveau agrégé que les effets importants se produisent, n'est-ce pas ?

I would say that some examples from the real world would be the actions that were undertaken by the Russian Internet Research Agency during the 2016 election, where they were essentially creating, you know, movements, organizing demonstrations for and against an issue and then essentially street fights would erupt. Right, so then that was kind of one incident, but of course, it's that in itself was not a big issue, it's in the aggregate where the big effects occur, right? (interview 2)

Si vous regardez les élections ici aux États-Unis en 2016, il y a au moins la certitude que la Russie a déployé d'énormes efforts pour orienter les choses dans une direction spécifique.

If you see the elections here in the United States in 2016, there are at least there is the understanding that there was a huge effort of Russia in order to get this in a specific direction (interview 5)

Un exemple : Les médias sociaux russes et les opérations d'information du public ont ciblé une grande partie de la communauté internationale dans le but d'accuser l'Ukraine d'être fautive. En combinant les technologies de communication, les fausses nouvelles et la manipulation des perceptions, la Russie cherche à influencer l'opinion publique et à diminuer la confiance du public envers les sources d'information ouvertes.

An example: Russian social media and public information operations targeted much of the international community in an attempt to label Ukraine as being at fault. Through a combination of communication technologies, fake news stories, and perceptions manipulation, Russia aims to influence public opinion, as well as decay public trust towards open information sources

La Chine tire parti de l'influence alignée sur la ligne du parti et les déclarations officielles pour manipuler et contrôler son environnement informationnel national, ce qui entraîne le développement de biais cognitifs.

China leverages official and party-aligned influence to manipulate and control their domestic information environment, which results in cognitive biases development.

P.44

Apple vient de déposer un brevet pour intégrer des capteurs EEG dans ses nouveaux AirPods et, encore une fois, ce n'est pas une menace actuelle, ce n'est pas une menace élevée pour le moment, mais si nous commençons à voir que les mesures cérébrales, les données cérébrales commencent à être collectées, c'est évidemment une autre préoccupation qui peut être transformée en arme.

Apple just submitted a patent where they put EEG sensors into their new AirPods and again it's not a current, it's not a high threat at the moment but but if we start to see that brain measurements, brain data is starting to be collected that's obviously another concern that can be weaponized.(interview 2)

Le Commandement Allié Transformation forme, collabore, protège et façonne les forces de l'OTAN sur le thème de la guerre cognitive, en fournissant des orientations sur la sensibilisation, la coopération civilo-militaire, la résilience de la société et le partage des données pour les considérations de sécurité actuelles et futures de l'Alliance.

Allied Command Transformation educates, collaborates, protects, and shapes NATO forces on the topic of Cognitive Warfare, providing guidance on awareness, civil-military cooperation, societal resilience, and data sharing for the Alliance's current and future security considerations.

P.45

Nous devons être plus actifs pour façonner les perceptions de nos nations

"We need to be more active in shaping the perceptions of our nations"(interview 2)

P.51

Certains aspects du concept de guerre cognitive ne sont pas inclus dans les stratcom. Du moins si l'on parle vraiment de neurosciences ou d'approches médicales ou autres, car cela ne relève pas de l'approche stratcom.

There are aspects in the cognitive warfare concept, which are not included in stratcom. At least if you're really talking about neuro, neurosciences or medical approaches or whatever, because this is not under the stratcom umbrella (interview 5)

P.53

Ainsi, même si les opérations psychologiques, les opérations d'information et les communications stratégiques ne faisaient pas vraiment référence au terme de cognition, l'objectif et le résultat du concept de guerre cognitive, d'après ce que j'ai compris, sont plus ou moins les mêmes : vous voulez changer le processus de prise de décision, quel que soit le but que vous voulez atteindre. Mais il s'agit simplement d'ajouter ce terme de cognition dans le champ lexical, vous voyez ce que je veux dire ?

So, even though psyops and info ops and strategic communications did not really refer deeply to the term cognition, the aim and the outcome of the cognitive warfare concept, to my understanding is more or less the same you want to change the decision-making process, whatever you want to really achieve. But it's just adding this term of cognition into the realm, you know what I mean? (interview 5)

Il y a la boîte noire de la personne ou des personnes à qui l'on transmet des informations. Elles les traitent différemment. Et les personnes sont évidemment différentes. Ensuite, nous espérons que les messages que nous envoyons les amèneront à modifier leur comportement, par exemple (interview 5).

There is the black box of a person or people you put information in. They process it differently. And persons are different obviously. And then hopefully with our messages we send and they change their behavior, for example.(interview 5)

Alors, psyops, je pense que vous avez lu la définition, n'est-ce pas ? Des actions visant à obtenir des effets sur la perception, le comportement et l'attitude, mais il n'était pas précisé comment vous entriez dans ce processus cognitif avec quels moyens afin d'atteindre votre objectif spécifique. Les concepts que nous avons utilisés ou les bases sont potentiellement, vous pourriez appeler les six façons de persuader, en référence à Cialdini, je suppose que vous avez entendu parler de ceux-là et des autres et des autres grandes choses alors vraiment le COM-B (interview 5).

So psyops, I think you read the definition then, right? Actions in order to achieve effects in perception, behavior and attitude, but it was not further specified how you enter this cognitive process with which means in order to achieve your specific goal. So, this was always, I don't know, if it was blurry, but there is no real concept behind it, the concepts we used or the basics are potentially, you could call the six ways to do persuasion, referring to Cialdini, I guess you heard about those ones and the other and the other big things then really the COM-B. (interview 5)

P.54

Ainsi, de mon point de vue, mais il s'agit peut-être d'une compréhension individuelle, le concept de guerre cognitive ce n'est rien, qui ne soit vraiment nouveau ou accrocheur. C'est ce que les armées, les nations ont mis en place depuis des siècles pour obtenir des effets dans la dimension cognitive, et même Alexandre le Grand faisait déjà des opérations psychologiques, si vous voulez l'appeler ainsi, et il voulait aussi obtenir des effets dans la dimension cognitive (interview 5)

So, from my point of view, but this is maybe an individual understanding, the cognitive warfare concept, that's nothing, what is really, a new and catchy, or it's not a new thing. This is what armies, nation did since centuries to achieve effects in the cognitive dimension, and even Alexander the Great already did psychological operations if you want to call it like this and also he wanted to achieve effects in the cognitive dimension (interview 5)

Mais je ne pense pas qu'il soit nécessaire, disons-le de manière très dramatique, d'arrêter l'approche stratcom et de commencer avec l'approche de la guerre cognitive, qui serait alors différente. Parce que, d'après ce que j'ai compris, il n'y a pas de grand changement.

But I don't think that there is the need to, let's phrase it very dramatically, to stop the stratcom approach and to start with the cognitive warfare approach, which then would be a different one. Because to my personal understanding, there is no real big change (interview 5).

P.55

Je considérerais la guerre cognitive comme un sous-ensemble de la guerre hybride, mais en même temps, elle va au-delà, mais il y a certainement un chevauchement partiel dans un diagramme de Vend avec la guerre hybride (interview 2).

I would consider cognitive warfare to be in one way a subset of hybrid warfare, but at the same time, at the same time it goes beyond, but there is definitely an overlap in a Vend diagram with hybrid warfare and a contour for overlapping (interview 2).

Le terme "cognitif" évoque plus fortement l'aspect technique et éventuellement l'utilisation de l'intelligence artificielle et d'autres éléments. Ce sera le nouvel angle d'attaque. Alors, qui sait avec les technologies de nouvelles générations, et tout ça. Je veux dire que le mot "cognitif" pourrait s'imposer (interview 1).

The cognitive term does bring in, you know, sort of more strongly the, you know, the techy aspect of it and possibly the use of, you know, artificial intelligence and stuff. Um, which will be the new angle. So, who knows with the sort of the new generation, you know, with sort of the technology and things. I mean, the word cognitive could stick (interview 1).

Je pense que la guerre cognitive, pour en faire un concept utile, j'enlèverais probablement le concept de guerre, parce que c'est problématique pour agir dans nos pays en absence de déclaration de guerre (interview 1).

I think the cognitive warfare, if it's gonna be a useful concept, I would probably take off the, the concept warfare, because that's problematic to actually do stuff in our, uh, in our countries without a declaration of war (interview 1).

P.56

Le fait que nous continuions à utiliser le terme, ou que nous continuions à penser en termes de guerre et de paix, qui sont des choses très binaires, n'aide pas du tout à faire face aux menaces hybrides et à ce type de menaces cognitives, si vous voulez (interview 2).

So, the fact that we are still using the term, or we're still thinking in terms of war and peace is very binary things, is very unhelpful in dealing with hybrid threats and these kinds of cognitive threats, if you want (interview 2).

Et c'est aussi ce sur quoi nous nous concentrons pour le concept de guerre cognitive, principalement en dessous du seuil, non pas parce que cela ne peut pas se produire pendant un conflit ouvert, car c'est certainement le cas, mais notre plus grand défi pour y faire face se situe en dessous du seuil où les nations occidentales ne reconnaissent pas

qu'il s'agit d'une guerre, parce que cela change les autorités et le rôle, certainement des militaires, mais aussi d'autres instruments du pouvoir de l'État (interview2).

And that is also our focus for the cognitive warfare concept primarily below the threshold, not because it can't happen during conflict, because it certainly can, but our biggest challenge in dealing with it lies below the threshold where western nations don't recognize that it's war, because it changes the authorities and the role of, certainly the military, but also other instruments of state power (interview2).

Mais on reconnaît également que le terme de guerre en lui-même est sensible pour certaines nations, mais qu'il peut également constituer un défi lorsque nous parlons du rôle de l'armée, encore une fois en raison de cette vision strictement binaire de la guerre et de la paix. (interview 2)

But there is also a recognition that the term warfare in itself is sensitive to some nations, but it also can be a challenge when we're talking about the military's role, again because of this strictly binary view of war and peace. (interview 2)

P.57

De mon point de vue, il est nécessaire d'avoir une ligne claire, un seuil, entre une situation de conflit ouvert ou non. (...) Quelle serait l'alternative ? L'alternative serait d'être soit toujours en paix, soit toujours en guerre, sans considérer où est-ce que vous êtes.

There needs to be, from my point of view, a hard line, more or less, like a hard line, a threshold when it is an open conflict and when not (...) So, what would be the alternative? The alternative would be that you're always in peace or you're always in war and you don't even consider where you're now at. (interview 5)

P.58

Pour améliorer la résilience d'une population vous avez besoin de tous les instruments de puissance.

« to enlarge the resilience of a population, you need to have all the other instruments of power » (interview 5).

Je pense qu'on ne prend pas ce problème au sérieux, et qu'on ne construit pas la résilience suffisante avant que cela ne devienne un véritable problème.

"I think that we are also not taking it seriously enough and not building the necessary resilience before it becomes a major issue." (interview 2).

On ne peut pas uniquement seulement la résilience, on doit l'utiliser aussi.

"you can't just be doing resilience. You have to do that as well." (interview 1)

Répondre aux menaces hybrides en général et ne pas appeler un chat un chat n'a pas été très utile.

"Responding to hybrid threat in general and not actually calling what, you know, a spade a spade has not been helpful." (interview 1).

Au fil des ans, il est apparu que pour véritablement faire quelque chose à ce propos, nous devons passer à la stratégie acteur-spécifique : ce sont des États qui sont à l'origine de ces menaces.

"over the year it's become apparent that to actually do something about it, we have to get actor specific", "these are not hybrid threats. These are state perpetrating these threats". (interview 1).

Vous devez aussi créer des stratégies qui vont changer le comportement de ces États, leur rendre la vie difficile.

“you also have to be trying to come up with strategies that are gonna change, state behavior, you know, make it, make it difficult for them.” (interview 1).

Le focus pour nous était les menaces identifiées que sont la Russie, la Chine et les acteurs non-étatiques comme les groupes terroristes.

“the focus for us is on the threats that we have identified as being Russia, China, and non-state actors like terrorist groups.”. (interview 2)

P.59

Nos nations avaient une approche tout à fait différente durant la Guerre Froide contre l'URSS. Je pense qu'il est peut-être mieux de répondre aux actions de leurs agences de renseignement et leurs mesures actives, et leurs groupes d'action, etc. Exposer activement ce type de menaces est ce qui doit être fait dans la société digitale contemporaine.

(...) our nations had a very different approach and a very much more active role during the Cold War with the USSR, I said that maybe the best way to deal with their information agency and active measures, working group and so on, that were actively exposing these types of threats, is exactly how that should be done in today's digital society. (interview 2)

Je pense qu'aucune nation ne voudrait lire dans les journaux que son gouvernement, ou l'OTAN, effectue de la guerre cognitive afin de changer la perception de sa propre population.

“I don't think that any nation wants to read in the newspapers that the nation by itself or NATO is doing something that is called cognitive warfare in order to try to change perception of their own population” (interview 5).

Aussitôt qu'on entre dans la partie résilience, c'est la partie plus acceptable.

“As soon as you get really then in the resilience part, that's then the nicer part” (interview 5).

Le cœur du concept que l'on écrit réside dans la partie 'protéger' parce que c'est vraiment là qu'on doit arriver, être capable de se défendre nous-mêmes.

“the core really, of the concept that we're writing is on the “protect” because that is, that's where we need to get to, to be able to defend ourselves” (interview 2).

P.60

Eux, la communauté stratcom, sont mal à l'aise avec l'idée d'être associé avec des concepts comme la tromperie, la censure ou la manipulation. Il s'agit donc de domaines dans lesquels nous avons été confrontés à des frictions, mais je pense qu'étant donné que notre concept ne consiste pas à utiliser ces outils de manière offensive, mais à s'en protéger, je pense que nous avons été en mesure de les convaincre, dans une large mesure, et je ne pense pas qu'il y ait encore autant de résistance.

They [the stratcom community] are uncomfortable being associated with, you know, ideas like deception or suppression or manipulation, right? So, those are some areas where we have been facing a little bit of friction, but I think because our concept is not about us using these tools in an offensive way, but protecting against it, I think we have been able to win over, to large degree, and I don't think there is that much resistance anymore. (interview 2)

Façonner proactivement la dimension cognitive, sans que cela soit en soi une action offensive.

“proactively shape the cognitive dimension, if you will, without that in itself being like offensive action” (interview 2).

Il y a peu de reconnaissance, je pense, qu’une régulation est nécessaire et il y a des différences culturelles entre les USA et l’UE évidemment, avec moins d’acceptation du rôle du gouvernement et de la régulation, mais je pense que c’est quelque chose qui doit être fait.

(...) there is little acknowledgement, I think, that strict regulation is required and there’s cultural differences between the US and the EU, of course, less acceptance of the role of government and regulation, but I think it needs to be, something needs to be done. (interview 2)

Je pense que le rôle principal de l’Organisation est la standardisation.

“I think the main role of the Organization is standardization” (interview 4).

L’OTAN a un rôle pour mettre en place des standards et assurer l’interopérabilité et assurer le renseignement.

“NATO has a role in setting standards and ensuring interoperability and ensuring information” (interview 2).

Les activités de l’OTAN qui sont, vous savez, les plans militaires et autres.

“NATO’s sort of business is, you know, military plans and stuff.” (interview 1).

P.61

Il est nécessaire que le politique comprenne qu’il y a un risque, que ce sont des attaques.

“This has to be understood by the governance that there is a risk, that there are attacks” (interview 5).

Il nous faut mettre tout le monde à niveau, afin de pouvoir opérer de manière cohésive.

“We need to sort of bringing everyone up to the same sort of level to allow them to operate cohesively.” (interview 4).

L’ACT crée ces idées et souvent, la manière dont cela fonctionne, c’est que ces idées sont reprises par un nombre d’Alliés qui ensuite les introduise dans des documents plus politiques, mais ils ne les appelle pas, la réponse OTAN à la guerre cognitive.

ACT comes up with these ideas and then often, often the way it works is it gets picked up by a number of allies and then they’ll start introducing it sort of more and more in policy documents, not, but they’re not called, you know, NATO response to cognitive warfare. (interview 1)

L’OTAN a un rôle pour donner non pas une direction mais une guidance aux nations.

“NATO has a role in (...) giving not direction to nations but giving guidance to nations.” (interview 2).

Contrer les menaces hybrides est une responsabilité nationale, c'est aux nations individuellement de décider si une campagne ou une activité hybride au sein de leur pays a atteint un niveau qui les rend inconfortables et qui les pousse à demander le soutien de l'OTAN.

« counter hybrid threats is a national responsibility », “it’s up to individual nations to decide whether a hybrid campaign or hybrid activities in their country has reached a certain level that makes them uncomfortable to ask for NATO support” (interview 1).

P.62

Il est clair que comme pour les menaces hybrides et la résilience, qui est aussi une partie importante de notre approche, qu'une grande partie de cela est du ressort des nations elles-mêmes qui s'occupent de cela.

“it’s clear that as with hybrid threats and as with resilience, which is also a big, really part of our approach, that a lot of this lies within the nations themselves to deal with.” (interview 2).

L'OTAN n'a pas de budgets pour supporter ces projets, je veux dire, le budget de l'OTAN comparé à l'UE c'est rien (...) Les projets de l'OTAN en tant qu'organisation, qui vont vraiment apparaître, il n'y en a pas beaucoup. L'idée c'est que ces concepts arrivent à l'UE et ensuite l'UE lance des millions dans de tels projets, qui deviennent vraiment réalité.

NATO doesn't have huge budgets to throw behind these projects, I mean, um, NATO budget compared to the EU budget is minute (...) Actual NATO as an organization, you know, projects that will pop up like this, there's not much, so the idea [is pushed by NATO's allies member of EU] at EU and then the EU flies with it and you know, sort of throws millions at it and then, you know, it really takes off (interview1)

Évidemment, l'OTAN ne peut pas réguler, mais l'UE c'est une autre histoire évidemment (...), mais l'UE a déjà pris des mesures réglementaires, qui sont en partie des pas dans la bonne direction.

Obviously, NATO cannot do legislation and the nations, but the EU, it's a different matter, of course (...) but the EU has already done things on the regulation, for parts that I think are steps in the right direction (interview 2)

P.65

Le focus pour nous était les menaces identifiées que sont la Russie, la Chine et les acteurs non-étatiques comme les groupes terroristes.

“the focus for us is on the threats that we have identified as being Russia, China, and non-state actors like terrorist groups.”. (interview 2)

Que fait, que vise, la Russie en termes d'effets cognitifs et de cibles, de populations, ou si c'est la Chine ou l'Iran, qu'importe l'acteur.

“what does, what is Russia trying to achieve in terms of its cognitive effects and its targets, populations or, or if it's China or if it's Iran or whatever the actor.” (interview 1).

Nos adversaires (...) travaillant avec une culture organisationnelle monolithique

« our adversaries » « working on a monolithic, cultural, and organizational factors » (interview 4)

P.66

L'OTAN a un rôle pour créer des standards et assurer l'interopérabilité (...) ce sont vraiment des parties importantes de notre solution envisagée sur la manière dont l'OTAN devrait approcher ce problème.

"NATO has a role in setting standards and ensuring interoperability (...) Those are really some of the big parts of our envisaged solution to this or how NATO should approach this [cognitive warfare]" (interview 2).

Nous sommes maintenant confiants de pouvoir faire approuver ce concept d'ici un an.

"we are now hopefully about one year out from getting the concept approved" (interview 2).

En termes de standardisation, on n'y pas encore, parce que le processus repose sur de la standardisation terminologique, et une grande part repose sur le concept de guerre cognitive qui n'est pas encore approuvé.

"In terms of standardization, it's not there yet, because the process was standardization of terminology, and a lot of the parts of cognitive warfare concept haven't been through that yet." (interview 4).

Je pense qu'aucune nation ne voudrait lire dans les journaux que son gouvernement, ou l'OTAN, effectue de la guerre cognitive afin de changer la perception de sa propre population.

"I don't think that any nation wants to read in the newspapers that the nation by itself or NATO is doing something that is called cognitive warfare in order to try to change perception of their own population" (interview 5).

P.70

Cela va un peu loin, car je ne pense pas que le grand public ne se perçoive comme étant militarisé.

« goes a bit far because I think, you know, this is the general public and not at all perceived as being militarized. » (interview 1).

Des diplômés de différentes institutions soient capables d'être mis dans le même environnement opérationnel et soient capables de mener des opérations synchronisées.

"graduates from these [different military] institutions to be dropped lets say, in the same operation environment, and to be able to conduct synchronized operations" (interview 4).

P.72

Et c'est notre focus pour le concept de guerre cognitive, principalement en deçà du seuil de conflit ouvert, pas que ça ne puisse arriver durant un conflit ouvert, mais le défi principal existe en dessous du seuil, où nos sociétés occidentales ne reconnaissent pas que c'est une guerre, car cela change les autorités, et surtout le rôle de l'armée.

And that is also our focus for the cognitive warfare concept primarily below the threshold, not because it can't happen during conflict, because it's certainly can, but our biggest challenge in dealing with it lies below the threshold where western nations don't recognize that it's war, because it changes the authorities and the role of, certainly the military, but also other instruments of state power. (interview2)

P.73

Car cela ne correspond pas à notre compréhension de la démocratie et que de ce que nous pouvons faire en dessous du seuil de conflit ouvert. Nous ne sommes en guerre avec aucun adversaire.

"because this doesn't fit into our understanding of democracy and what we're able to do at least below the threshold of conflict, right? We are not in war with any adversary." (interview 5).

L'OTAN possède des objectifs plutôt clairs. Le rôle de l'OTAN est de suivre le traité de Washington et ses Concepts Stratégiques, etc. Ce que nous écrivons s'inscrit au sein de cela.

« NATO has reasonably well-defined objectives. The role of NATO is trying to follow the Washington treaty and strategic concepts and so on. What we write for NATO rests within that. » (interview 2)

Annexe 5 : Formulaire de consentement éclairé

Ci-après, se trouve un duplicata de la version anglaise du formulaire de consentement éclairé concernant la collecte et l'usage des données des entretiens rempli et signé par les personnes interviewées.



Consent to the collection of personal data for the production of a master's thesis

Loïc Fierens (student at UCLouvain) collects, processes, and stores this personal data, namely: occupation, professional entity, and audio recording of interviews; to study the use of the concept of "cognition" within NATO, and for scientific purposes only (i.e., the completion of his thesis or the writing of scientific articles).

Data will be processed in accordance with the applicable legislation on privacy rights, and more specifically with the RGPD as well as the law of July 30, 2018, on the protection of individuals with regard to the processing of personal data. The notes taken by the interviewer, and where applicable, the recording and transcription of the interview will remain completely confidential. Neither your name nor your precise function may be associated with your answers in the event of dissemination of the results for scientific purposes, including the defense of the dissertation. Only your company, institution and/or sector of activity may be mentioned. The data collected may only be passed on to members of the jury who, for evaluation purposes, wish to have access to the data and who, then, sign a confidentiality agreement.

Your participation in this interview is completely voluntary, and you have the right to discontinue your participation at any time without having to justify your decision. In accordance with current legislations, you have the right to access your personal data, the right to restrict the processing of your data, the right to correct it and the right to have it deleted. If you wish to exercise these rights, or if you have any other questions concerning your data, please contact me at the following addresses: *loic.fierens@student.uclouvain.be*

I, the undersigned, Mrs/Mr..... declare that I am 18 years of age or older, that I have understood the information provided concerning this survey and that I agree to participate in this survey freely and sincerely.

Date

Signature



Résumé

Ce mémoire analyse le concept de guerre cognitive développé par l'*Allied Command Transformation* (ACT), le commandement stratégique de l'OTAN chargé de sa transformation. Pour ce faire, la perspective de la théorie des rôles est employée. Une méthodologie qualitative a été mise en œuvre pour analyser les données récoltées pour ce mémoire (documents et entretiens semi-directifs). Cela a permis de déterminer les rôles de l'OTAN sur base de son Concept Stratégique de 2022, d'analyser la fonction de l'ACT, de proposer une définition du concept de guerre cognitive tel que conçu par l'ACT, et de souligner les débats entourant le développement d'un tel concept. Sur cette base, ce mémoire montre comment quatre mécanismes (mise en œuvre des rôles, pression sur les rôles, conflits inter-rôles et contestation des rôles) se complètent pour expliquer l'apparition, le contenu du concept de guerre cognitive, et les débats qui l'entourent. Ce mémoire montre l'intérêt d'employer la théorie des rôles pour étudier les organisations internationales, souligne un rôle de guide rarement attribué à l'OTAN, et pose la question du rôle de la bureaucratie dans l'évolution continue de l'Alliance Atlantique.

Mots-clés

Guerre cognitive, OTAN, ACT, théorie des rôles, Concept Stratégique